

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA PROMOTION DE L'IDENTITÉ CANADIENNE
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
BENJAMIN NANTET

OCTOBRE 2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS :

Je tiens ici à remercier toutes les personnes qui m'ont apporté leur concours.

Tout d'abord Stéphane Roussel en tant que Directeur de recherche, les Professeurs Jean-Guy Prévost et André Donneur de l'UQAM pour leurs soutiens constants. Ben Rowswell, du Bureau du Conseil privé, dont le séminaire sur la politique extérieure du Canada et les entretiens effectués à Ottawa au Ministère des Affaires étrangères m'ont incité à approfondir le sujet. Je lui dois d'avoir rencontré Simon Snoxell de la *Fondation Aga-Khan Canada*, ce qui m'a permis d'avoir une vision plus pragmatique de la politique africaine du Canada. Aziz Fall, chargé de cours à l'UQAM et à l'Université McGill, qui m'a apporté un point de vue spécifique et m'a permis, en contribuant aux émissions radio de l'Université McGill, de m'exprimer sur l'actualité africaine. Rémy Bazenguissa, du Centre d'études africaines de l'EHESS (Paris) dont les commentaires m'ont aidé à mieux cibler les particularités de la politique canadienne en Afrique par rapport à celles de la France et du Royaume-Uni. Le Professeur Alex Macleod de l'UQAM pour ses indications bibliographiques concernant le cadre théorique. Et *Chantier d'Afrique au Canada*, dont les activités m'ont permis d'aborder la communauté africaine de Montréal. Également Alioune Sow, Mori Sissoko, Happyson Nkya et Ousmane Chérif, membres de la société civile africaine, pour les échanges portant sur le continent africain.

Merci pour leurs encouragements à mes amis, l'écrivain québécois Robert Blondin, le Professeur Paulo Farias du Centre d'études africaines de l'Université de Birmingham (Royaume-Uni), mon frère, Emmanuel Nantet, agrégé et enseignant en Histoire aux Universités de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) et de Reims, et mes parents, en particulier mon père Bernard Nantet dont les ouvrages sur l'histoire de l'Afrique ont suscité chez moi dès le plus jeune âge un intérêt profond pour ce continent.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1	
L'APPROCHE CONSTRUCTIVISTE DANS LA PROMOTION DE L'IDENTITÉ CANADIENNE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.....	17
1.1. Définition de l'identité canadienne, principal concept de notre étude.....	17
1.1.1. Distinction entre identité et image du Canada.....	18
1.1.2. Définition de l'identité.....	22
1.1.3. Formation de l'identité canadienne.....	23
1.2. Présentation de l'approche constructiviste.....	27
1.2.1. Les origines de l'approche constructiviste.....	28
1.2.2. Définition de l'approche constructiviste.....	30
1.3. Le constructivisme comme cadre théorique appliqué à l'identité canadienne en Afrique subsaharienne.....	30
1.3.1. Justification du choix de l'Afrique subsaharienne.....	30
1.3.2. Les moyens retenus pour évaluer l'identité canadienne.....	32
1.3.3. Les intérêts nationaux du Canada dans sa politique africaine.....	40

CHAPITRE 2	
UNE IDENTITÉ ELLE-MÊME REMISE EN CAUSE DANS SES FONDEMENTS.....	44
2.1. Une remise en cause interne par certaines catégories de la population.....	45
2.1.1. Des valeurs prônées par le gouvernement du Canada mais non partagées dans la population.....	45
2.1.2. Des valeurs prônées par le gouvernement du Canada et partagées dans la population mais suscitant des controverses dans leurs applications.....	47
2.2. Une remise en cause externe à travers le développement des relations internationales du gouvernement du Québec : la crise de Libreville en 1968.....	50
2.2.1. Le contexte de la crise de Libreville en 1968.....	52
2.2.2. Le déroulement de la crise de Libreville de 1968.....	57
2.2.3. Les conséquences de la crise de Libreville dans les relations internationales du Québec et son impact sur l'identité canadienne.....	60

CHAPITRE 3	
POIDS, COHÉSION ET ÉVOLUTION	
DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE : LES EFFETS	
DE LA PROMOTION DE L'IDENTITÉ CANADIENNE	
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.....	72
3.1. Le soutien de la société à la politique canadienne d'aide	
au développement.....	74
3.1.1. L'évolution de l'aide au développement dans	
la politique extérieure du Canada.....	74
3.1.2. L'aide au développement conditionnée	
aux valeurs canadiennes : l'initiative du NEPAD.....	77
3.1.3. L'aide canadienne au développement :	
des finalités sécuritaires.....	88
3.2. La pression de la société en faveur du recours	
aux institutions internationales.....	94
3.2.1. Le recours au multilatéralisme par le Canada :	
le cas de sa politique à l'égard de l'Afrique du Sud	
jusqu'à la fin de l'apartheid.....	94
3.2.2. La place des missions de maintien de la paix	
dans la politique étrangère canadienne :	
le cas de l'Afrique centrale.....	102
CONCLUSION.....	110
BIBLIOGRAPHIE.....	123

LISTE DES TABLEAUX

Les participations du Canada aux missions de maintien de la paix en Afrique subsaharienne.....	104
---	-----

(Sources : Steven Kendall Holloway, *Canadian Foreign Policy –
Defining the National Interest*, Peterborough (Ont.) : Broadviewpress,
2006, pp.106-107)

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACDI : Agence canadienne de développement international

ACCT : Agence de coopération culturelle et technique

ADQ : Action Démocratique du Québec

AQOCI : Association québécoise des organismes de coopération internationale

CEDEAO : Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest

ENAP : École Nationale d'Administration Publique

FAO : *Food and Agriculture Organization*

(Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)

FMI : Fonds monétaire international

NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

NPD : Nouveau Parti démocratique

OEA : Organisation des États Américains

ONG : Organisation non gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PQ : Parti Québécois

UA : Union africaine

UE : Union européenne

UMP : Union Pour un Mouvement Populaire (France)

RÉSUMÉ

Le Canada a montré, entre les années 1960 et 2005, qu'il s'investissait en Afrique subsaharienne. Les relations économiques avec ce continent étant minimales par rapport à celles entretenues avec d'autres régions, tels les États-Unis, l'Amérique latine et l'Asie, la promotion de son identité est une illustration de cette préoccupation. L'objectif de la présente étude consiste à montrer que la promotion de son identité contribue à souder davantage la société canadienne. Le Canada veut être reconnu à l'intérieur et à l'extérieur comme une entité originale et comme un véritable acteur international. La promotion de l'identité canadienne en Afrique subsaharienne doit faire face à des difficultés rencontrées sur le plan externe, le Canada voulant se distinguer des États-Unis, et sur le plan interne, le Canada devant faire face au développement des relations internationales du Québec. En effet, les finalités de la politique préconisée par le gouvernement du Québec se situent parfois en contradiction avec les objectifs annoncés dans la politique étrangère canadienne. La promotion de l'identité renvoie pour le Canada en grande partie à la promotion de ses valeurs, en particulier aux droits de la personne et à la démocratie, dont la définition et l'application sont parfois contestées par une partie de son opinion publique. Cette attitude contribue pour le Canada à rassembler davantage sa société.

Mots clés : Identité nationale, Identité canadienne, Image, Valeurs, Canada, Québec, États-Unis, France, Afrique subsaharienne, Sécurité, Souveraineté, Droits de la personne, Démocratie, Aide au développement, Missions de maintien de la paix

INTRODUCTION

Présentation du sujet :

« Le Canada est fier d'appuyer le NEPAD. En tant que Premier ministre, je me suis engagé personnellement à faire tout en mon pouvoir pour que les besoins et le potentiel de l'Afrique ne soient pas négligés »¹. Ces propos de Jean Chrétien, Premier ministre canadien de 1993 à 2004, ont été prononcés en 2003 afin de « souhaiter la bienvenue aux participants à la table ronde du G8 sur le NEPAD » (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique). Ce programme de l'Union africaine (UA) est présenté dans les textes comme « une vision et un cadre stratégique pour la Renaissance de l'Afrique »². Ainsi, les déclarations de Chrétien témoignent d'une volonté manifeste du Canada de s'engager davantage sur le continent africain, et de renforcer ses relations avec les pays de cette région par rapport aux décennies précédentes.

L'Afrique paraît être aujourd'hui le continent le plus marginalisé sur la scène internationale. Cependant, le Canada y porte un intérêt particulier. L'étude de sa politique étrangère en Afrique subsaharienne constitue un moyen efficace pour comprendre les motivations de l'ensemble de cette politique. Comme les relations économiques entre le Canada et le continent africain sont minimales par rapport à celles que ce pays entretient avec les autres régions, la promotion de l'identité semble constituer un élément fondamental de sa politique. Au fond, ce qu'il affirme

¹ Jean Chrétien, « Notes pour une allocution du Premier ministre Jean Chrétien pour souhaiter la bienvenue aux participants à la table ronde du G8 sur le NEPAD », *Gouvernement du Canada, Bureau du Conseil privé*, 18 mars 2003, (en ligne), www.pco-bcp.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=archive-chretien&Sub=Speeches&Doc=nepadroundtable.20030318_1.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

² Le NEPAD, *Le NEPAD en bref*, (en ligne), <http://www.nepad.org/2005/fr/inbrief.php> (page consultée le 22 septembre 2008)

notamment par sa présence en Afrique, c'est sa propre identité. Cette quête d'identité avait déjà été soulignée par Ogelsby, au même titre que l'Argentine et l'Australie, mais pour la période 1870-1950 et davantage sur un plan de politique intérieure. Il est à préciser que l'étude d'Ogelsby ne traite pas spécifiquement sur l'identité mais sur une politique originale³.

Notre étude monographique portera exclusivement sur l'Afrique subsaharienne, considérée par le Ministère des Affaires étrangères comme un ensemble régional distinct de l'Afrique du Nord. Pourquoi le choix de l'Afrique subsaharienne ? L'Afrique du Nord ne relèverait pas des mêmes intérêts stratégiques et ses préoccupations sont plus proches de ceux du Moyen-Orient. Ainsi le Ministère des Affaires étrangères reconnaît le concept d'Afrique subsaharienne au sein de sa politique extérieure⁴. Il y est indiqué que l'Afrique subsaharienne est composée de tous les États du continent à l'exception de ceux situés en Afrique du Nord, qui sont l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, et la Tunisie⁵.

Nous avons choisi de fixer le point de départ de notre analyse à 1960. C'est en effet à partir des années 1960 qu'a eu lieu la Révolution tranquille au Québec. Elle a stimulé le fait francophone non seulement à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle

³ J.C.M. Ogelsby, « 'Who Are We' : the Search for a National Identity in Argentina, Australia and Canada, 1870-1950 », in D.C.M. Platt and Guido Di Tella, *Argentina, Australia & Canada, Studies in Comparative Development, 1870-1965*, Oxford (RU) : St Antony's/Macmillian Series, 1985, pp. 110-122

⁴ Ministère des Affaires étrangères du Canada, *le Canada et l'Afrique Subsaharienne*, (en ligne) www.dfait-maeci.gc.ca/africa/menu-fr.asp (page consultée le 22 septembre 2008)

⁵ *Ibid.* Il convient de préciser que nous nous basons sur le choix retenu par le Ministère canadien des Affaires étrangères. Mais d'autres autorités considèrent que la Mauritanie est partie intégrante de l'Afrique subsaharienne dont elle est partie intégrante dans le domaine économique. On peut le supposer de la part de l'Union européenne dans ses rapports avec les pays de la zone ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), les pays d'Afrique du Nord n'en faisant pas partie. Voir la Documentation française, *Union Européenne : l'aide au développement des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique)*, (en ligne)

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/developpement-pays-acp/index.shtml>
(page consultée le 22 septembre 2008)

internationale. Le Canada a ainsi été placé devant la nécessité de se doter d'une ligne de conduite vis-à-vis des pays africains francophones.

Le Canada connaît également, à partir des années 1960, un essor de l'immigration d'origine non-européenne, essentiellement d'Asie, d'Amérique latine et, à un degré moindre, d'Afrique, comme en témoigne le Livre blanc de 1966⁶. L'immigration originaire d'Afrique n'a pas été seulement de nature économique. Elle a aussi revêtu une dimension politique comme l'illustre notamment le cas des Ismaéliens expulsés d'Ouganda en 1972. Ce groupe religieux est essentiellement originaire de l'Inde, mais sa dynastie provient de l'Iran. Il représente un courant minoritaire de l'islam chiite. Certains Ismaéliens ont immigré en Afrique orientale et australe, avant de se réfugier dans les pays occidentaux. Avec le Royaume-Uni, ils ont privilégié le Canada en raison des liens étroits qu'entretenait le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau avec leur chef spirituel, l'Aga Khan⁷. Afin d'intégrer les vagues successives d'arrivants, le Canada a eu besoin de développer son « identité collective », dont l'idée a été présentée dans ce contexte par Wilfried von Bredow⁸.

La décennie 1960 a aussi été celle des indépendances africaines des pays francophones et anglophones. Sur ce continent, cela s'est traduit par l'ouverture du Canada aux marchés africains, comme le souligne Linda Freeman⁹, et par la venue

⁶ Josephine C. Naidoo, « africains » dans Encyclopédie canadienne (en ligne), www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0000055 (page consultée le 22 septembre 2008)

⁷ Milton Israel, Multicultural Canada, « Ismailis », (en ligne) www.multiculturalcanada.ca/ccp/content/ismailis.html, (page consultée le 22 septembre 2008)

⁸ Wilfried Von Bredow, « Souveränität und Identitätspolitik Kanadas » (la souveraineté et la politique identitaire du Canada) in Wilfried von Bredow (dir.), *Die Aussenpolitik Kanadas* (La politique extérieure du Canada), Wiesbaden (All.) : Westdeutscher Verlag, 2003, p.39 et Wilfried Von Bredow, « Ironische Mythen des Souveränität. Kanadas Sorgen um seine staatliche Einheit » (Mythes ironiques de la souveraineté. Les soucis du Canada pour son unité étatique) in Waldemar Zacharasiewicz et Fritz Peter Kirsch, *Kanada/Europa, Chancen und Probleme der Interkulturalität*, (Canada/Europe, Chances et problèmes de l'interculturalité), Kanada-Studien, Hagen (All.) : ISL-Verlag, 2000, p.38

⁹ Linda Freeman, « L'ouverture sur le marché africain : le Canada et l'Afrique dans les années 80 », *Études Internationales*, vol.14, no.1, (mars 1983), p.103-129

de ses ONG (organisations non gouvernementales). Le Canada a pu signer des traités d'aide bilatérale avec les pays nouvellement indépendants. Parallèlement, le gouvernement du Québec a commencé à nouer des relations avec les pays francophones. Les identités canadienne et québécoise ont semblé de prime abord s'exprimer en Afrique dans des visées compétitives.

Notre étude prendra fin en 2005, année qui se termine par la dissolution du gouvernement dirigé par Paul Martin, ce dernier ayant laissé la place, en janvier 2006, au Parti conservateur, Stephen Harper accédant au poste de Premier ministre. Comme la position du gouvernement Harper appartient à l'actualité, elle s'avère difficile à étudier.

Il est important de qualifier la politique étrangère menée par le Canada et de mettre en évidence ses spécificités sur la scène internationale. La grille de lecture proposée par Frédéric Charillon distingue trois types de politiques étrangères : projection, compromis ou protection¹⁰.

Les politiques étrangères de projection et de protection ne peuvent s'appliquer au Canada. Celles de projection se rapportent à des pays comme les États-Unis, la France ou le Royaume-Uni. Elles visent, selon Charillon, à projeter une influence politique, économique et culturelle à l'extérieur du territoire national, ainsi qu'à faire entendre et à défendre sa différence. Cette politique renvoie à des notions comme le prestige, la grandeur ou l'intérêt national, et leur rapport au monde se réfère à une vision globale et une diplomatie extravertie. De plus, les politiques étrangères de protection concernent des pays comme la Chine et l'Inde¹¹. Selon Charillon,

¹⁰ Frédéric Charillon, « Fin ou renouveau des politiques étrangères ? » in *Les politiques étrangères : Ruptures et continuités*, Paris : La documentation française, 2001, pp.27-31

¹¹ Voir James Heitzman and Robert L. Worden, editors. *India: A Country Study*. Washington : GPO for the Library of Congress, 1995, (en ligne), <http://countrystudies.us/india/122.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

l'objectif d'une telle politique consiste à défendre le territoire d'une agression ou d'une ingérence extérieure, et à éviter la répétition d'épisodes de l'histoire comme l'incursion ou la colonisation. Ce type de politique renvoie à des notions comme la souveraineté, la sécurité, l'intégrité territoriale ou l'image de l'ennemi. Charillon ajoute que son rapport au monde repose sur une diplomatie introvertie¹².

Dans la classification proposée par Charillon, la politique étrangère du Canada consiste en une politique étrangère de compromis. Selon lui, le but de cette politique consiste à rendre compatibles un consensus interne et un rapport au monde, à préserver le *statu quo*, à défendre ses intérêts sans prétention de supériorité et à se faire respecter sans adopter une attitude hégémonique¹³. Dans son rapport au reste du monde, le comportement adopté à l'extérieur renvoie au Canada l'image de lui-même et le sentiment d'être jugé par d'autres pays. La promotion de son identité en est une illustration. Une politique étrangère de compromis est notamment suivie par l'Allemagne¹⁴, l'Italie¹⁵ voire l'Autriche¹⁶ depuis 1945, année marquant la fin du nazisme et du fascisme dans ces pays et le retour à la démocratie¹⁷. Il en est de même avec l'Espagne¹⁸ et le Portugal à la suite de la chute respective au début des années 1980 des régimes dirigés par Franco et Salazar.

¹² *Ibid.*, p.29

¹³ *Id.*, p.30

¹⁴ Voir Martin Larose, Benoît Lemay, et Paul Létourneau, « L'Allemagne entre la défense d'une identité occidentale et d'une identité germano-européenne », *Études internationales*, vol. 35, no.1 (2004), p. 125-148 et Die Deutsche Bibliothek - CIP - Einheitsaufnahme, *Interrogeons l'histoire de l'Allemagne : les voies de la démocratie parlementaire*, Édition française, Bonn : 1998

¹⁵ Voir Silvio Lanaro, *Storia dell'Italia repubblicana : l'economia, la politica, la cultura, la società dal dopoguerra agli anni '90* (Histoire de l'Italie républicaine : l'économie, la politique, la société de l'après-guerre aux années 1990), Tascabili Marsilio Storia, Venise : Marsilio, 2001

¹⁶ Voir Thomas Chorherr, *Eine kurze Geschichte Österreichs* (Une courte histoire de l'Autriche), Ueberreuter, Vienne : Verlag Carl Ueberreuter, 2003

¹⁷ Frédéric Charillon, *op.cit.*, p.30

¹⁸ Voir Carlos Westendorp, « La política exterior de España . las prioridades permanentes y los nuevos desafíos » (La politique extérieure de l'Espagne : les priorités permanentes et les nouveaux défis), (en ligne), <http://www.incipe.org/ensayo9.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Peu de travaux ont été effectués sur les relations entre le Canada et l'Afrique subsaharienne. Les études sur la promotion de l'identité canadienne sur la scène internationale ne sont pas non plus nombreuses. En politique étrangère canadienne, les concepts de sécurité ou de souveraineté ont été privilégiés. Pourtant, l'identité est un concept central dans la politique étrangère du pays et en constante évolution. La politique extérieure canadienne s'est illustrée par de nombreux changements. C'est pourquoi, il nous semble pertinent d'effectuer une étude sur la promotion de l'identité canadienne en Afrique subsaharienne, une région dont les pays, nés il y a un demi-siècle, sont eux-mêmes en pleine quête et construction de leur identité.

Ainsi, l'identité étant une notion essentielle en science politique, notre étude permettra de déterminer non seulement son poids dans la politique étrangère du Canada, mais aussi ses répercussions sur la société canadienne. En effet, notre objectif ne consiste pas à étudier *stricto sensu* les relations entre le Canada et l'Afrique subsaharienne. Notre analyse ne vise pas non plus à étudier spécifiquement l'Afrique. Ce qui est au cœur de notre sujet, c'est bel et bien le Canada, sa société et son identité. Notre démarche vise à comprendre les motivations identitaires qui pèsent dans les relations internationales. La promotion de l'identité canadienne en Afrique subsaharienne semble s'adresser avant tout aux Canadiens et non aux Africains. Ce qui explique l'intérêt du Canada pour l'Afrique, ce ne sont pas uniquement les ressources, mais aussi la possibilité d'élaborer un Canada idéal, rassemblant l'ensemble de sa société.

L'étude de la promotion de l'identité canadienne en Afrique subsaharienne soulève la question de recherche suivante : quelles sont les motivations du Canada dans sa politique extérieure à l'égard du continent africain ?

État de la question :

Contrairement aux liens entre le Canada et les autres régions (États-Unis, et à un degré moindre Europe, Asie et Amérique latine), les relations entretenues avec les pays d'Afrique subsaharienne ont fait l'objet de moins de travaux de recherches. Les auteurs que nous avons retenus s'intéressent aux raisons pour lesquelles le Canada veut s'impliquer sur la scène internationale, et notamment sur le continent africain. Certains abordent aussi la question de l'identité canadienne dans les rapports internationaux.

En 1983, Linda Freeman publie un article qui insiste sur les motivations économiques, lesquelles sous-tendent les relations entre le Canada et les pays africains au cours des années 1970 du fait de l'ouverture du Canada aux marchés africains. En s'appuyant sur la réflexion de Cranford Pratt et Robert O. Matthews, Freeman remarque toutefois que l'intérêt national s'est réduit à ses seuls aspects économiques¹⁹.

En revanche, Andrew Clark a insisté sur l'identité canadienne dans son étude sur la politique du Canada en Afrique subsaharienne dans les années 1980²⁰. Il estime que le Canada n'a pas de politique globale à l'égard de l'Afrique subsaharienne si bien que cette absence de politique unifiée laisse le champ libre à l'identité canadienne et permet de la promouvoir. Clark juge cette situation positive. Sa réflexion repose sur les concepts de politique « coordonnée » (*mosaic policy*) et de politique

¹⁹ Robert O. Matthews et Cranford Pratt, « Canadian Policy Towards Southern Africa », in Douglas Anglin, Timothy Shaw et Carl Widstrand (dir.), *Canada, Scandinavia and Southern Africa*, Uppsala (Suède) : Scandinavian Institute of African Studies, pp.171-190

²⁰ Andrew Clark, *Coordonnée ou improvisée ? La politique canadienne envers l'Afrique subsaharienne dans les années 1980*, Ottawa : Institut Nord-Sud, 1991, p.43

« improvisée » (*patchwork policy*)²¹. Clark organise le plan de son ouvrage en fonction des objectifs annoncés par les ministres des Affaires extérieures, Pierre de Bané en 1982 et Monique Vézina en 1984²². La promotion de l'identité canadienne constitue l'un d'entre eux. Clark définit cette « identité nationale » par les cultures et les langues officielles — françaises et anglaises — au Canada et dans la plupart des pays africains. Clark en déduit que la promotion de l'identité, qui existe depuis les années 1970, revêt un caractère plus politique qu'économique dans la mesure où il porte davantage sur l'intérêt du Canada que sur celui de l'Afrique, et peut uniquement s'appliquer au continent africain²³. Clark remarque que le Canada a cherché à exprimer l'originalité de son identité par la voie multilatérale, en particulier à travers le Commonwealth et la Francophonie, deux organisations composées d'une majorité d'États africains ayant connu les occupations belge, britannique et française²⁴.

La volonté du Canada de se distinguer des États-Unis est mise en évidence par Stéphane Roussel. Il estime qu'un équilibre est à rechercher pour le Canada dans ses relations avec les États-Unis, entre tenir compte de leurs attentes et défendre l'identité canadienne, et en conclut que l'objectif pour le Canada consiste à « 'canadianiser' notre nord-américanité »²⁵.

Beaucoup d'études ont porté sur la participation du Canada dans l'aide au développement en Afrique subsaharienne. La typologie en trois tendances proposée

²¹ Andrew Clark, *op.cit.*, et Andrew Clark, *Mosaic or patchwork? : Canadian policy toward sub-Saharan Africa in the 1980s*, Ottawa : North-South Institute, 1991

²² *Ibid.*, p. 13

²³ *Ibid.*, p.43

²⁴ *Id.*, p.43

²⁵ Stéphane Roussel, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Discussion sur la politique gouvernementale*, (en ligne), www.dfait-maeci.gc.ca/cip-pic/curent_discussions/roussel-fr.asp, (page consultée le 22 septembre 2008)

par Mona Abdel Kader regroupe les recherches portant sur l'aide canadienne en Afrique subsaharienne :

— Entre 1960 et 1970, une première tendance représentée par Robert Caty et Monique Dupuis critique le programme canadien et soutient que l'aide internationale et canadienne n'a pas réalisé ses objectifs prévus en matière de réduction de la pauvreté et de développement des pays du tiers-monde en raison de facteurs liés à l'économie mondiale.

— Dans les années 1980, une deuxième tendance considère que les politiques canadiennes d'aide sont élaborées pour servir avant tout les intérêts du Canada et les considérations humanitaires y sont reléguées au second plan : on retrouve notamment Linda Freeman, Cranford Pratt, Roger Young et Jean-Philippe Thérien.

— À partir de 1971, une troisième tendance, marquée par les écrits de T.A.Keenleyside, porte sur les liens entre l'aide au développement d'une part et, d'autre part, sur le respect des droits de la personne et la démocratie. Keenleyside ajoute que cette orientation a été érigée en 1988 en principe fondamental de la politique étrangère du Canada²⁶.

D'autres auteurs se sont intéressés aux divergences de positions entre les gouvernements canadiens et québécois dans leurs rapports avec les pays étrangers, et en particulier avec les pays d'Afrique subsaharienne. À ce titre, Ben Rowswell estime que le véritable sujet à polémique (*real flashpoint*) se situe au niveau de l'identité pour caractériser les relations canado-québécoises. Selon lui, les deux gouvernements utilisent la politique étrangère pour renforcer l'identité collective du groupe qu'ils représentent. Il en déduit l'existence d'une confrontation lorsque les efforts de l'un soulignent l'identité collective de l'autre²⁷. Quant à Paul-André

²⁶ Mona Abdel Kader, « Evolution de la politique canadienne de coopération : le cas de l'Afrique francophone de 1988 à 1996 », Mémoire de Maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal, 1998, pp.2-8

²⁷ Ben Rowswell, « The federal context: Ottawa as padlock or partner ? », *American Review of Canadian Studies*, Summer 2002, vol. 32, pp.215-238

Comeau et Jean-Pierre Fournier, ils estiment que la France est à considérer comme un partenaire dans les relations internationales du Québec en Afrique. Comeau et Fournier déclarent, à propos de la Francophonie et du rôle du Québec dans ce projet, que « tout ou presque se joue en Afrique ». Nous remarquons que l’Afrique se situe au cœur de l’application de la doctrine Gérin-Lajoie qui consiste, selon Bernard Dorin, « à exercer à l’international les pouvoirs reconnus au Québec par la constitution »²⁸. En effet, dans son discours prononcé le 12 avril 1965, Paul Gérin-Lajoie se prononce en faveur de « la détermination du Québec à prendre dans le monde contemporain la place qui lui -revient »²⁹.

Problématique :

L’identité constitue un concept essentiel de la politique étrangère du Canada, en particulier dans sa politique à l’égard du continent africain. La documentation portant sur l’identité canadienne dans les relations internationales traite peu de l’importance de l’opinion publique. Par conséquent, la problématique retenue dans notre étude consiste à nous demander quel a été, pour le Canada, l’impact de la promotion de son identité nationale en Afrique subsaharienne sur l’ensemble de sa société entre les années 1960 et 2005.

²⁸ Paul-André Comeau et Jean-Pierre Fournier, « Un Commonwealth à la française » in *Le lobby du Québec à Paris, Les précurseurs du Général de Gaulle*, Montréal : Québec Amérique, 2002, p.97.

²⁹ Stéphane Paquin (dir.). Louise Beaudoin, Robert Comeau et Guy Lachapelle (avec la collaboration de), *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005), Le prolongement externe des compétences internes*, Lévis (Qué) : Presses de l’université Laval, 2006

Hypothèse de recherche :

Le fait pour le Canada d'affirmer qu'il veut promouvoir son identité nationale en Afrique subsaharienne s'adresse avant tout aux Canadiens et non à l'ensemble des populations africaines.

L'objectif de notre étude consistera à démontrer l'hypothèse selon laquelle *la promotion par le Canada de son identité nationale en Afrique subsaharienne contribue à souder sa société.*

Qu'entendons-nous par « souder » ? Ce terme, qui provient du latin *solidare*, affermir, verbe qui vient lui-même de *solidus*, solide, a la même origine que l'adjectif « solidaire » (*in solidum*). « Souder », qui signifie donc rassembler des éléments divers en une masse solide³⁰, consiste dans notre étude à rassembler la société canadienne, celle-ci étant parfois divisée par des courants de pensée intervenants de façon interne ou externe. La promotion de l'identité canadienne en Afrique subsaharienne a été un moyen pour le gouvernement du Canada de limiter de possibles atteintes à sa souveraineté.

Méthodologie :

Notre hypothèse sera vérifiée en articulant notre étude autour de quatre cas concrets, dans lesquels le Canada a pu promouvoir son identité en Afrique subsaharienne. Ils occupent également une place essentielle dans la politique étrangère canadienne à l'égard de l'Afrique subsaharienne entre les années 1960 et 2005.

³⁰ Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, *Portail lexical, lexicographie, souder*, (en ligne), <http://www.cnrtl.fr/definition/souder> (page consultée le 21 septembre 2008)

Premièrement, la crise entre le Canada et la France à la suite de la conférence de Libreville au Gabon en 1968 montrera que les relations parfois tendues entre le Canada et le Québec s'illustrent dans leurs politiques respectives à l'égard de l'Afrique. Le rôle de la France comme acteur extérieur mais impliqué dans les relations Canada-Québec sera également à prendre en compte.

Deuxièmement, nous traiterons de l'action du Canada dans le cadre du NEPAD. Cette initiative visant à la démocratisation en Afrique menée au sein du G8 lui permet de se situer parmi les plus importantes des puissances moyennes. Cette dernière expression sera préalablement définie. Nous montrerons également que le Canada fait partie des puissances moyennes les plus présentes en Afrique.

Troisièmement, la politique menée par le Canada à l'égard de l'Afrique du Sud pendant le régime de l'apartheid est une application concrète du multilatéralisme, effectuée par le gouvernement Mulroney au sein des institutions internationales. Cette étude de cas montre que le Canada peut promouvoir des initiatives sur la scène internationale. L'étude des relations entre les deux pays est d'autant plus intéressante en raison d'un nombre important de sources disponibles. Nous constaterons que l'identité canadienne a sensiblement différé entre les gouvernements Trudeau et Mulroney.

Finalement, nous insisterons sur les missions canadiennes de maintien de la paix en Afrique Centrale, région où se sont déroulées la majorité de ses opérations militaires. Nous montrerons que le Canada tend à recourir au maintien de la paix en Afrique subsaharienne comme moyen pour y exprimer son identité.

Présentation des sources :

Nous observons un déséquilibre entre les sources issues du Canada et du continent africain. La documentation trouvée est essentiellement canadienne et donne surtout le point de vue canadien, autrement dit la perception de ces relations par le Canada.

Toutefois, un complément est apporté grâce aux écrits étrangers. Ils permettent de nuancer l'opinion et d'avoir un point de vue extérieur sur la politique étrangère du Canada. Les monographies rédigées en allemand, dont l'ouvrage de Wilfried Von Bredow³¹, portent dans l'ensemble sur la politique extérieure du Canada. La documentation en espagnol, italien et portugais a été essentiellement utilisée à des fins de comparaison avec des pays étrangers.

En ce qui a trait à la documentation officielle provenant du gouvernement du Canada, les acteurs primordiaux sont les Ministères des Affaires étrangères et du Patrimoine canadien, ainsi que l'ACDI (Agence canadienne de développement international). Nous nous fonderons sur de la documentation en ligne, dont certaines pages Internet des acteurs que nous venons d'identifier, et des cahiers d'information du gouvernement du Canada pour connaître ses orientations en politique étrangère. Nous analyserons aussi des discours de personnalités politiques canadiennes, comme celui du Premier Ministre Jean Chrétien³². Les données émanant respectivement des gouvernements du Canada et du Québec nous permettront d'évaluer les chiffres de l'immigration d'Afrique subsaharienne au Canada et plus spécifiquement dans la

³¹ Wilfried Von Bredow (dir.), *Die Aussenpolitik Kanadas* (La politique étrangère du Canada), Wiesbaden (All.) Westdeutscher Verlag, 2003

³² Jean Chrétien, « Notes pour une allocution du Premier ministre Jean Chrétien pour souhaiter la bienvenue aux participants à la table ronde du G8 sur le NEPAD », *Gouvernement du Canada, Bureau du Conseil privé*, 18 mars 2003, (en ligne), www.pco-bcp.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=archivechretien&Sub=Speeches&Doc=nepadrountable.20030318_f.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

province du Québec. Ces sources sont essentielles pour une analyse de départ. Il faut compléter cette documentation officielle par des écrits individuels, rédigés par des membres de la société civile, notamment des scientifiques et des journalistes. En effet, les relations entre le Canada et l’Afrique ne se limitent pas à la définition de l’identité nationale qu’en donnent les gouvernements canadiens successifs. Ces sources mettent en évidence les aspects critiques pour mieux cerner l’identité nationale.

Dans notre étude, nous privilégierons des monographies, essentiellement de la fin des années 1980 jusqu’en 2007. D’une façon générale ou plus spécifique à l’égard des pays d’Afrique subsaharienne, les monographies portent surtout sur la politique extérieure canadienne dans l’aide au développement et le maintien de la paix. Lorsque la documentation s’intéresse à la politique étrangère canadienne dans sa globalité, notre objectif consistera à l’appliquer à l’Afrique subsaharienne. De plus, nous nous appuierons sur des articles de revues spécialisées, qui portent sur les éléments composant l’identité canadienne. Les articles utilisés sont surtout sur papier, et parfois en ligne. Les sources provenant des ONG et des organisations de missionnaires canadiens sont peu présentes dans cette étude car ces deux acteurs ne contribuent pas en priorité à la promotion de l’identité canadienne.

Plan du mémoire :

Nous proposerons un plan en trois chapitres afin de démontrer l’hypothèse de recherche dégagée précédemment.

Dans le premier chapitre, nous présenterons le cadre théorique de manière approfondie. Nous expliciterons la définition de l’image pour la distinguer de l’identité, les deux termes semblant avoir un sens assez proche, puis nous aborderons

l'approche constructiviste pour en conclure que l'identité canadienne a sensiblement évolué au cours des années 1960 à 2005 (Chapitre 1).

Dans le deuxième chapitre, nous montrerons que des valeurs composant l'identité canadienne sont parfois contestées dans leurs définitions et leurs applications.

En premier lieu, les valeurs canadiennes prônées par les différents gouvernements soulèvent des critiques dans certaines catégories de la population, telles l'économie de marché ou le multiculturalisme. En outre, certaines d'entre elles sont largement acceptées sur le principe, comme la démocratie ou les droits de la personne, mais suscitent dans la société des interrogations quant à leurs applications.

En deuxième lieu, nous traiterons de la remise en cause de la promotion de l'identité canadienne en Afrique subsaharienne par le développement des relations internationales du Québec. Le gouvernement du Québec veut promouvoir ses propres valeurs qui sont parfois en contradiction avec celles du Canada. En effet, la doctrine Gérin-Lajoie préconise une politique propre au Québec, notamment sur la scène internationale. Cette situation réduit le poids politique du Canada dans ses rapports avec les autres pays. Nous aborderons notre premier cas avec la crise de Libreville au Gabon en 1968. En conséquence, la revendication par le Québec d'une politique internationale s'est poursuivie malgré l'instauration du bilinguisme par Trudeau (Chapitre 2).

Dans le troisième chapitre, nous montrerons que, face aux atteintes à son identité sur son propre territoire, le Canada va décider de la promouvoir en Afrique subsaharienne afin de la consolider. Les initiatives ou parfois l'absence de décisions en politique étrangère vont contribuer à rassembler la société canadienne. Ainsi le Gouvernement du Canada s'appuie sur l'opinion publique. En premier lieu, l'aide au développement, dont le but vise à lutter contre la pauvreté, a été majoritairement

soutenue par la population canadienne. L'introduction de la conditionnalité dans l'aide au développement va permettre au Canada de faire en sorte que ses valeurs soient exprimées dans les pays africains. Nous traiterons de notre deuxième cas, le NEPAD (*The New Partnership for Africa's Development*), initiative basée sur une politique de conditionnalité et qui résulte de la participation du Canada au G8. L'examen de ce cas permettra de situer le Canada dans le haut des puissances moyennes qui s'investissent le plus en Afrique.

En deuxième lieu, la pression de la société va inciter le Canada à recourir aux institutions internationales pour promouvoir ses valeurs. Nous soutiendrons que, pour y aboutir, le Canada privilégie le multilatéralisme contrairement aux États-Unis qui préconisent un mode plus unilatéral. Nous étudierons notre troisième cas portant sur la politique menée par le gouvernement canadien à l'égard de l'Afrique du Sud, de 1960 à la fin de l'apartheid. Il sera surtout question d'un examen successif des politiques canadiennes menées par les gouvernements Trudeau et Mulroney afin de rendre compte de l'évolution de l'identité canadienne. Nous montrerons que la pression de l'opinion publique a incité le gouvernement Mulroney à prendre des mesures contre le gouvernement sud-africain afin qu'il abolisse l'apartheid.

De plus, le Canada a mis à profit des missions de maintien de la paix pour exprimer son identité. Notre dernier cas mettra l'accent sur les opérations se déroulant en Afrique Centrale entre 1960 et 2005. Nous tenterons *a contrario* de comprendre les raisons de l'absence de réaction du Canada lors du génocide rwandais de 1994, ce qui avait suscité des critiques de l'opinion publique (Chapitre 3).

CHAPITRE 1 :

L'APPROCHE CONSTRUCTIVISTE DANS LA PROMOTION

DE L'IDENTITÉ CANADIENNE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Pour élaborer notre cadre théorique, nous devons préalablement expliciter le concept principal de notre étude, l'identité canadienne. Cette définition est nécessaire à la compréhension du cadre théorique. Il ne s'agira pas d'élaborer une définition figée, l'identité canadienne étant en pleine évolution. Il sera plutôt question de savoir à quoi elle fait référence au cours de l'histoire. Nous distinguerons aussi le concept d'identité canadienne de celui de l'image du Canada. En effet, ce concept proche appartient au même domaine d'étude mais présente un sens différent (1.1.).

Pour répondre à la problématique précédemment dégagée, nous aurons recours à un cadre théorique constructiviste. Nous élaborerons une présentation approfondie de l'approche constructiviste et nous nous fonderons sur les analyses de différents théoriciens (1.2.).

Nous montrerons également qu'en Afrique subsaharienne, l'identité canadienne s'est exprimée de diverses manières et s'est illustrée par une évolution constante entre 1960 et 2005 (1.3.).

1.1. L'identité canadienne, principal concept de notre étude

Dans notre étude, l'identité canadienne correspond à l'identité nationale du Canada. Elle vise à s'exprimer à l'étranger et se distingue de l'identité collective. En effet,

nous avons vu précédemment que dans les années 1970, afin d'intégrer les différents arrivants, le Canada avait pour objectif de construire une identité collective, idée développée dans ce sens par Wilfried von Bredow³³. L'identité collective renvoie donc à l'identité intervenant à l'intérieur même de la société canadienne.

1.1.1. Distinction entre identité et image du Canada

L'identité revêt un sens différent de celui de l'image : l'identité précède et génère l'image, mais plusieurs images peuvent faire évoluer l'identité³⁴. L'image provient des mots latins *imagine* (statue) et *imago* (portrait, ombre d'un mort, copie, comparaison). L'image d'une chose ou d'un individu fait référence à son aspect particulier ainsi qu'à sa reproduction exacte ou sa représentation analogique³⁵. L'image se définit dans notre étude comme la forme de représentation du Canada en Afrique subsaharienne parmi les populations africaines. L'image est ainsi une forme de représentation de l'identité. Dans notre étude, l'image du Canada va répondre à la question suivante : comment les populations africaines perçoivent le Canada ? La recherche d'une image positive dans le monde est résumée par Peyton V. Lyon et Brian W. Tomlin par la phrase suivante : *Canada liked to be liked*³⁶. La promotion de l'identité canadienne va aboutir à la création d'une image positive du Canada parmi les populations africaines. En retour, celle-ci va faire évoluer l'identité canadienne de sorte que le Canada va être davantage en mesure de promouvoir son identité en

³³ Wilfried Von Bredow, « Souveränität und Identitätspolitik Kanadas » (la souveraineté et la politique identitaire du Canada) in Wilfried von Bredow (dir.), *Die Aussenpolitik Kanadas* (La politique extérieure du Canada), Wiesbaden (All.) : Westdeutscher Verlag, 2003, p.39

³⁴ Communiquance, *Stratégie de communication*, « Identité et images réelles et symboliques d'une organisation », (en ligne), <http://www.communiquance.com/Strategie/Identite.Image.html> (page consultée le 22 septembre 2008)

³⁵ Alain Rey (dir.), *Le Grand Robert de la Langue Française*, Paris : Dictionnaires Le Robert VUEF, 2001, p.2075-2076

³⁶ Peyton V. Lyon et Brian W. Tomlin, « The Canadian Image » in *Canada as an International Actor*, Canadian Controversies Series, General Editor : Robert Jackson, Toronto : Macmillan of Canada, 1979, p.77

Afrique. Les travaux de Steven Kendall Holloway sur la société nord-américaine et la perception positive du Canada (*Canada the Good*) montrent que le Canada va symboliser davantage le rêve américain (*American Dream*) que les États-Unis³⁷. En effet, la plupart des étrangers perçoivent la culture canadienne comme une variante de la culture nord-américaine dans la mesure où les États-Unis, malgré des désaccords politiques, renvoient à la culture canadienne considérée comme la plus proche (*the US remains our « most similar » culture*)³⁸. Holloway énumère plusieurs expressions positives qui caractérisent l'Amérique du Nord pour en conclure que le Canada apparaît comme le meilleur endroit où habiter (*best place to live*). Il mentionne notamment l'environnement naturel vaste et splendide, les abondantes ressources du pays et de ses habitants, les hauts niveaux de richesse et de libertés personnelles, les traditions libérales de tolérance et d'égalité, et encore l'innovation technologique et la créativité³⁹. Et comme le précise Holloway, ce sont surtout des caractéristiques admirées par les autres pays qui distinguent le Canada des États-Unis. Elles ont été mises en évidence avec le rôle des États-Unis en tant que superpuissance occidentale à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945⁴⁰. Selon Holloway, le Canada, tout en partageant les bénéfices consacrés à la sécurité, pouvait éviter une association directe avec les aspects les plus négatifs de la guerre froide à l'instar de la vaste expansion du secteur militaire, de l'augmentation d'institutions de sécurité nationale comme la *CIA (Central Intelligence Agency)*, de l'interventionnisme tiers-mondiste, de l'unilatéralisme politique (justifié comme une nécessité du *leadership*) ou de la guerre du Vietnam⁴¹.

³⁷ Steven Kendall Holloway, *Canadian Foreign Policy – Defining the National Interest*, Peterborough (Ont.) Broadviewpress, 2006, p. 238

³⁸ *Id.*, p. 238

³⁹ *Id.*, p. 238

⁴⁰ *Id.*, p. 238

⁴¹ *Id.*, p. 238

Pour ces raisons, le Canada, déjà considéré au même titre que l'Australie ou les États-Unis comme un pays d'immigration en raison de son histoire, est perçu sur le continent africain comme un pays attirant, et bénéficie en Afrique d'une image plus positive que celle associée aux États-Unis. Ce sont les raisons économiques et sécuritaires qui incitent les populations à immigrer, mais l'image du pays d'accueil dans le pays d'origine est déterminante chez les immigrants dans leurs choix de destinations. Il reste que, plus globalement selon Holloway, aux yeux d'une bonne partie du monde, le Canada reflète aujourd'hui ce que les États-Unis auraient pu être si les circonstances historiques l'avaient permis (*Thus, for most of the world, Canada today reflects what, on a better historical trajectory, the US might have been*)⁴².

Cependant, comment pouvons-nous évaluer l'impact de cette image positive du Canada sur les populations africaines ? Quels critères pouvons-nous retenir ? Nous proposons de mesurer l'attractivité du Canada en Afrique à travers une étude basée sur les chiffres de l'immigration⁴³. Notre analyse se concentre sur ceux des populations issues des pays d'Afrique subsaharienne. Pour y aboutir, nous nous fonderons sur les chiffres de l'immigration africaine au Canada et plus spécifiquement au Québec. En effet, contrairement aux autres provinces canadiennes, des compétences propres lui ont été conférées dans ce domaine. C'est le gouvernement du Québec qui décide lui-même quels immigrants il souhaite accueillir sur son territoire. Pour s'installer au Québec en tant que travailleur qualifié et obtenir le statut de résident permanent du Canada, les immigrants doivent au préalable obtenir un document précis, le CSQ (Certificat de sélection du Québec), qui est délivré par les autorités québécoises et confère la qualité de résident du Québec. Pour ces raisons, les chiffres de l'immigration issue de l'Afrique

⁴² *Id.*, p. 238

⁴³ Pour le Canada voir Joséphine C. Naidoo, *op.cit.* et pour le Québec plus spécifiquement voir . Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Statistiques sur l'immigration récente*, (en ligne), www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-immigration-recente.html (page consultée le 22 septembre 2008)

subsaharienne permettent d'évaluer l'attractivité du Canada dans cette région du monde. Seulement, au Québec, nous constatons ce phénomène davantage dans le cas de l'Afrique francophone où les ressortissants sont plus nombreux à immigrer pour des raisons linguistiques⁴⁴. Précisons que les chiffres de l'immigration au Québec sont inclus à l'intérieur des données sur l'immigration au Canada. La lecture des tableaux nous confirme que malgré une immigration minoritaire par rapport à celles en provenance d'Asie et d'Amérique latine, le Canada a accueilli entre 1960 et 2005 un nombre croissant de ressortissants africains⁴⁵. Cet accroissement d'immigration originaire d'Afrique subsaharienne s'analyse comme un effet direct de l'image positive dont jouit le Canada sur le continent africain. Nous en déduisons que l'image positive d'un pays va se traduire par une immigration plus massive dans ce pays même⁴⁶.

Comme nous avons affirmé que l'image pouvait faire évoluer l'identité canadienne, nous constatons que l'apport des populations africaines a abouti à des changements dans la société canadienne. Cette image a contribué à faire évoluer l'identité, désormais constituée aussi de l'apport de populations africaines. Cette augmentation, quoique relative, de l'immigration originaire d'Afrique, se concrétise au Canada par le développement de structures d'accueil destinées aux nouveaux arrivants en provenance des pays d'Afrique subsaharienne. À Montréal, les Pères blancs ont ouvert en 1988 le Centre communautaire africain connu sous le nom de Centre Afrika⁴⁷. D'autres organismes ont vu le jour comme Interconnexion Nord-Sud⁴⁸ ou

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Id.*

⁴⁶ Voir Denise Helly, « Is Canada a Country of Exception for Immigrants and their Families? », Québec Métropolis Center, Immigration and Metropolis, *Versions anglaise et japonaise in Diversité canadienne/Canadian Diversity*, Printemps, vol 4: 2, 2005.
http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/Helly%20Canada%20country.pdf (page consultée le 16 septembre 2008)

⁴⁷ Centre Afrika, *Centre communautaire africain*, (en ligne),
<http://www.centreafrika.com/centreafrika.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Défis Makondé⁴⁹. Leur principal objectif consiste à aider les immigrants africains à intégrer le marché du travail. De même, des associations comme Amitiés Canada-Rwanda⁵⁰ visent à rassembler les personnes originaires d'un même pays d'Afrique. Il existe également des groupes dont l'objectif consiste à promouvoir la culture africaine et à la sensibiliser auprès de la population canadienne⁵¹. L'identité canadienne a donc évolué en intégrant en son sein une minorité de ressortissants d'origine africaine. Ces initiatives peuvent inciter le Canada à développer ses relations avec les pays d'Afrique subsaharienne dont sont originaires les immigrants. Ces derniers sont plus nombreux à immigrer au Canada du fait qu'une communauté est déjà en place et dispose de structures d'accueil. Certains immigrants africains ont également des membres de leurs familles déjà installés au Canada.

1.1.2. Définition de l'identité

Il convient d'explicitier au préalable le terme d'identité, notion très large, en relation avec le sujet de notre étude : ce mot vient du bas latin *identitas*, qualité de ce qui est le même, mot lui-même issu du latin classique *idem* qui signifie le même. Au sens général, l'identité correspond à identique. L'identité d'une personne, ce sont les principaux traits et caractéristiques qui sont propres à un individu et permettent d'établir l'individualité d'une personne. Le concept d'identité répond à la question : qu'est-ce qui constitue l'unicité d'une personne ? Plusieurs critères peuvent être avancés : le nom, la langue, la culture, l'histoire, l'appartenance religieuse ou la

⁴⁸ Interconnexions Nord-Sud, *Centre Afrika, Centre communautaire africain*, (en ligne) <http://www.centreafrika.com/interconnexions.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

⁴⁹ Défis Makonde, *Centre Afrika, Centre communautaire africain*, (en ligne) <http://www.centreafrika.com/defismakonde.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

⁵⁰ Amitiés Canada-Rwanda, (en ligne), <http://www.amitiesscr.org> (page consultée le 22 septembre 2008)

⁵¹ Pour l'art africain : Ar-Afrik, La référence sur les arts contemporains, *Canada*, (en ligne), <http://www.foutah.com/canada.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

citoyenneté, notamment⁵². Il en est de même dans le domaine des relations internationales. Dans ce cas, l'identité s'applique à un ou des États. On parle d'identité nationale. Il s'agit d'examiner les caractères fondamentaux de celle-ci. Ils varient selon les États et les époques, l'identité étant un concept connaissant un changement perpétuel et n'a pas un sens figé. Il convient par conséquent, d'appliquer cette définition à notre étude. L'expression « identité canadienne », ou identité du Canada s'inspire directement de cette définition.

1.1.3. Formation de l'identité canadienne

Dans le contexte canadien, plusieurs travaux dont ceux de Paul-André Linteau nous permettent d'en éclairer la signification et de mettre en évidence les éléments essentiels⁵³. En appliquant la définition mentionnée précédemment, on en déduit que l'identité canadienne a été influencée par l'histoire du pays. Nous pouvons distinguer deux périodes principales dans la formation de l'identité canadienne : la colonisation et les relations avec ses partenaires privilégiés. En effet, la colonisation a été pratiquée au Canada par les Français et les Britanniques. La colonisation française remonte à l'arrivée en 1534 de l'expédition de Jacques Cartier⁵⁴. Elle a laissé au Canada un héritage linguistique et religieux. Aujourd'hui, le français est la langue principale du Québec et le catholicisme y est la religion majoritaire. Parallèlement à l'établissement des colons français en Nouvelle-France, les Britanniques se sont établis sur la côte atlantique en prenant la Nouvelle-Amsterdam aux Hollandais et en changeant le nom *Nieuw Amsterdam* par celui de New York en 1664. Cette proximité géographique entre Britanniques et Français a mené en 1756 à une guerre avec des

⁵² Alain Rey (dir.), *Le Grand Robert de la Langue Française*, Tome 6, Paris : Dictionnaires Le Robert-VUEF, 2001, pp.2037-2038

⁵³ Paul-André Linteau, *Histoire du Canada*, Que sais-je ?, Paris : Presses Universitaires de France, 1994

⁵⁴ Voir Émilie Cappella, *Champlain le fondateur de Québec*, Coll. Traces & Fragments, Paris Magellan & Cie, 2004, p. 25-26 et Polly Morrice, *The French Americans*, The Peoples of North America, New York : Chelsea House Publishers, 1988, pp. 13-31

conséquences déterminantes pour l'avenir du Canada. De nombreux historiens québécois la nomment Guerre de la Conquête (ou Guerre de Sept ans)⁵⁵ tandis que du côté anglophone, on parle de *French and Indian War*⁵⁶. La signature du Traité de Paris le 10 février 1763 met fin aux hostilités et se traduit par la cession de la Nouvelle France aux Britanniques⁵⁷.

La colonisation britannique est porteuse d'un héritage pour le Canada. Paul-André Linteau distingue deux documents importants : la *Proclamation royale* de 1763 et l'*Acte de Québec* de 1774. Alors que la *Proclamation royale* de 1763 visait à l'assimilation des Canadiens français en imposant le droit britannique à une population auparavant soumise à la coutume de Paris, l'*Acte de Québec* de 1774 rétablissait les lois civiles françaises et reconnaissait le catholicisme⁵⁸. La guerre d'Indépendance américaine a également produit des effets sur la formation de l'identité canadienne. À la fin de la guerre, Linteau évalue un nombre approximatif compris entre 40 000 à 50 000 Loyalistes souhaitant rester des sujets britanniques et ayant quitté les États-Unis pour les territoires britanniques situés au Nord, essentiellement la Nouvelle-Écosse. Ils ne voulaient pas être soumis au droit civil français et demandaient la création d'institutions parlementaires de type britannique. En conséquence, l'Acte constitutionnel de 1791 divise la province de Québec de l'époque en deux colonies : le Haut-Canada (sud de l'Ontario actuel) dont la population est essentiellement anglophone et soumise à la *Common Law* britannique et le Bas-Canada (sud du Québec aujourd'hui) qui est surtout francophone et reste soumis au droit français⁵⁹. Le Traité de Jay conclu en 1794 règle définitivement le

⁵⁵ Paul-André Linteau, *Histoire du Canada, Que sais-je ?*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994, pp.30-31

⁵⁶ Pour l'expression en anglais voir Marie-Ève Roy, « La sécurité humaine : tributaire de l'identité nationale canadienne et protectrice des intérêts nationaux », Mémoire de Maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2005, p.15

⁵⁷ Paul-André Linteau, *op.cit.*, pp.30-31

⁵⁸ *Ibid.*, pp.32-34

⁵⁹ *Id.*, pp.34-35

partage des territoires entre la Couronne britannique et les États-Unis, malgré une nouvelle guerre débutée en 1812 et terminée en 1814 lors du Traité de Gand⁶⁰. Selon Linteau, l'anglais est devenue langue officielle et, par l'Acte d'Union de 1840, les deux Canada — Haut et Bas — ont été unifiés⁶¹.

La relation entre le Canada et ses partenaires privilégiés, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France constitue un deuxième élément important dans la formation de l'identité canadienne. En effet, nous avons vu que le territoire canadien s'était formé du fait de la création des États-Unis. Cependant le Canada possède le statut de Dominion à partir de 1867 en vertu de l'Acte d'Amérique du Nord Britannique (*British North American Act*) lequel se traduit par une forme limitée d'autonomie, celle-ci intervenant uniquement dans les affaires intérieures⁶². En 1867, le nouveau régime constitutionnel est celui de la confédération, mais Linteau précise qu'il s'agit en pratique d'une fédération divisée en quatre provinces (l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick)⁶³. En fait, comme semble le suggérer Jean-Claude Redonnet⁶⁴, nous pouvons estimer que le Canada entretient réellement lui-même des relations avec les États-Unis depuis 1931, date du Statut de Westminster – Application en force de loi de la Résolution Balfour de 1926 — qui le libère de la tutelle britannique notamment dans les questions relatives aux affaires étrangères⁶⁵. Le Statut de Westminster crée la libre communauté d'États souverains connue sous le nom de *British Commonwealth of Nations*⁶⁶. Celle-ci est à la base de la relation entretenue désormais avec le Royaume-Uni. Quant à la France, le Canada

⁶⁰ Paul-André Linteau, *op.cit.*, p. 36

⁶¹ *Id.* p.47

⁶² Pierre Lurbe, *Le Royaume-Uni aujourd'hui*, Les Fondamentaux, Paris : Hachette supérieur, 1996-2000, p.139

⁶³ Paul-André Linteau, *op.cit.*, p. 60-61

⁶⁴ Jean-Claude Redonnet, *Le Canada*, Le point des connaissances actuelles, Que sais-je ?, Paris : Presses universitaires de France, 1996

⁶⁵ Pierre Lurbe, *op.cit.*, p.142

⁶⁶ *Ibid.*, p.142

a surtout eu des liens, parfois difficiles, à partir des années 1960 à la suite du rapprochement politique entre la province de Québec et la France⁶⁷.

En conséquence, l'identité canadienne est principalement construite sur plusieurs facteurs comme la culture, le système juridique, la langue, la religion et le pays d'origine. Deux populations sont à distinguer : l'une de confession catholique, et originaire essentiellement de France, et l'autre anglophone, majoritairement protestante, venue du Royaume-Uni. Il s'ensuit que les valeurs et, par voie de conséquence, les intérêts partagés ne sont pas toujours les mêmes. Enfin, selon elle, les relations avec surtout les États-Unis mais aussi le Royaume-Uni et la France sont essentiels. L'identité canadienne s'est formée par rapport à ces trois États. La présence continue des Premières nations dont l'établissement en Amérique du Nord est antérieur à la colonisation⁶⁸ (*Canada* est un nom qui vient du huron-iroquois et veut dire village ou agglomération⁶⁹), ainsi que les vagues successives d'immigration⁷⁰ peuvent s'ajouter aux éléments distingués précédemment. Enfin, un même groupe linguistique peut être composé de plusieurs identités : les Écossais ont voulu se distinguer des autres groupes provenant du Royaume-Uni — Anglais, Gallois, et Irlandais— en raison de leur culture et de leur histoire⁷¹.

⁶⁷ Voir Frédéric Bastien, *Le poids de la coopération : le rapport France-Québec*, Chaire de Recherche du Canada en Études Québécoises et Canadiennes, Montréal . Québec Amérique, 2006

⁶⁸ Sur les relations entre les Premières nations et les Français aux XVIe et XVIIe siècles, voir Émilie Cappella, *op.cit.*, pp.17-18 et pp. 72-79, et sur les Premières nations au Canada, voir Claude Fohlen, *Les Indiens d'Amérique du Nord*, Édition actualisée, Le point des connaissances actuelles, Que sais-je ?, Paris : Presses universitaires de France, 1985

⁶⁹ Voir pour la traduction W.Kaye Lamp, *Encyclopédie canadienne*, « Canada », (en ligne), <http://thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0001216> (page consultée le 22 septembre 2008)

⁷⁰ Voir aussi Paul-André Linteau, *op.cit.*

⁷¹ J.M. Burnsted, *Encyclopédie canadienne*, « Écossais », (en ligne) <http://thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0007222> (page consultée le 22 septembre 2008)

En somme, l'identité canadienne s'est essentiellement bâtie sur une opposition entre deux cultures, une proximité géographique avec un puissant voisin, des liens historiques avec les deux anciennes puissances coloniales, un apport continue d'immigration, et l'héritage des Premières nations. Ces éléments de base de l'identité canadienne ayant été identifiés, la question du cadre théorique se doit d'être examinée. Comme nous avons choisi un cadre constructiviste, l'approche retenue est d'abord à définir. Elle permettra de mesurer l'évolution de l'identité canadienne ainsi que d'élaborer la ligne directrice qui sera suivie dans cette étude.

1.2. Présentation de l'approche constructiviste

Pour mieux comprendre l'approche constructiviste, il est nécessaire de remonter à ses différentes sources.

1.2.1. Les origines de l'approche constructiviste

Dans son article, Alex Macleod situe la naissance du constructivisme en sociologie dans les années 1960⁷² avec les travaux non seulement de Berger et Luckman⁷³ mais aussi d'Anthony Giddens⁷⁴. Cependant, il considère, comme nombre d'analystes, que cette approche s'est appliquée aux Relations internationales à la fin des années 1980. Ils mentionnent à ce titre deux articles clés, l'un d'Alexander Wendt en 1987, qui portait sur le débat entre l'agence et la structure⁷⁵, puis celui de Nicolas Onuf en 1989 *Word of Our Making : Rules and Rule in Social Theory and International*

⁷² Alex Macleod, « L'approche constructiviste de la politique étrangère » in Frédéric Charillon (dir.), *Politique étrangère, Nouveaux regards*, Références inédites, Paris . Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2002, p. 65

⁷³ Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, Deuxième édition, 1996 (Première édition américaine : 1966)

⁷⁴ Anthony Giddens, *The Constitution of Society*, Berkeley, University of California Press, 1984

⁷⁵ Alexander Wendt, « The Agent/Structure Problem in International Relations Theory », *International Organization*, no. 41, vol. 3, 1987

*Relations*⁷⁶. Selon Macleod, la principale innovation du constructivisme consiste à approfondir la notion d'intérêt national⁷⁷. En outre, cette approche vise à relier les courants antagoniques suivants dans les relations internationales : néo-réalisme et néo-libéralisme d'une part, postmodernisme et théorie critique d'autre part⁷⁸.

1.2.2. Définition de l'approche constructiviste

Qu'est-ce qui constitue la spécificité du constructivisme dans les relations internationales ? Plusieurs théoriciens s'appuient sur cette approche. Ceux que nous avons retenus dans cette définition n'insistent pas tant sur les notions de crise et de conflit, contrairement à Bill McSweeney⁷⁹ et Jutta Weldes⁸⁰, mais davantage sur les aspects identitaires dans les relations internationales. Onuf affirme l'existence d'une interaction réciproque entre la société et les individus, l'un construisant l'autre⁸¹. Quant à Wendt, il définit l'intersubjectivité en deux étapes⁸² : privilégiées par rapport aux conditions matérielles, les idées partagées déterminent les structures d'une société, puis construisent les identités et les intérêts des acteurs⁸³.

Toutefois, les agents n'évoluent pas dans un monde sans contraintes. Cela nous conduit à mesurer le degré d'autonomie que possède un État dans le système international⁸⁴. Les agents doivent notamment tenir compte des règles, des normes et

⁷⁶ Nicholas Onuf, *Word of Our Making : Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, Columbia (SC) : University of South Carolina Press, 1989

⁷⁷ Alex Macleod, *op.cit.*, p.65

⁷⁸ *Ibid.*, p.67

⁷⁹ Bill McSweeney, *Security, Identity and Interest : A Sociology of International Relations*, Cambridge (RU), Cambridge University Press, 1999

⁸⁰ Jutta Weldes, *Constructing National Interests : The United States and the Cuban Missile Crisis*, Minneapolis : Minnesota University Press, 1999

⁸¹ Nicholas Onuf, *op.cit.*

⁸² Alexander Wendt, *op.cit.*, pp. 160-161

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ Alex Macleod, *op.cit.*, p.69

des valeurs qui composent la structure du système international⁸⁵. Dans leur ouvrage, Ronald Jepperson, Alexander Wendt et Peter Katzenstein cherchent à comprendre comment une structure sociale issue de normes et d'identités peut influencer sur les comportements d'un État⁸⁶. Les auteurs mettent surtout l'accent sur la politique nationale de sécurité⁸⁷. Pour sa part, Wendt souligne qu'il y a un effet réciproque entre la conceptualisation du monde par les différents États⁸⁸. En revanche, Martha Finnemore estime que cette structure internationale définit, pour chaque État, sa vision du monde et sa place à l'intérieur de celui-ci, et agit, de ce fait, sur ses prises de position⁸⁹. Dans le système international, la structure désigne un « ensemble dynamique de savoirs »⁹⁰ élaboré par les agents sur la longue durée, et que ceux-ci continuent de faire évoluer. Ce processus d'interaction entre les agents et la structure est nommé « coconstitution »⁹¹.

En fait, la nature de la relation dépend étroitement des spécificités de l'agent. C'est pourquoi l'identité nationale joue un grand rôle dans les relations internationales. Selon Macleod, elle influe directement sur le comportement de l'État, en particulier des décideurs, ce qui contribue à l'orientation de la politique étrangère⁹². Des évolutions peuvent se produire suite à un changement de gouvernement, de génération de décideurs ou de transformations du système international⁹³.

⁸⁵ Dan O'Meara, « La théorie constructiviste des relations internationales » in Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Contestations et résistances : la théorie des relations internationales depuis la fin de la guerre froide*, Montréal, Athéna éditions, 2007, pp. 181-206

⁸⁶ Ronald Jepperson, Alexander Wendt, Peter Katzenstein, « Norms, Identity and Culture in National Security » in Peter Katzenstein (dir.), *The Culture of National Identity. Norms and Identity in World Politics*, New York : Columbia University Press, 1996, p. 60.

⁸⁷ *Ibid.*, p.52.

⁸⁸ Alexander Wendt, « Anarchy is what States Make of it. The Social Construction of Power Politics », *International Organization*, vol. 46, n°2, 1992, p.401

⁸⁹ Martha Finnemore, *National Interest in International Society*, New York : Cornell University Press, 1996

⁹⁰ Dan O'Meara, *op.cit.*, pp. 181-206

⁹¹ Alex Macleod, *op.cit.*, p. 69

⁹² *Ibid.*, p.72

⁹³ *Ibid.*, p.74

Le constructivisme nous paraît être le cadre théorique le plus approprié car il permet de saisir la dimension évolutive de notre étude. Celle-ci se révèle d'autant plus complexe que le sujet repose sur un concept très difficile à définir, pour la simple raison qu'il évolue sans cesse sous l'action de multiples agents. Le cadre théorique constructiviste intègre la complexité du concept d'identité. Il apparaît incontournable d'étudier, dans cette perspective constructiviste, la politique étrangère du Canada dans l'un de ses champs d'applications : l'Afrique subsaharienne entre 1960 et 2005.

1.3. Une évolution de l'identité canadienne en Afrique subsaharienne mise en évidence grâce à un cadre théorique constructiviste

Le Canada, dont la société est traversée par des forces centrifuges importantes, connaît un déficit identitaire. Il s'ensuit que, sur le plan extérieur, la promotion de son identité lui permet de s'exprimer sur la scène internationale en se distinguant des États-Unis, un voisin très puissant, parfois aussi pesant. Sur le plan intérieur, l'expression de son identité nationale lui permet de réduire les revendications souverainistes québécoises qui s'expriment par le développement de relations internationales propres à la province. La promotion de l'identité canadienne en Afrique subsaharienne joue le rôle de forces centripètes, qui contribuent à rassembler l'ensemble de la population. Ainsi, notre sujet ne porte pas sur les transformations engendrées *en Afrique* par la promotion de l'identité canadienne, mais sur les évolutions que cette dernière provoque *au Canada* même.

1.3.1. Justification du choix de l'Afrique subsaharienne

Les relations entre le Canada et l'Afrique subsaharienne se prêtent davantage à une approche constructiviste. L'Afrique subsaharienne est une région où les échanges

économiques entretenus avec les entreprises canadiennes, conformément aux accords conclus entre gouvernements, sont peu significatifs. Le Canada effectue l'essentiel de ses rapports économiques avec les États-Unis. En mettant de côté les relations particulières avec les États-Unis, il convient de relever celles d'une part entre le Canada et les pays d'Amérique latine dont le Mexique⁹⁴, et d'autre part entre le Canada et les pays d'Asie, notamment l'Inde⁹⁵, la Corée⁹⁶, la Malaisie⁹⁷ et les Philippines⁹⁸. Contrairement à ces deux régions, les relations économiques entre le Canada et les pays d'Afrique subsaharienne, à l'exception de l'Afrique du Sud, sont peu développées mais non inexistantes⁹⁹. Nous le constatons pour le début des années 2000 à la lecture des tableaux portant sur le commerce des marchandises au Canada, exportations et importations. Nous avons reproduit en annexe 1 à titre d'illustration le tableau sur les exportations des marchandises du Canada. Ce tableau confirme bien que l'Afrique est le continent le moins sollicité par le Canada dans ses échanges économiques. Précisons que dans ce tableau, le continent africain est pris dans son ensemble, les pays d'Afrique du Nord, qui sont des partenaires économiques plus importants pour le Canada, y étant inclus. Par conséquent, si des données ne concernant que l'Afrique subsaharienne avaient été émises, le chiffre indiqué dans ce tableau aurait probablement été largement inférieur à celui que nous voyons dans le tableau reproduit.

⁹⁴ Delia Montero et José Sosa (dir.), *México y Canada : Sus vínculos con América Latina*, « *Hacia la Cumbre de las Américas Quebec 2001* » (Mexique et Canada : leurs liens avec l'Amérique latine, Vers le Sommet des Amériques, Québec 2001), Mexico : Universidad Autónoma Metropolitana, 2001

⁹⁵ Christopher Sam Raj et Abdul Naffey (dir.), *Canada's Global Engagements and Relations with India*, New Delhi : Manak Publications Pvt, Ltd, 2007

⁹⁶ Rwl Guisso, Young-Sik Yoo, *Canada and Korea* (dir.), *Perspectives 2000*, Toronto : University of Toronto Press, 2002

⁹⁷ Martin Rudner (dir.), *Canada Malaysia, Towards the 1990's, Papers from the Canada-Malaysia Conference Ottawa, 1986*, Kingston : Ronald P. Frye & Company, 1988

⁹⁸ Martin Rudner (dir.), *Canada and the Philippines, The Dimensions of a Developing Relationship*, Asian Pacific Monograph Series No 1, Asian Pacific Research and Resource Centre, Carleton University, (Ottawa), North York : Captus Press, 1990

⁹⁹ Pour une consultation des tableaux en ligne : Canada, Statistiques Canada, « Commerce et marchandises du Canada, Exportations », (en ligne),

www.international.gc.ca/eet/pdf/PFACT_Ann_Merch_Trtd_Ctry_2006_Aug_2007-fr.pdf
(page consultée le 22 septembre 2008)

L'Afrique subsaharienne, c'est aussi une région où la politique extérieure des États-Unis est particulièrement développée, notamment dans la Corne¹⁰⁰, constituée de la Somalie, de l'Éthiopie, de l'Érythrée et de Djibouti. L'Afrique subsaharienne, c'est donc une région privilégiée pour comprendre les similarités et les différences entre les politiques canadienne et américaine. Ce qui constitue aussi l'intérêt de cette région pour notre étude, c'est que les deux langues officielles au Canada — le français et l'anglais — le sont dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. C'est pourquoi l'attention manifestée par le gouvernement du Québec, à la suite de la Révolution tranquille, essentiellement à l'égard des pays francophones, dont la plupart se situent en Afrique, a incité le Canada à intensifier ses rapports avec ce continent. Les relations entre le Canada et l'Afrique subsaharienne peuvent être comprises grâce à l'emploi d'un cadre théorique en mesure d'analyser l'aspect identitaire du Canada, ce que permet l'approche constructiviste.

1.3.2. Les moyens retenus pour évaluer l'identité canadienne

Seulement, il nous faut définir des critères pour évaluer l'identité canadienne. L'ouvrage de Wendt, bien qu'insistant davantage sur la politique internationale, s'avère fondamental pour bâtir notre réflexion¹⁰¹. Il consacre l'identité type (*type identity*)¹⁰² et la définit comme une catégorie regroupant des personnes qui partagent ou pensent partager une ou des caractéristiques communes. Cette identité type, en évolution, est composée de traits de comportements, d'attitudes, de valeurs et d'aptitudes comme la langue, le savoir, les opinions, l'expérience et l'héritage historique¹⁰³. Ces éléments développés par Wendt au sujet de l'identité type peuvent

¹⁰⁰ Peter Woodward, *US Foreign Policy and The Horn of Africa*, US Foreign Policy and Conflict in the Islamic World (coll.), Hampshire (RU) : Ashgate, 2006

¹⁰¹ Alexander Wendt, *Social Theory of International Politics*, Cambridge (RU) : Cambridge University Press, 1999

¹⁰² *Ibid.*, p.225

¹⁰³ *Id.*, p.225

être appliqués à la politique étrangère du Canada. Les valeurs, les traits de comportement et les aptitudes feront l'objet d'un développement spécifique.

1.3.2.1. Les valeurs

En latin, *valor*, valoir, la valeur est ce qui est vrai, beau, bien, selon un jugement personnel, plus ou moins en accord avec la société de l'époque. On parle notamment des valeurs morales, sociales ou esthétiques¹⁰⁴. Il en est de même sur la scène internationale dans les relations entre les États et/ou les populations. Cela nous amène à examiner l'évolution de l'identité nationale, à travers celle des valeurs, sous les gouvernements canadiens successifs entre les années 1960 et 2006. L'étude de Marie-Ève Roy s'avère essentielle pour déterminer lesquelles ont été préconisées par les différents gouvernements canadiens, celles-ci n'ayant pas toujours été les mêmes. Ainsi certaines disparaissaient tandis que d'autres étaient consacrées. Le concept d'« identité nationale externe » proposé par Roy vise à montrer la représentation de l'identité, ou en d'autres termes l'image, que le gouvernement canadien veut donner dans le monde¹⁰⁵.

De 1963 à 1968, Roy note que le gouvernement de Lester Pearson préconise une vision internationaliste et humanitaire. Cependant, un changement de politique se produit à partir de 1968 quand Pierre Elliott Trudeau devient Premier ministre du Canada et privilégie des relations plus distantes avec les États-Unis¹⁰⁶. Le gouvernement Trudeau se prononce en faveur de la liberté fondamentale du citoyen, de l'égalité des chances, des valeurs démocratiques, du respect de l'autorité des lois,

¹⁰⁴ Alain Rey (dir.), *Le Grand Robert de la Langue française*, Tome 6, Paris · Dictionnaires Le Robert-VUEF, 2001, p. 1679

¹⁰⁵ Marie-Ève Roy, « La sécurité humaine : Tributaire de l'identité nationale canadienne et protectrice des intérêts nationaux », *Mémoire de Maîtrise*, Montréal · Université du Québec à Montréal, 2005, p. 19

¹⁰⁶ *Ibid.*, p.20

de la dynamique de l'initiative personnelle et de la mise à contribution des institutions gouvernementales pour le développement de la collectivité¹⁰⁷.

De plus, le Ministère du Patrimoine canadien va ériger le multiculturalisme en valeur canadienne. Le gouvernement du Canada a « dévoilé » ce concept à partir de 1971¹⁰⁸. Il estime que « la politique du multiculturalisme repose sur les valeurs fondamentales qui unissent les Canadiens, des valeurs comme le respect des droits de la personne, l'égalité et la reconnaissance de la diversité »¹⁰⁹. Le gouvernement du Canada a tenté de faire en sorte que le multiculturalisme constitue un des fondements de l'identité canadienne. Le Canada est un pays bilingue, dont le français et l'anglais sont les deux langues officielles. L'officialisation du bilinguisme au Canada se réfère à l'utilisation du français et de l'anglais par les instances fédérales aux niveaux gouvernemental et législative. Le bilinguisme permet donc à ses habitants de recevoir des services du gouvernement fédéral dans la langue de leur choix : en français ou en anglais. Ainsi ce bilinguisme se traduit par un mélange de deux cultures dominantes (francophone et anglophone), dont des éléments sont partagés avec les pays africains. En effet, les participations communes du Canada et de pays africains dans les organisations de la Francophonie et du Commonwealth témoignent d'une proximité linguistique mais aussi culturelle, eu égard aux objectifs poursuivis. Toutefois, d'autres langues moins importantes sont également parlées au Canada, ce qui s'illustre par l'existence d'autres cultures non négligeables (telles que chinoises ou indiennes). Cependant, le multiculturalisme à lui seul ne suffit pas à expliquer les relations avec l'Afrique. Les ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne au

¹⁰⁷ Canada, Premier Ministre, Pierre-Elliott Trudeau, *Le temps d'agir : jalons du renouvellement de la fédération canadienne* : Ministère des Services et Approvisionnements, 1978, p.5, cité dans Marie-Ève Roy, *op.cit.*, p.20

¹⁰⁸ Mount Allison University, *Réalités canadiennes, le multiculturalisme au Canada*, (en ligne) http://www.mta.ca/faculty/arts/canadian_studies/francais/realites/multi/ (page consultée le 22 septembre 2008)

¹⁰⁹ Canada, Ministère du Patrimoine canadien, *Partie 1, Le multiculturalisme, une valeur canadienne*, (en ligne), http://canadianheritage.gc.ca/progs/multi/reports/ann01-2002/part1_f.cfm (page consultée le 22 septembre 2008)

Canada sont encore peu nombreux, bien qu'en augmentation, par rapport à ceux des autres régions du monde, d'où la faible représentation quoique croissante des cultures de ce continent sur le territoire national¹¹⁰. Des valeurs, croyances et principes fondamentaux qualifiant la citoyenneté canadienne sont prévues dans la Charte des droits et des libertés consacrée en 1982¹¹¹. Parmi les libertés fondamentales reconnues au Canada, nous pouvons citer les libertés de conscience, de religion, de pensée, de croyance, d'opinion, d'expression, de réunion pacifique ou d'association. Ainsi les autres principales dispositions portent sur les droits démocratiques, la liberté de circulation et d'établissement, les garanties juridiques, les droits à l'égalité, les langues officielles du Canada et les droits à l'instruction dans la langue de la minorité¹¹². Il faut ajouter qu'en 1975, un projet de loi proposé par le député conservateur O'Sullivan a été adopté. Il reconnaissait le castor comme le symbole de la souveraineté du pays. C'est ainsi qu'il figure sur la face de la pièce de monnaie de cinq centimes¹¹³. De même, le 1^{er} juillet 1980, le Canada s'est dotée d'un hymne national intitulé « O Canada » qui remplaçait des britanniques « God save the Queen »¹¹⁴.

Le changement de gouvernement au Canada en 1984, désormais, dirigé par Brian Mulroney, va se traduire, comme le précise Roy, par un rapprochement avec les États-Unis, et s'illustre par l'ouverture des frontières canadiennes au libre-échange avec les États-Unis¹¹⁵.

¹¹⁰ Pour les chiffres portant sur le Canada voir Joséphine C. Naidoo, *op.cit.* et pour le Québec plus spécifiquement voir : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Statistiques sur l'immigration récente*, (en ligne), www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-immigration-recente.html (page consultée le 15 septembre 2008)

¹¹¹ Jean-Claude Redonnet, *Le Canada*, Le point des connaissances actuelles, Paris : Presses universitaires de France, 1996, p.73

¹¹² Canada, Ministère de la Justice, « Charte canadienne des droits et libertés », (en ligne), http://laws.justice.gc.ca/en/charter/const_fr.html#libertes (page consultée le 22 septembre 2008)

¹¹³ Jean-Claude Redonnet, *op.cit.*, p.74

¹¹⁴ *Ibid.*, p.75

¹¹⁵ Marie-Ève Roy, *op.cit.*, p.21

En revanche, le gouvernement de Jean Chrétien, de 1993 à 2004, a privilégié, selon Roy, une représentation de l'identité nationale externe proche de celle de Trudeau en ayant tendance à prendre ses distances avec les États-Unis¹¹⁶. En 1995, une publication du Ministère des Affaires étrangères portant sur le cadre stratégique de la politique étrangère du Canada dans le monde consacre sa cinquième partie à la diffusion des valeurs et de la culture canadiennes. Les thèmes suivants y sont mis en évidence : droits de la personne, démocratie, primauté du droit dans le système international, développement durable¹¹⁷, culture et éducation et affaires culturelles¹¹⁸. Selon le Ministère des Affaires étrangères, la diffusion des valeurs canadiennes à l'étranger et leur reconnaissance sur la scène internationale sont nécessaires pour s'assurer du respect des intérêts économiques et de la sécurité du territoire. Roy distingue les positions de Lloyd Axworthy et de Bill Graham, Ministres des Affaires étrangères respectivement de 1996 à 2000 et de 2002 à 2004. Axworthy a privilégié « la primauté du droit, la tolérance et le respect de la personne ». À cette époque, le Ministère des Affaires étrangères préconisait les valeurs suivantes et souhaitait que celles existant dans le monde s'en rapprochent le plus : « (...) la sécurité et la prospérité collectives, la tolérance et le respect de la diversité, la démocratie et le respect de la diversité, la démocratie et le respect des droits de la personne, la possibilité de s'épanouir et la justice pour tous »¹¹⁹. Lorsque Graham a occupé le poste de Ministre des Affaires étrangères, Roy souligne qu'il a mis en relation l'identité et la pluriethnicité du pays¹²⁰.

¹¹⁶ *Ibid.*, p.24

¹¹⁷ Voir Farid Baddache, *Le développement durable au quotidien*, Paris : Eyrolles, 2006

¹¹⁸ Canada, Ministère des Affaires étrangères, *Le Canada dans le monde Le cadre stratégique de la politique étrangère du Canada 1995, V. Diffuser les valeurs et la culture canadienne* (en ligne), www.international.gc.ca/foreign_policy/cnd-world/chap5-fr.asp (page consultée le 22 septembre 2008)

¹¹⁹ Canada, Gouvernement du Canada, Ministère des Affaires étrangères et du commerce international, *Un dialogue sur la politique étrangère*, Ottawa : Ministère des Services et Approvisionnements, 2002, p.4, cité dans Marie-Ève Roy, *op.cit.*, p.22

¹²⁰ Marie-Ève Roy, *op.cit.*, p.22

Le gouvernement de Paul Martin, de 2003 à 2006, a quant à lui préconisé, comme le précise Pierre Pettigrew, Ministre des Affaires étrangères, l'identité canadienne, et des valeurs comme le pluralisme, la diversité, la démocratie et le libéralisme¹²¹.

Nous constatons une évolution dans les valeurs privilégiées par les gouvernements canadiens successifs. Certaines comme la démocratie et les droits de la personne, sont permanentes tandis que d'autres comme le multiculturalisme puis le développement durable sont apparues progressivement. Enfin, celles contenues dans la Charte des droits et libertés sont permanentes depuis sa mise en place en 1982.

1.3.2.2. Les traits de comportement

Les traits de comportement (*behavioral traits*)¹²² se définissent comme les principales lignes directrices suivies par le Canada sur la scène internationale. Ils répondent à la question suivante : comment le Canada réagit-il dans ses rapports avec les autres États ? Quel est le mode d'action utilisé ? L'étude de cette notion permet d'explicitier le concept de promotion de l'identité canadienne dans le monde. Le trait de comportement adopté par le Canada dans sa politique étrangère est à chercher dans sa tradition de multilatéralisme¹²³. Le Canada a eu recours à différents usages au cours de la période étudiée. À la fin des années 1960, le gouvernement Trudeau se

¹²¹ Pierre Pettigrew cité dans Andrew Cohen, « Martin's First Year on Foreign Policy — The Rhetoric of Good Intentions », *Options politiques*, vol. 26, n°2, février 2005, p.50

¹²² Alexander Wendt, *op.cit.*, p. 225

¹²³ D'autres pays comme le Portugal préconisent le multilatéralisme dans leur politique étrangère : Portugal, Ministério dos Negócios Estrangeiros (Ministère des Affaires étrangères), « Multilateralismo » (multilatéralisme), <http://www.mne.gov.pt/mne/pt/infopolitica/polexternas/multilateralismo> (page consultée le 22 septembre 2008). Ici son usage s'effectue par le biais des institutions internationales et des organisations régionales comme la Communauté des pays de langue portugaise, (Comunidade dos Países de Língua Portuguesa (CPLP) : Portugal, Ministério dos Negócios Estrangeiros (Ministère des Affaires étrangères), « Lusofonia » (Lusofonie) (en ligne), <http://www.mne.gov.pt/mne/pt/infopolitica/polexternas/lusofonia> (page consultée le 22 septembre 2008)

méfait du multilatéralisme mais l'utilisait dans le cadre des Nations Unies en matière de maintien de la paix. En revanche, les années 1970 et 1980 se sont illustrées par un recours privilégié au multilatéralisme. Dans les années 1980, comme le précise Tom Keating et contrairement à ses principaux alliés, le gouvernement Mulroney de l'époque en a fait usage aux Nations Unies et dans plusieurs organisations internationales¹²⁴. Malgré un rapprochement opéré avec les États-Unis et qui s'illustre par la défense du bilatéralisme, Roy souligne que des prises de position pour protéger l'identité canadienne ont révélé la volonté d'indépendance du gouvernement Mulroney en politique étrangère, notamment par rapport à l'Afrique du Sud¹²⁵. L'utilisation du multilatéralisme consistait pour le Canada à se distinguer des États-Unis, ces derniers ayant tendance à privilégier une politique unilatérale.

1.3.2.3. Les aptitudes

Les aptitudes sont présentées par Wendt dans son ouvrage. Il distingue la langue, le savoir, les opinions, l'expérience et l'héritage historique¹²⁶. Il importe d'appliquer ces différents concepts à la politique extérieure du Canada en Afrique subsaharienne.

L'expérience pourrait se référer dans notre étude à la période de l'esclavage dans la mesure où, malgré son existence jusqu'en 1807 au Canada¹²⁷, il n'a pas été aussi important qu'aux États-Unis. De plus, au XIXe siècle, comme le mentionne Harriet

¹²⁴ Tom Keating, *op.cit.*, p.11

¹²⁵ Marie-Ève Roy, *op.cit.*, p.21

¹²⁶ Alexander Wendt, *op.cit.*, p.225

¹²⁷ Voir Marcel Trudel, et Micheline d'Allaire (avec la collaboration de), *Deux siècles d'esclavage au Québec*, Cahiers du Québec : Histoire, Montréal : Hurtubise HMH, 2004 et Hugh Thomas, *La Traite des Noirs, 1440-1870*, Bouquins Robert Lafon, (Trad. Guillaume Villeneuve), Paris : Édition Robert Lafon, 2006, pp.190 et 194. L'esclavage pratiqué par les Français aux Antilles et à un degré moindre en Nouvelle-France est critiqué par de nombreux intellectuels dont Bernardin de Saint-Pierre dans son célèbre roman *Paul et Virginie* paru en 1789 : Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, Paris : Booking International, 1993

Beecher Stowe dans son roman *Uncle Tom's Cabin*¹²⁸, le Canada était le pays dont rêvaient les esclaves noirs américains dans la mesure où ils savaient qu'ils y obtiendraient la liberté¹²⁹. En raison de la précocité de l'abolition de l'esclavage¹³⁰ mentionnée par Olivier Pétré-Grenouilleau¹³¹, nous pouvons penser qu'aujourd'hui, le Canada incarnerait davantage la liberté en Afrique que les États-Unis, qui doivent assumer un douloureux héritage. De prime abord, le Canada posséderait de nombreux atouts pour nouer des relations fructueuses avec l'Afrique subsaharienne, à commencer par son caractère d'ancienne colonie, car il apparaît *a priori* en mesure de comprendre plus facilement la situation des pays africains, en particulier lors de l'acquisition de leur indépendance dans les années 1960.

En ce qui concerne l'héritage historique, le Canada a partagé une histoire commune avec certains territoires d'Afrique subsaharienne lors de la colonisation. Au même titre que les colonies d'Afrique anglophone, le Canada faisait partie de l'Empire britannique et disposait du statut de *Dominion*, comme l'Afrique du Sud avant son retrait du Commonwealth en 1961, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. De plus, au XVIIe siècle, l'Empire colonial français était notamment composé de la Nouvelle-France, qui représente aujourd'hui une partie du Canada, et de Saint-Louis au Sénégal pour le continent africain.

¹²⁸ Harriet Beecher Stowe, *Uncle Tom's Cabin*, Toronto : A Bantam Classic, 1981, pp. 110-111

¹²⁹ De nombreux anciens esclaves noirs ont immigré au XIXème siècle vers la Sierra Leone, à partir notamment d'Halifax en Nouvelle-Écosse, d'où *Freetown* le nom de la capitale. Voir le site : Rosemary Sadler, *Histoire des Noirs au Canada*, « L'Histoire des Noirs », (en ligne), <http://www.histoiredesnoirsauCanada.com> (page consultée le 22 septembre 2008)

¹³⁰ Le Canada a récemment fêté, en 2007, les 200 ans de l'abolition de l'esclavage : Voir George Elliot Clarke, *Propos suggérés pour l'Honorable Jason Kenney, Secrétaire d'État au Multiculturalisme et à l'Identité canadienne, Présentation de George Elliot Clarke à la Conférence sur l'esclavage, l'abolition de l'esclavage et la route vers la liberté*, Discours, 27 juin 2007, Halifax, Ministère du Patrimoine canadien (en ligne), http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/pc-ch/discours-speeches/2007/kenney/2007-06-27_f.cfm (page consultée le 22 septembre 2008)

¹³¹ Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les traites négrières*, coll. Folio Histoire, Paris : Gallimard, 2004, p.69

Ainsi la notion d'identité canadienne peut être explicitée à l'aide d'un cadre théorique constructiviste. Le recours à l'ouvrage d'Alexander Wendt permet de mieux cerner cette notion, notamment en s'intéressant aux valeurs, aux traits de comportements et aux aptitudes dont le Canada a fait preuve dans sa politique extérieure à l'égard de l'Afrique subsaharienne.

1.3.3. Les intérêts nationaux du Canada dans sa politique africaine

Nous déterminerons les intérêts nationaux du Canada en faisant appel aux travaux de Wendt. Selon lui, les États sont des acteurs dont le comportement est motivé par de multiples intérêts. Parmi les intérêts nationaux qu'il identifie, nous retiendrons l'exigence d'un sentiment de dignité collective (*collective self-esteem*)¹³². À ce titre, l'image de soi s'exprime pour le Canada par la manière dont il opère ses relations avec les pays africains auxquels on pourrait appliquer l'expression consacrée par Wendt de *significant Others*. En effet, c'est l'Autre qui va déterminer la vision de soi par le regard qu'il porte¹³³. L'expression *positive self-images*, que Wendt emploie, s'applique aux relations entre le Canada et les pays africains. En effet, les images de soi positives résultent selon lui du respect mutuel, de la coopération et de la reconnaissance de la souveraineté des États¹³⁴. Des principes que le Canada entend promouvoir sur la scène internationale. En fait, à partir du raisonnement de Wendt, deux perspectives s'affrontent ici. Dans l'interprétation de Thomas Hobbes, cette exigence de dignité collective s'exprime sous la forme d'une revendication du pouvoir¹³⁵, alors que dans l'analyse de John Locke¹³⁶, l'objectif consiste à être reconnu comme un bon citoyen. Cette dernière préoccupation est au cœur de la politique du Canada à l'égard de l'Afrique subsaharienne, comme nous l'avons vu

¹³² Alexander Wendt, *op.cit*, p.236

¹³³ *Ibid.*, p.236

¹³⁴ *Ibid.*, p.236-237

¹³⁵ Thomas Hobbes, *Léviathan*, coll. Folio/Essais, Paris : Gallimard, 2000 (trad. Gérard Mairet).

¹³⁶ John Locke, *Two Treatises of Government*, Cambridge (RU) : Peter Laslett, 1988.

avec David Black, qualifiant le Canada de bon citoyen multilatéral (*good multilateral citizen*)¹³⁷. Et David Black va plus loin en affirmant qu'un pays ne peut prétendre à ce statut au sein des institutions internationales sans s'engager en Afrique¹³⁸.

Le multilatéralisme, auquel le Canada a recours pour promouvoir son identité en Afrique subsaharienne, implique de multiples intérêts que Macleod met en évidence dans son analyse constructiviste de la politique étrangère de la France. Tout en tenant compte des différences de conception entre les deux pays, les intérêts suivants peuvent s'appliquer à la politique extérieure canadienne : « l'importance du respect du droit international, la défense de l'autorité du Conseil de sécurité de l'ONU, et sa préséance sur les autres organisations internationales (comme l'OTAN) ..., la promotion de la multipolarité, la participation active aux opérations de maintien de la paix, l'aide au développement, la notion d' " ingérence humanitaire " »¹³⁹.

En outre, il est intéressant d'examiner les discours que tiennent les dirigeants canadiens au sujet de l'Afrique — qui constituent des « actes de langage »¹⁴⁰ —, dans la mesure où ils permettent de comprendre le monde qu'ils veulent construire. Les « actes de langage » sont définis par Onuf comme une parole prononcée sous une forme qui va inciter l'Autre à agir¹⁴¹. Bien que les éléments de stabilité l'emportent sur les mutations au cours de la période étudiée, le discours des dirigeants canadiens permet de saisir le sens du projet international du Canada. En effet, le discours donne lieu à l'élaboration de « structures idéationnelles »¹⁴². Elles renferment « les règles, les normes, les valeurs culturelles, les idéologies et les

¹³⁷ David Black, *op.cit.*, p.139

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ Alex Macleod, *op. cit.*, p.82

¹⁴⁰ Dan O'Meara, *op.cit.*, pp. 181-206

¹⁴¹ Nicholas Onuf, « Constructivism : A User's Manual » dans Vendulka Kubalkova, Nicholas Onuf et Paul Kowert (dir.), *International Relations in a Constructed World*, Amonk (NY) : M.E. Sharpe, pp. 58-77

¹⁴² Dan O'Meara, *op.cit.*, pp. 181-206

pratiques représentationnelles »¹⁴³ qui sont à la base des Relations internationales. Les « pratiques représentationnelles » sont, selon Stuart Hall, des images intersubjectives du monde¹⁴⁴. C'est ce que montre l'analyse du discours de Jean Chrétien devant le Président du Mozambique le 18 mars 2003 à Ottawa¹⁴⁵. Ce discours témoigne d'une volonté du Canada de s'investir en Afrique. Ainsi Chrétien suggère un monde ordonné, bâti autour de trois piliers idéologiques regroupant plusieurs concepts. Le premier pilier préconise le libéralisme politique qui repose sur le respect de la démocratie, dont le multipartisme — ce qui ne peut que susciter l'adhésion d'une très large majorité de l'opinion publique canadienne. Toutefois, le deuxième pilier, décrit par Chrétien comme indissociable du premier, est fondé sur le libéralisme économique. L'objectif est de faire sortir les pays d'Afrique subsaharienne de leur isolement économique, ce qui passe par l'ouverture des marchés nationaux et la libéralisation. Or les excès d'une mondialisation incontrôlée n'ont pas manqué de provoquer de vives protestations de la part d'une partie de l'opinion publique séduite par les arguments altermondialistes. Aussi Chrétien n'oublie-t-il pas d'évoquer ce point. Le troisième pilier confère une importance croissante aux aspects sociaux, comme les secteurs de l'éducation ou de la santé. L'originalité du projet proposé par Chrétien, en opposition à celui préconisé par les néo-conservateurs américains, consiste à vouloir construire un monde où l'État conserve sa capacité d'intervention, en particulier dans le domaine social.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ Stuart Hall, « The Toad in the Garden : Thatcherism among the Theorists » in Neslon et Grossberg (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana (ILL) : University of Illinois Press, 1988

¹⁴⁵ Jean Chrétien, *op.cit.*

Conclusion :

L'approche constructiviste révèle une évolution non négligeable dans la politique étrangère canadienne à l'égard de l'Afrique subsaharienne entre 1960 et 2005. Elle n'a pas été la même pour tous les gouvernements successifs pendant cette période. Notre étude mettra en évidence plusieurs dates charnières dans la politique étrangère canadienne à l'égard de l'Afrique subsaharienne. Nous remarquons des changements notables en ce qui concerne les valeurs canadiennes dans les composantes de l'intérêt national. Cette évolution s'explique par les différentes interprétations associées à l'identité dans la politique extérieure du Canada au cours de la période étudiée. Il ne serait donc pas approprié de parler dans notre étude d'une identité canadienne figée, celle-ci étant en constante évolution.

CHAPITRE 2 :

UNE IDENTITÉ

ELLE-MÊME CONTESTÉE DANS SES FONDEMENTS

Nous montrerons dans ce deuxième chapitre que des valeurs composant l'identité canadienne sont parfois contestées dans leurs définitions et leurs applications. La Section 1 portera sur les valeurs canadiennes prônées par les différents gouvernements et suscitant des critiques dans certaines catégories de la population, comme l'économie de marché ou le multiculturalisme. Des valeurs canadiennes sont aussi acceptées sur le principe, comme la démocratie ou les droits de la personne, mais génèrent dans la société des interrogations quant à leurs applications. (2.1.)

Dans la deuxième section, nous soutiendrons que l'identité canadienne en Afrique subsaharienne est remise en cause par le développement des relations internationales du Québec. Le gouvernement du Québec veut promouvoir ses propres valeurs qui sont parfois en contradiction avec celles du Canada. En effet, la doctrine Gérin-Lajoie s'analyse comme l'émanation de l'identité québécoise fondée sur des facteurs internes et sociétaux. Elle en est une conséquence mais c'est aussi une politique. La doctrine Gérin-Lajoie préconise une politique menée par le Québec, notamment en matière internationale. Cette situation risque de limiter le poids du Canada dans ses rapports avec les autres pays. Nous illustrerons notre propos à travers l'étude de la crise de Libreville au Gabon en 1968. Nous en concluons que la revendication par le Québec d'une politique internationale s'est poursuivie malgré l'instauration du bilinguisme par Trudeau. (2.2.)

2.1. Des valeurs canadiennes prônées par le gouvernement mais suscitant des contestations dans l'opinion publique

Nous montrerons que des valeurs prônées par le gouvernement du Canada ne sont pas toujours partagées dans la population et peuvent susciter des controverses dans leurs applications

2.1.1. Des valeurs prônées par le gouvernement du Canada mais non partagées par l'ensemble de la population

Certaines valeurs prônées par le Canada ne sont pas partagées par tous, ce qui révèle une dichotomie entre les gouvernements et l'opinion publique. On voit donc qu'il est important de faire appel à d'autres types de sources que celles émanant du gouvernement pour comprendre que des valeurs sont contestées dans la société canadienne, à l'instar de l'économie de marché préconisée par Jean Chrétien dans son discours¹⁴⁶. Celle-ci était déjà à l'époque du gouvernement Chrétien critiquée par plusieurs partis politiques de sensibilité de gauche comme le NPD (Nouveau Parti démocratique) et le Bloc Québécois au niveau fédéral, ainsi que le PQ (Parti Québécois) au niveau provincial pour le Québec¹⁴⁷. Il en est de même pour le multiculturalisme. Lors de son institution par le gouvernement canadien au début des années 1970, tous ne l'ont pas accepté. Dans la partie anglophone, certains craignaient une division du pays alors que l'objectif consistait à l'unifier tandis que pour d'autres, il s'agissait de « l'érosion du riche patrimoine britannique du Canada anglais ». Les contestataires étaient plus importants au Québec, où beaucoup estimaient que le multiculturalisme visait à faire échec au nationalisme. Ils accusaient Ottawa de vouloir, à travers cette politique, les situer sur un même plan

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ Nous ne pouvons inclure le parti politique Québec Solidaire créé en 2006, notre étude portant sur la période 1960-2005

que les autres groupes, ce qui affaiblirait les aspirations du Québec¹⁴⁸. Depuis sa mise en place, le multiculturalisme continue de susciter des oppositions dans la société canadienne. Toutefois, ces contestations sont plus présentes au Québec dont une frange importante de la population, soutenue par les idées du Parti québécois, préconise un modèle de laïcité inspiré de celui existant en France depuis la loi de 1905, tandis qu'une autre partie de l'opinion publique soutient celui en faveur de l'assimilation défendu par l'Action Démocratique du Québec (ADQ). En effet, la Révolution tranquille au Québec s'est manifestée par la remise en cause de la mainmise du clergé catholique sur les institutions de la province. Les idées de la Révolution tranquille visent donc à davantage séparer religion et État, comme le revendique le principe de laïcité, ce qui est incompatible avec le multiculturalisme qui, par essence, reconnaît à la diversité religieuse et culturelle la possibilité de tenir dans l'espace une place plus autonome¹⁴⁹.

La promotion de l'identité canadienne en Afrique subsaharienne permet au Canada de consolider davantage sa société autour de valeurs qui sont parfois critiquées au sein de l'opinion publique dans leurs définitions et leurs applications. Nous en déduisons que le Canada s'est approprié des valeurs universelles sans pour autant parler d'un néocolonialisme. Toutefois, son but pourrait bien être, comme le suggère David Black, de partager son expérience démocratique avec les pays africains¹⁵⁰.

¹⁴⁸ « La politique du multiculturalisme », (en ligne), http://www.mta.ca/faculty/arts/canadian_studies/francais/realites/multi/#politique (page consultée le 22 septembre 2008)

¹⁴⁹ Voir à ce sujet Daniel Weinstock, *Les institutions publiques, les droits des minorités religieuses, et l'égalité des sexes : des stratégies à réinventer, Pour le multiculturalisme canadien, contre la laïcité française*, (en ligne), http://www.csf.gouv.qc.ca/telechargement/publications/colloque_div_foi_texte_weinstock.pdf (page consultée le 22 septembre 2008)

¹⁵⁰ David Black,, « Democratization and Security in Africa : An Elusive Relationship », *La Politique Étrangère du Canada*, Vol. 4, n°2, Automne 1996, p.18

2.1.2. Des valeurs prônées par le gouvernement du Canada et partagées dans la population mais suscitant des controverses dans leurs applications

Plusieurs valeurs prônées par le gouvernement du Canada sont largement partagées dans la société canadienne, comme les droits de la personne et la démocratie. Les partis politiques au Canada sur le plan fédéral (Parti libéral, Parti conservateur, Bloc québécois et NPD), et au Québec à titre d'exemple sur le plan provincial (Parti libéral, PQ, ADQ), ainsi que l'opinion publique dans sa très grande majorité, se sont toujours prononcés en faveur de ces principes. La Charte canadienne des droits et libertés de 1982 n'a donc pas été remise en question sur ces questions bien qu'elle ait suscité des contestations au Québec sur certains de ses articles et sur sa légitimité. Les dispositions y sont, sur le principe, partagées par les partis politiques et la quasi-majorité de la population canadienne¹⁵¹. En fait, le débat a plutôt porté sur l'ajout possible dans la charte de nouveaux droits fondamentaux et non sur le retrait de certains. Ils sont reconnus par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 et signés notamment par le Canada, et les pays africains lors de leurs indépendances. Toutefois, les droits fondamentaux sont à adapter à l'ère géographique, ce qui pose la question de leur universalité¹⁵².

L'ouvrage collectif sur le *Droit des libertés fondamentales* nous permet de bâtir une réflexion dans cet objectif¹⁵³. Dans un premier temps, les coauteurs élaborent le raisonnement suivant : l'universalité des droits de l'Homme étant reliée à l'idée

¹⁵¹ Canada, Ministère de la Justice, « Charte canadienne des droits et libertés », (en ligne), http://laws.justice.gc.ca/en/charter/const_fr.html#libertes (page consultée le 22 septembre 2008)

¹⁵² Pour des distinctions entre les notions de droits de l'Homme, droits fondamentaux, libertés fondamentales et libertés publiques, nous pourrions nous référer à l'article suivant : Étienne Picard, « L'émergence des droits fondamentaux en France », *Actualité juridique du droit administratif (AJDA)*, Spécial, 20 juillet/20 août 1998, pp. 6-42

¹⁵³ Louis Favoreu, Patrick Gaïa, Richard Ghevontian, et al., *Droit des libertés fondamentales*, Précis, Droit public, Science politique, Troisième édition, Paris : Dalloz, 2005

d'égalité, la discrimination quant à la jouissance ou à l'exercice des droits est prohibée sauf en cas de différences objectives de situation ou d'intérêt général. L'ouvrage soutient qu'il est impossible, en vertu du principe d'égalité, de refuser à un individu ou à un peuple la possibilité de se réclamer des droits de l'Homme, bien qu'en pratique, cette situation puisse s'observer dans les pays en voie de développement en proie à des régimes autoritaires¹⁵⁴. En suivant les auteurs dans leur réflexion, la majorité des États comme le Canada vont déployer tous les moyens possibles en vue de la multiplication de régimes respectant les droits de l'homme. L'Afrique subsaharienne est ainsi un terrain d'action.

Néanmoins, l'emploi du terme « universalité » n'est probablement pas le plus approprié ici. C'est ce que suggèrent les auteurs de l'ouvrage qui considèrent qu'il serait plus judicieux de parler d'« universalisme », puisqu'ils s'adressent à tous les individus sans distinction¹⁵⁵. En effet, Mohamed Arkoun plaide en faveur d'une distinction entre plusieurs versions des droits de l'Homme : un point de vue occidental, et celui des autres cultures¹⁵⁶.

Sur le continent africain, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples¹⁵⁷ consacre un certain nombre de principes, qui pourraient s'accompagner du relativisme culturel, et destinés à être intégrés et appliqués par les populations¹⁵⁸. Dans une entrevue menée avec le journaliste Pierre-Olivier Richard, Aldo Ajello estime que l'erreur des pays européens a été de « prendre des modèles de démocratie

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ *Id.*, p.50

¹⁵⁶ Mohamed Arkoun, Entretien, Le Monde, France, 15 mars 1989, cité dans Louis Favoreu, Patrick Gaïa, Richard Ghevontian et al., *op.cit.*, p.47-48

¹⁵⁷ Association internet pour la promotion et la défense des droits de l'homme, AIDH, Genève, Bibliothèque Jeanne Hersch, Textes africains, Les instruments africains des droits de l'homme, 1981-1986, Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, (en ligne), www.aidh.org/Biblio/Txt_Afr/instr_81.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

¹⁵⁸ Voir notamment Joseph Yacoub, *Les droits de l'homme sont-ils exportables ?*, Géopolitique d'un universalisme, Mondes réels, Paris : Ellipses, 2005

occidentale et de les vendre, clé sur porte, aux Africains en leur disant : « Si vous acceptez notre recette, nous vous aiderons. Si vous ne l'acceptez pas, nous ne vous aiderons pas »¹⁵⁹. Comme solution, Ajello préconise de tenir compte de l'environnement politico-culturel qui rassemble la culture, l'histoire, ou les compositions sociales et ethniques du pays¹⁶⁰.

Le but dans la politique étrangère canadienne en Afrique a été de rendre compatible les droits de la personne tels qu'ils sont prévus dans la Charte canadienne des droits et libertés, et les droits de l'Homme prévus dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, c'est-à-dire en tenant compte de possibles différences d'interprétation que pourraient susciter les deux textes. En somme, l'objectif serait de faire adhérer les pays africains aux valeurs canadiennes. Ainsi, les réunions annuelles à l'ACDI portant sur le programme international de formation en matière de droits de la personne sont une parfaite illustration de cette recherche de compatibilité entre les droits de la personne au Canada, et son acceptation dans les pays africains¹⁶¹. Nous constatons que des difficultés peuvent survenir dans la promotion des valeurs à l'étranger, différentes significations étant associés aux concepts selon les auteurs. Par exemple, nous avons vu que le principe de la démocratie était largement partagé dans la population canadienne. Or, même si la traduction littérale grecque signifie qu'il s'agit d'un régime politique (*cratos*) qui appartient au peuple (*démo*), il existe de nombreux sens alloués au terme de « démocratie ». Ce terme suscite différentes interprétations¹⁶². Plusieurs définitions

¹⁵⁹ Aldo Ajello, *Cavalier de la paix, Quelle politique européenne commune pour l'Afrique ?*, Entretiens avec le Représentant spécial de l'Union européenne pour la région des Grands Lacs, Propos recueillis par Pierre-Olivier Richard, Préf. de Ahmedou Ould Abdallah, Postface de Michel Rocard, Bruxelles, GRIP, Éditions Complexe, 2000, p.111

¹⁶⁰ *Ibid.* p.111

¹⁶¹ Canada, ACDI (Agence canadienne de développement international), *Programme du partenariat canadien*, « Mieux connaître les droits de la personne », (en ligne), <http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Gr/ANN-717134641-NUQ> (page consultée le 22 septembre 2008)

¹⁶² Voir pour des précisions : Philippe Ardant, « La démocratie » in *Institutions politiques & Droit constitutionnel*, 4^e Édition, Paris : LGDJ, 1992, pp. 146-226

sont présentées par Dominique Colas¹⁶³. Elles varient selon les lieux et les époques. À titre d'exemple, celles élaborées par Spinoza et Tocqueville diffèrent l'une de l'autre¹⁶⁴. Selon Spinoza, la personne y détient l'autorité politique, composée de trois éléments : la mise en œuvre et l'abrogation des lois, la fortification des villes, et le décret de la guerre ou de la paix. Tocqueville a, quant à lui, soutenu que la démocratie était un type de société fondée sur l'égalité¹⁶⁵. Ainsi dans son application, la démocratie au Canada tient compte de plusieurs facteurs tels que l'histoire ou la culture. Toutefois, ceux-ci ne sont pas les mêmes pour chacun des pays africains, les identités fondées notamment sur l'histoire et les langues doivent être prises en compte.

2.2. Une remise en cause externe de l'identité canadienne à travers le développement des relations internationales du Québec : la crise de Libreville de 1968

À l'intérieur même du territoire canadien, nous notons l'existence de plusieurs identités. Eli Mandel et David Taras distinguent au Canada des identités régionales : Québec, Provinces-Maritimes, Ontario, Ouest et Nord¹⁶⁶.

Les analyses effectuées par Jane Jenson et Nicolas Van Schendel nous permettent d'éclaircir la signification de la notion d'identité dans le contexte canadien. Jenson estime que le concept de citoyenneté, lié à celui d'identité, se définit pour le Canada de manière dualiste en termes universel et individuel en distinguant les droits individuels dont jouissent Anglophones et Francophones, de la reconnaissance des

¹⁶³ Dominique Colas, *Dictionnaire de la pensée politique*, Paris : Larousse, pp.58-59, 1997

¹⁶⁴ Spinoza, *Oeuvres*, Tomes 1 à 5 Paris : GF Flammarion, 1965 (Trad. Charles Appuhn) et Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Tomes 1 et 2, Paris : GF Flammarion, 1981

¹⁶⁵ Dominique Colas, *op.cit.*, pp.58-59 ; Spinoza, *op.cit.* ; Tocqueville, *op.cit.*

¹⁶⁶ Eli Mandel et David Taras (dir.), *A Passion for identity, An introduction to Canadian Studies*, Agincourt (Ont.) : Methuen Publications, 1987

deux groupes linguistiques¹⁶⁷. Ce dualisme est rejeté par les mouvements souverainistes québécois et ceux des peuples autochtones, si bien que Jenson en déduit que cette instabilité identitaire créerait « la formation d'identités multiples, fragmentées et incertaines »¹⁶⁸. Quant à Van Schendel, il parle « d'une identité métisse ». qui rassemblerait les identités canadienne et québécoise. Il associe l'identité canadienne au terme de « canadianité » tandis qu'il emploie celui de « québécoité »¹⁶⁹ pour les revendications souverainistes au Québec.

Toutefois, en raison du facteur linguistique, l'identité du Québec, seule province canadienne avec une population majoritairement francophone, est davantage marquée que les autres et lui assure une situation spécifique au sein du Canada.

L'identité du Québec est à expliciter, certains éléments historiques déjà mentionnés dans les développements sur l'identité canadienne devront être repris mais en étant spécifiquement appliquée à la province. Ainsi l'identité du Québec est formée véritablement à partir de l'expédition de Jacques Cartier en Amérique du Nord. Auparavant, la région était habitée exclusivement par les populations autochtones. La découverte de l'Amérique du Nord par les Européens s'est traduite par la fondation de la ville de Québec en 1608 par Samuel de Champlain ainsi que par une colonisation française qui s'en est suivie¹⁷⁰, même si celle-ci ne s'est pas autant développée que les colonies anglaises voisines situées plus au sud, comme dans la Nouvelle-Angleterre. Les rivalités franco-britanniques se sont manifestées par des conflits, parfois militaires, et ont tourné à l'avantage des Britanniques. Les Français ont été défaits en 1763 et le Traité de Paris a transféré aux Britanniques le contrôle

¹⁶⁷ Jane Jenson, « le refus de la dualité », in Jocelyn Létourneau (dir.) et Roger Bernard (avec la collaboration de), *La question identitaire au Canada francophone, Récits parcours, enjeux, hors-lieux*, Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, Culture française d'Amérique, 1994, pp.189-213

¹⁶⁸ Jane Jenson, *op.cit.*, p. 204

¹⁶⁹ Nicolas van Schendel, « l'identité métisse ou l'histoire oubliée de la canadianité », in Jocelyn Létourneau (dir.) et Roger Bernard (avec la collaboration de), *op.cit.*, 1994, pp.101-121

¹⁷⁰ Voir Émilie Cappella, *op.cit.*

des colonies françaises en Amérique du Nord. La colonisation britannique s'est traduite par une volonté d'assimilation des colons français et de leurs descendants en les incitant à parler anglais. L'Acte d'Union de 1840 en est un parfait témoignage. Malgré une reconnaissance du caractère spécifique accordée aux anciennes colonies françaises dès 1774 à travers l'Acte de Québec, celle-ci n'a plus été vraiment prise en compte par les Britanniques, puis leurs descendants, les Canadiens-anglais, depuis l'Acte constitutionnel en 1791. En réaction, un nationalisme canadien-français, consacré notamment par Henri Bourassa, puis québécois soutenu par le mouvement souverainiste a émergé. Ainsi l'identité québécoise s'est construite en opposition à celle du Canada¹⁷¹.

2.2.1. Le contexte de la crise de Libreville en 1968

Le gouvernement du Québec a véritablement étendu ses relations avec les pays étrangers à partir de la Révolution tranquille à la fin des années 1960. À l'origine, la présence du Québec sur la scène internationale se limitait essentiellement à l'action de ses missionnaires notamment en Asie (Chine¹⁷² et Japon¹⁷³) mais aussi en Afrique. Jacques Grandguillot remarque que les Pères blancs québécois ont promu en Ouganda une éducation sur le modèle de leur province d'origine, avant même la Révolution tranquille¹⁷⁴. Les relations internationales du Québec trouvent leurs origines dans la doctrine Gérin-Lajoie où il est question du « prolongement externe des compétences internes »¹⁷⁵.

¹⁷¹ Voir Paul-André Linteau, *op.cit.* et Marc Durand, *Histoire du Québec*, Paris : Imago, 2002

¹⁷² Voir Serge Granger, *Le lys et le lotus, les relations du Québec avec la Chine de 1650 à 1950*, Montréal : VLB Éditeur, 2005

¹⁷³ Voir Richard Leclerc, *Des lys à l'ombre du mont Fidji, Cent ans de présence québécoise au Japon*, Gouvernement du Québec, Ministère des relations internationales, Bibliothèque Nationale du Québec, 1998

¹⁷⁴ Jacques Grandguillot, « La présence des Pères Blancs québécois en Afrique de l'Est pendant la décolonisation », *Mémoire*, Université du Québec à Montréal, 1988, p.127

¹⁷⁵ Voir Stéphane Paquin (dir.), Louise Beaudoin, Robert Comeau et Guy Lachapelle (avec la collaboration de), *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-*

Dans son ouvrage consacré aux relations internationales du Québec, Luc Bernier reproche aux études portant sur ce même sujet d'avoir privilégié « la place du Québec sur la scène internationale » et de s'être moins interrogé sur « les intérêts du Québec »¹⁷⁶. Nous constatons pour notre part que les intérêts du Québec n'ont pas toujours été en adéquation avec ceux du Canada dans leurs relations à l'égard de l'Afrique subsaharienne. Parfois, les valeurs défendues par le gouvernement du Québec, comme le fait francophone ou une politique internationale propre, ont été en contradiction avec celles promues par le gouvernement du Canada, ce qui a posé la question d'une possible menace à l'identité canadienne. Le gouvernement du Québec a ainsi encouragé, surtout au moment de la Révolution tranquille en 1968, la laïcité par rapport au multiculturalisme canadien ou une plus grande intervention de l'État dans l'économie en opposition à un libéralisme économique davantage préconisé dans le reste du Canada. Ces différences ont été moins marquées dans les décennies suivantes, mais n'ont pas disparu. En effet, comme nous l'avons montré dans le cas de l'identité canadienne, analysée à l'aide d'un cadre théorique constructiviste, l'identité québécoise a évolué depuis les années soixante et n'est pas de nature fixe.

Pour mieux cerner les enjeux de la crise de Libreville, il importe d'étudier les origines des différends canado-québécois sur les questions africaines, c'est-à-dire non seulement entre État et province, mais aussi parmi les populations et dirigeants. Ces différends sont assez anciens et remontent à la guerre opposant les populations anglophones et les Boers en Afrique du Sud en 1880. Ce conflit résulte de la déclaration d'indépendance du Transvaal par les Boers en 1881, puis de la découverte d'or dans la région de Johannesburg en 1887. Le Transvaal est composé des territoires se situant au nord du fleuve Vaal. À cette époque, il s'est avéré qu'une

2005), *Le prolongement externe des compétences internes*, Lévis (Qué.) : Presses de l'université Laval, 2006

¹⁷⁶ Luc Bernier, *De Paris à Washington, La politique internationale du Québec*, Sainte-Foy : Presses de l'université du Québec, 1996, p.157

partie importante de la population québécoise, sous l'impulsion notamment d'Henri Bourassa, prenait fait et cause pour les Boers, descendants des fermiers néerlandais et à un degré moindre français — les Huguenots — afin de s'opposer au Canada, représentant la tutelle britannique et soutenant la population anglophone¹⁷⁷. Joël Novak va jusqu'à comparer les nationalismes des populations canadiennes françaises et afrikaners à cette période dans une publication du Centre international de recherche sur le bilinguisme¹⁷⁸. La position canadienne a été développée par George Monro Grant dans un ouvrage de T.G. Marquis publié peu de temps après la fin des hostilités. Elle s'explique par *An electric current flashed across the Continent, from Halifax to Victoria, thrilling all English-speaking hearts at any, and a cry went up that the war was Canada's as well as England's*¹⁷⁹. Ce soutien du Canada, encore sous domination britannique, aux populations anglophones en Afrique du Sud s'est manifesté sous forme militaire. Desmond Morton note à cette occasion qu'en 1899, le Canada a envoyé sa première force expéditionnaire en Afrique du Sud pour aider l'armée britannique battue par les Boers en 1881 lors de la Journée de Majuba (*Majuba Day*)¹⁸⁰. Le roman historique de Marquis, publié juste après la guerre en 1900 et fondé sur des dépêches d'officiers présents sur le front et des lettres de correspondants, permet de rendre compte de façon aussi précise que possible de la situation du contingent canadien en Afrique du Sud. Selon Marquis, les nouveaux armements de l'époque faisaient de ce conflit une guerre moderne s'accompagnant des horreurs qui pouvaient en résulter¹⁸¹. Les conséquences de la guerre anglo-boers

¹⁷⁷ Voir aussi Preston Jones, « Civil War, Culture War: French Quebec and the American War between the States », *The Catholic Historical Review*, Volume 87, N°1, Janvier 2001, pp. 55-70

¹⁷⁸ Joel Novak, *cooperation and conflict in Dual Societies : A Comparaison of French Canadian and Afrikaner Nationalism*, Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme (CIRB), Publication B-60, 1977

¹⁷⁹ George Monro Grant « Introduction Chapter. Imperial Significance of the Canadian Contingents » in T.G. Marquis, *Canada's Sons on Kopje and Velot*, Toronto : The Canada's Sons Published Co., 1900, p.2

¹⁸⁰ Desmond Morton, « Canada's First Expeditionary Force », in Marc Milner (dir.), *Canadian Military History, Selected Readings*, Concor (Ont.) : Irwin Publishing, 1998, p.29

¹⁸¹ T.G. Marquis, *op.cit.*, p.29

parmi les populations anglophones et francophones au Canada annonçaient d'une certaine manière celles qui se produisirent durant les deux guerres mondiales avec notamment les crises de la conscription au Québec (1917-1918 et 1942-1944). Le roman *Deux solitudes* écrit par Hugh MacLennan met bien en lumière ces événements qui ont marqué l'histoire canadienne¹⁸². Quant aux différends canado-québécois en Afrique, ils se sont par la suite surtout exprimés à partir de la Révolution tranquille et de l'élaboration de la doctrine Gérin-Lajoie.

En fait, il semblerait au premier abord, paradoxalement, que la politique menée par le gouvernement du Québec en Afrique depuis les années 1960 ait incité le Canada à consolider ses relations avec l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne. Notons qu'avant l'implication du Québec sur le continent africain, comme le rappelle Andrew Clark¹⁸³, le Canada s'intéressait surtout à l'Afrique anglophone, en témoignent notamment les relations anciennes entretenues entre le Canada et l'Afrique du Sud. Après la guerre anglo-boer, la relation Canada-Afrique du Sud s'est poursuivie continuellement. Dans le titre de son ouvrage *Canadian Relations with South Africa, A Diplomatic History*, Brian Douglas Tennyson la qualifie de véritable histoire diplomatique¹⁸⁴. Le développement d'une politique africaine propre au Québec à partir des années 1960 aurait à ses débuts constitué un contrepoids à la politique étrangère du Canada pour finalement contribuer de manière indirecte à promouvoir l'identité canadienne en Afrique subsaharienne. Le Canada a dès le début ressenti la nécessité de renforcer ses liens avec les pays d'Afrique francophone. La conférence régionale tenue les 21, 22 et 23 janvier 1965 à l'Hôtel Reine-Elizabeth à Montréal entre le Canada et les pays africains francophones est une parfaite illustration de cette prise de conscience. Il y était notamment question

¹⁸² Hugh MacLennan, *Deux solitudes*, Trad. de l'anglais par Louise Gareau des Bois, Bibliothèque Québécoise (BQ), 1963

¹⁸³ Andrew Clark, *op.cit.*, p.45

¹⁸⁴ Brian Douglas Tennyson, *Canadian Relations with South Africa, A Diplomatic History*, Washington D.C : University Press of America, 1982

des « besoins de l'Afrique et priorités à établir », du « bilan des réalisations canadiennes en Afrique francophone », de l'unité africaine et de la politique du gouvernement du Canada à l'égard de l'Afrique. Des travaux ont également porté sur les domaines de la culture, de l'aide sociale, de l'aide économique et de l'information¹⁸⁵.

Du fait de l'intérêt des deux gouvernements sur le plan international, des confrontations ont lieu entre le Canada et le Québec dans leurs relations extérieures, principalement en Afrique subsaharienne. La crise de Libreville en 1968 en est l'illustration la plus significative. Rowswell souligne que cette relation intergouvernementale consiste dans la capacité des deux gouvernements à protéger leurs identités. Selon lui, ils utilisent la politique étrangère pour renforcer l'identité du groupe qu'ils représentent si bien qu'une confrontation se produit lorsque les efforts de l'une des deux entités font ressortir l'identité collective de l'autre¹⁸⁶. Par conséquent, si nous appliquons ce raisonnement à notre étude, plus les relations internationales du Québec se développent en Afrique subsaharienne, et de ce fait plus l'identité québécoise y est exprimée, plus le Canada sera dans la nécessité d'y promouvoir sa propre identité. C'est ainsi que, selon Rowswell, plus les identités sont mises en évidence par les gouvernements, plus les tensions augmentent¹⁸⁷. Précisons, comme il le laisse supposer¹⁸⁸, que le développement des relations internationales du Québec aurait dû être *a priori* plus conséquent lorsque le gouvernement de la province était dirigé par les souverainistes du PQ (Parti québécois), qui se sont prononcés en faveur de relations internationales propres au Québec. C'est d'ailleurs dans ces périodes que l'on retrouve les différends entre les

¹⁸⁵ Unesco, Le Canada et les pays africains francophones, *Rapport de la conférence régionale*, Ottawa : La Commission Nationale Canadienne pour l'Unesco et Montréal : L'institut Canada pour l'Éducation des Adultes, 1965, p. I

¹⁸⁶ Ben Rowswell, *op.cit.*

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ *Id.*

gouvernements du Canada et du Québec. Or, il est paradoxal de constater, comme le soutient Nelson Michaud, que les gouvernements québécois dirigés par les fédéralistes du Parti libéral, disposant de fonds plus importants, se sont davantage investis dans la présence du Québec sur la scène internationale que ceux du PQ qui rencontraient des difficultés économiques¹⁸⁹. En effet, nous avons vu précédemment que le Québec avait besoin pour intervenir sur la scène internationale du soutien financier du gouvernement fédéral¹⁹⁰. Le Parti libéral du Canada, souvent au pouvoir à Ottawa, a eu tendance à soutenir le Parti libéral du Québec, la politique internationale préconisée par celui-ci pour la province se situant davantage en adéquation avec les objectifs recherchés au plan fédéral. De ce fait, les souverainistes étaient dans une situation financière moins favorable pour intervenir en matière internationale.

2.2.2. Le déroulement de la crise de Libreville de 1968

La crise de Libreville constitue sans aucun doute le fait le plus marquant des différends canado-québécois intervenus en Afrique subsaharienne entre 1960 et 2005. Le Canada avait décidé de suspendre ses relations diplomatiques avec le Gabon à la suite de la conférence de Libreville. En effet, le Québec avait participé à la conférence et non le Canada qui n'avait pas été invité. Bernard Dorin notait à cette occasion la présence du drapeau du Québec parmi ceux des pays africains¹⁹¹. Le gouvernement français assimilait cette participation québécoise à une victoire, et traitait ainsi le Québec comme un État souverain. En revanche, elle symbolisait aux yeux du gouvernement canadien une reconnaissance de la souveraineté du Québec,

¹⁸⁹ Nelson Michaud, « Le Québec dans le monde. Faut-il redéfinir les fondements de notre action ? » in Robert Bernier (dir.), *L'État Québécois au XXI^{ème} siècle*, Sainte-Foy : Presses de l'Université de Québec, 2004, p. 131

¹⁹⁰ Voir Myriam Gervais, *op.cit.*, Bruno N'Gbra Tano, *op.cit.* et Kiemdoro Do Pascal Sessouma, *op.cit.*

¹⁹¹ Paul-André Comeau et Jean-Pierre Fournier, *op.cit.*, p.99

du moins à l'extérieur du Canada, par les pays organisateurs de la conférence, dont la France¹⁹². Le terme de « souveraineté » se doit d'être précisé car plusieurs définitions peuvent lui être attribuées. Elles sont mises en évidence par Stephen Krasner. La souveraineté internationale légale (*international legal sovereignty*) est celle qui s'applique à notre étude. Selon Krasner, elle se réfère aux pratiques associées à la reconnaissance mutuelle, habituellement entre les entités territoriales revêtues d'une indépendance formelle juridique¹⁹³. La reconnaissance de la souveraineté internationale légale du Québec constitue pour le Canada une atteinte à son intégrité territoriale. En effet, si la souveraineté internationale légale¹⁹⁴ du Québec était officiellement proclamée, le territoire canadien serait divisé en deux parties : à l'est avec les Provinces Maritimes et Terre-Neuve, et à l'ouest avec les autres provinces. En allant plus loin, quelles pourraient être à long terme les conséquences d'une éventuelle proclamation de la souveraineté du Québec ? Des provinces comme la Colombie-Britannique ou l'Alberta pourraient à leurs tours revendiquer leur souveraineté, voire un rattachement aux États-Unis. Cette situation créerait un éclatement du Canada et renforcerait sur le long terme le poids des États-Unis en Amérique du Nord. La proclamation éventuelle de la souveraineté internationale légale¹⁹⁵ du Québec pourrait aussi susciter des réactions de la part des opposants à ce projet, engendrer des troubles dans la province et donc constituer une menace à la sécurité du Canada.

Après avoir cité un extrait du discours du Premier ministre Trudeau, Comeau et Fournier estiment que la crise de Libreville s'est traduite par des tensions entre la

¹⁹² Frédéric Zoogones, « La France, le Canada et l'émergence du Québec sur la scène internationale. L'affaire de Libreville (1967-1968) », *Histoire et Politique. Politique, culture, société*, N°4, janvier-avril 2008, (en ligne), <http://www.histoire-politique.fr/documents/04/autresArticles/pdf/HP4-FredericZoogones-PDF.pdf> (page consultée le 22 septembre 2008)

¹⁹³ Stephen D. Krasner, « Sovereignty and Its discontents » in *Sovereignty : Organised Hypocrisy*, Princeton : Princeton University Press, 1999

¹⁹⁴ *Ibid.*

¹⁹⁵ *Id.*

France et le Canada¹⁹⁶. Pour régler cette situation, la France organise en avril 1968 la conférence de Paris entre les Ministres de l'Éducation nationale des pays francophones et la présente comme la suite de la conférence de Libreville. Lors de la conférence de Paris, la participation du Ministre québécois de l'Éducation Jean-Guy Cardinal provoque des contestations de la part d'Ottawa mais elles sont de bien moindre ampleur que lors de la crise de Libreville¹⁹⁷. Il nous faut préciser que les relations sont restées tendues entre la France et le Canada dans les années 1960 et 1970. Une situation analogue à la crise de Libreville s'est reproduite sous la présidence française de Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion de la réunion de l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique)¹⁹⁸ en Côte d'Ivoire du 13 au 17 décembre 1977. La participation du Québec avait comme objectif selon Giscard d'Estaing « d'équilibrer le Canada ». Du fait des relations tendues entre la France et le Canada au sein de l'instance de la francophonie à cette époque, Bastien qualifie cette organisation durant cette période de « zone de combat »¹⁹⁹.

La crise de Libreville va engendrer un développement croissant des relations internationales du Québec, l'objectif étant de bâtir une politique internationale propre et distincte de celle du gouvernement du Canada. Ainsi Louise Beaudoin²⁰⁰, Myriam Gervais, Bruno N'Gbra Tano²⁰¹ et Gaétan St-Antoine soulignent chacun l'importance du multilatéralisme pour la province dans ses relations extérieures dans les années 1960. Gervais estime, que de 1960 à 1968, le gouvernement de la

¹⁹⁶ Paul-André Comeau et Jean-Pierre Fournier, *op.cit.*, p.100

¹⁹⁷ Frédéric Zoogones, *op.cit.*

¹⁹⁸ L'ACCT est le premier organisme intergouvernemental de la Francophonie instituée lors de la conférence de Niamey du 17 février 1969. L'ACCT a elle été instituée par la Charte signée le 20 mars 1970 à l'occasion d'une autre conférence à Niamey : Espace francophone, Francophonie, (en ligne), <http://www.espacefrancophone/cn/francophonie/historique/htm> (page consultée le 21 septembre 2008)

¹⁹⁹ Frédéric Bastien, *La France face au Québec après de Gaulle*, Bibliothèque Nationale du Québec, Boréal, 1999, p.158

²⁰⁰ Louise Beaudoin, « origines et développement du rôle international du gouvernement du Québec » in Paul Painchaud (dir.), *op.cit.*, p.465-468

²⁰¹ Bruno N'Gbra Tano, *op.cit.*

province dans ses relations extérieures a alterné entre deux politiques : d'une part une entente possible avec Ottawa, d'autre part des actions indirectes par le biais de subventions à des organismes privés de coopération ayant des activités en Afrique²⁰².

2.2.3. Les conséquences de la crise de Libreville dans les relations internationales du Québec et son impact sur l'identité canadienne

Les sentiments souverainistes au Québec sont allés croissants depuis la crise de Libreville. Le bilinguisme, valeur instaurée par Trudeau, qui au premier abord, pourrait être considéré comme un atout au service de la présence canadienne en Afrique n'a pas produit la réduction des sentiments souverainistes au Québec, comme il pouvait l'espérer.

Le développement des revendications propres au Québec, favorisé par la crise de Libreville, a fait naître une dualité culturelle dans l'identité canadienne. Elle est à la fois anglophone et francophone en raison des langues anglaise et française parlées sur le territoire canadien. En effet, les minorités francophones hors Québec vivent surtout dans les provinces du Nouveau-Brunswick, celle-ci étant bilingue, et de l'Ontario, tandis que le Québec compte d'importantes minorités anglophones vivant majoritairement dans l'Île de Montréal et dans les Cantons de l'Est. Holloway souligne que le Ministère des Affaires étrangères, en décidant la promotion de l'image bilingue et biculturelle, avait étendu ses relations et aides à l'Afrique francophone, ce qui pourrait renforcer le côté français et faire pièce aux tentatives des souverainistes québécois favorables à une reconnaissance internationale²⁰³.

²⁰² Myriam Gervais, « Les actions internationales du Québec » in « Contribution à l'étude des relations internationales du Québec : le cas de l'Afrique », Note de recherche, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1984 ? (date incertaine dans les archives de l'Université du Québec à Montréal), p.9

²⁰³ Steven Kendall Holloway, *op.cit.*, p.237

En fait, l'institution du bilinguisme, en tant que valeur, au Canada s'est faite progressivement. En 1963, le Premier Ministre Pearson décide d'instaurer la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, présidée par Davidson Dunton et André Laurendeau. Les membres ont pour mission d'enquêter et de recommander des mesures pour développer la Confédération sur les bases d'un partenariat égal entre les deux peuples fondateurs²⁰⁴. La commission part du principe de la territorialité des langues. Dans la plupart des régions, seule une des deux devait être parlée, avec de nombreux districts bilingues²⁰⁵.

En 1968, l'arrivée au pouvoir de Trudeau au poste de Premier ministre rompt avec cette « politique d'ouverture » menée par Pearson²⁰⁶. Bastien soutient que la stratégie de Trudeau consistait à transcender le nationalisme québécois par le fédéralisme canadien, ce qui impliquait de trouver une solution au problème linguistique. Cependant, la démarche de Trudeau exige, selon Bastien, de s'intéresser à son milieu familial et à son parcours. Pour comprendre la conception de Trudeau dans les rapports entre le Canada et le Québec, il serait utile d'examiner quelles étapes de sa vie l'ont amené à élaborer une solution destinée à résoudre les conflits possibles que pouvaient susciter les politiques internationales respectives des deux entités. L'enfance de Trudeau a baigné dans le bilinguisme puisqu'il était issu d'un père francophone et d'une mère anglophone d'origine écossaise. Cependant, après la mort de son père, Trudeau se rapproche davantage du côté maternel²⁰⁷. Mais il se sent toujours étranger dans un environnement anglophone. En effet, lors de son travail à Ottawa en 1949, il doit occuper des postes moins importants en tant que

²⁰⁴ Kenneth McRoberts, *Misconceiving Canada : the Struggle for National Unity*, Toronto : Oxford University Press, 1997, p.48 (Inspiré de la traduction de Frédéric Bastien, dans Frédéric Bastien, *op.cit.*, p.82)

²⁰⁵ Kenneth McRoberts, *op.cit.*, p.48 (Inspiré de la traduction de Frédéric Bastien, dans Frédéric Bastien, *op.cit.*, p.82)

²⁰⁶ Frédéric Bastien, *Le poids de la coopération : le rapport France-Québec*, Chaire de Recherche du Canada en Études Québécoises et Canadiennes, Montréal : Québec Amérique, 2006, p.254

²⁰⁷ *Ibid.*, p.255

francophone. Pour résoudre ce problème d'appartenance à tels ou tels groupes linguistiques, Trudeau privilégie l'identité individuelle²⁰⁸. Selon lui, l'usage du français ou de l'anglais appartient aux individus. Chacun peut parler sa langue même si seules deux langues sont officielles au Canada, les autres étant trop peu parlées pour accéder à ce statut. Le bilinguisme permet aux individus de recourir aux services gouvernementaux en français ou en anglais partout au Canada²⁰⁹. Trudeau préconise une politique de bilinguisme centrée sur l'égalité du français et de l'anglais dans les institutions fédérales en espérant qu'elle sera suivie par les provinces canadiennes. En décidant d'inclure ces dispositions dans une Charte des droits et libertés, Trudeau veut faire reconnaître les droits linguistiques sur la totalité du territoire canadien pour que les Canadiens français se sentent chez eux sur leur territoire et s'opposent à « une attitude enracinée depuis des générations, selon laquelle le Québec était le foyer national du Canada français »²¹⁰. En effet, Trudeau ne veut pas accorder de spécificité au gouvernement du Québec au nom du Canada français, mais estime que le Canada français doit cohabiter avec le Canada anglais et s'étendre de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique²¹¹. Cette dualité culturelle, qui constitue un élément important de l'identité canadienne, doit s'analyser comme une réaction de la part du Canada face aux revendications souverainistes québécoises. En Afrique subsaharienne, la dualité culturelle du Canada s'illustre par sa volonté de renforcer ses relations dans un premier temps avec les pays francophones.

Sur le continent africain, le Canada a pour stratégie de s'appuyer sur les réseaux des institutions culturelles de la France et du Royaume-Uni en profitant du caractère bilingue de sa société. Le Canada ne possède pas de services culturels au sein ou en liaison avec ses ambassades basées en Afrique subsaharienne, comme le Centre

²⁰⁸ *Id.*, p.255

²⁰⁹ *Id.*

²¹⁰ *Id.*

²¹¹ *Id.*, p.256

culturel canadien situé à Paris²¹². En revanche, la France et le Royaume-Uni, du fait qu'ils ont été des pays colonisateurs, sont très présents sur le continent africain dans le domaine culturel. La France possède des institutions culturelles (Alliance Française²¹³ et Centres culturels²¹⁴) dans la plupart des pays d'Afrique. L'Alliance Française, fondée en 1883, a pour objectif d'étendre la langue et la culture françaises au-delà des frontières françaises. Un réseau d'associations implantées dans le monde et bénéficiant du label *Alliance* diffuse la langue française auprès des publics étrangers. Cette longévité est en partie due aux liens étroits tissés avec d'une part les citoyens et les populations des pays d'accueil, et d'autre part avec le gouvernement français²¹⁵. Quant aux Centres culturels français, ils ont pour mission de promouvoir les principaux courants de la création française contemporaine et de faire entendre la voix de la France à l'intérieur du débat mondial des idées²¹⁶. Il en est de même pour le Royaume-Uni (*British Council*). Cette organisation internationale, qui a vu le jour en 1934, vise à créer des relations durables entre le Royaume-Uni et les autres pays dans le monde, notamment dans certains majoritairement anglophones en Afrique subsaharienne²¹⁷, par le biais d'échanges culturels et éducatifs²¹⁸.

²¹² À titre d'exemple pour l'Afrique du Sud : Canada, Haut-commissariat du Canada en Afrique du Sud, (en ligne), <http://www.dfait-maeci.gc.ca/southafrica/menu-fr.asp> (page consultée le 22 septembre 2008)

²¹³ Alliance française, « Le réseau mondial/les implantations », (en ligne), www.alliancefr.org/rubrique.php3?id_rubrique=131 (page consultée le 22 septembre 2008)

²¹⁴ Centre culturel français de Douala/Cameroun, *liens*, (en ligne) www.ccfdouala.com/liens/ccfaf.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

²¹⁵ Alliance française, « une vocation universelle », (en ligne), http://www.alliancefr.org/rubrique.php3?id_rubrique=122 (page consultée le 22 septembre 2008)

²¹⁶ Centre culturel français de Douala/Cameroun, *Mission du CCF*, (en ligne), <http://www.ccfdouala.com/missions.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

²¹⁷ British Council, « Where did we open in ... ? Subsaharian Africa », (en ligne), www.britishcouncil.org/history-whcrc-sub-saharan-africa-when-a-m.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

²¹⁸ British Council-France, « Qui sommes-nous ? », (en ligne), <http://www.britishcouncil.org/fr/france-about-us.htm> (page consultée le 28 mai 2008)

Conclusion générale :

Les relations internationales du Québec se sont progressivement étendues. Nous constatons que le bilinguisme n'a pas produit l'effet attendu par Trudeau qui l'avait mis en place auparavant. La coopération bilatérale, comme le précise Myriam Gervais, s'est développée depuis 1967 et s'est manifestée par des relations suivies en particulier entre le Québec et le Gabon mais aussi par le Québec avec le Rwanda comme en témoigne la déclaration commune du 11 août 1967 du Président du Rwanda et du Premier ministre québécois en vue d'intensifier les échanges culturels²¹⁹. Dans les années 1970, Gervais souligne que l'action bilatérale du Québec en Afrique a concerné surtout le domaine de l'éducation²²⁰ dans la mesure où, à partir de 1971, la province n'a quasiment plus signé d'ententes culturelles et techniques avec des pays de l'Afrique francophone en raison de l'intervention canadienne²²¹. Comme le Québec ne pouvait rivaliser financièrement avec l'ACDI, il a inclus l'essentiel de son intervention en Afrique francophone au sein de la programmation de l'agence canadienne²²². En conséquence, l'aide bilatérale étant minime et malgré la faiblesse de sa participation financière qui la fait dépendre des décisions prises par l'ensemble des partenaires, la présence du Québec au sein de programmes multilatéraux était le meilleur moyen de se faire connaître sur le plan international²²³.

Les années 1970 ont vu une présence québécoise en Afrique qui ne s'est pas limitée à celle du gouvernement de la province. Celle-ci s'est également traduite par

²¹⁹ Myriam Gervais, *op.cit.*, p.9 et Déclaration commune du Président du Rwanda et du Premier Ministre du Québec, Québec, 11 août 1967, (en ligne), <http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/ententes/pdf/1967-01.pdf> (page consultée le 15 septembre 2008)

²²⁰ *Ibid.*, p.10

²²¹ *Id.*, p.10

²²² *Ibid.*, p.11

²²³ *Ibid.*, p.17

l'implication de divers acteurs, en autonomie par rapport à la politique du gouvernement canadien. Malgré la Révolution tranquille, Gervais estime que la présence de missionnaires québécois est restée importante en Afrique dans les années 1970²²⁴. Cette présence en Afrique s'est aujourd'hui maintenue comme en témoignent les activités des Sœurs du Bon Pasteur de Québec²²⁵. Comme le remarquait déjà Gervais²²⁶, les missionnaires québécois sont particulièrement actifs dans le domaine de l'éducation. L'action des ONG, selon N'Gbra Tano²²⁷ pour les années 1970-1980, a été organisée par le gouvernement québécois en encourageant leur regroupement au sein de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)²²⁸. Des jumelages ont également vu le jour, comme celui entre Sanankobra au Mali et Sainte-Elisabeth de Lanaudière au Québec²²⁹ ou celui entre Saint-Louis au Sénégal et Gatineau au Québec²³⁰. Selon Pauline Bouchard et Martin Van Den Borre, le jumelage se situe dans un mouvement de « globalisation des sociétés », favorisé au cours de rencontres internationales par la « globalisation des solidarités »²³¹.

Mais une question subsiste : depuis la crise de Libreville, en quoi l'identité canadienne est-elle vraiment menacée par le développement des relations

²²⁴ Myriam Gervais, « Contribution à l'étude des relations internationales du Québec : le cas de l'Afrique », Note de recherche, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1984 ? (date incertaine dans les archives de l'Université du Québec à Montréal)

²²⁵ Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, (en ligne), www.soeursdubonpasteur.ca/mission.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

²²⁶ Myriam Gervais, *op.cit.*

²²⁷ Bruno N'Gbra Tano, *op.cit.*

²²⁸ Association québécoise des organismes de coopération internationale, *l'AQOCI, un pont entre le Nord et le Sud*, (en ligne), www.aqoci.qc.ca/frame.html (page consultée le 22 septembre 2008)

²²⁹ Claude Giles et Adama Mariko, « Développement local et régional en Afrique de l'Ouest : un jumelage entre villages québécois et maliens », in Louis Favreau, Gérard Larose et Abdou Salam Fall (dir.), *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Sainte-Foy . Presses de l'Université du Québec, 2004, p.52-55

²³⁰ Pauline Bouchard et Martin Van Den Borre, « Le jumelage de deux collectivités : Saint-Louis au Sénégal et Gatineau au Québec » in Louis Favreau, Gérard Larose et Abdou Salam Fall (dir.), *op.cit.*, p.75-79

²³¹ *Ibid.*, p.75

internationales du Québec ? Les rivalités entre le Canada et le Québec font qu'il est plus difficile pour le Canada de développer ses relations extérieures. Gaétan St-Antoine évoque deux facteurs qui pourraient expliquer le retard du développement de la coopération multilatérale entre 1970 et 1986 : le différend constitutionnel entre le Canada et le Québec dans les relations internationales, et la méfiance de la France. Toutefois un compromis entre le Canada et le Québec a été trouvé à la conférence de Niamey du 17 février 1969 constitutive de la Francophonie²³². St-Antoine remarque que la spécificité francophone du Canada constitue un atout pour le développement de ses relations avec l'Afrique francophone, ce qui l'érige en concurrent potentiel de la France²³³ — ce qu'on avait présupposé lors de la crise au Gabon.

Nous devons néanmoins relever, malgré une importante coopération examinée en particulier dans la crise de Libreville, une volonté de la part du Québec de se distinguer de la France dans ses relations internationales, en particulier à l'égard du continent africain. Anne Légaré souligne, dans le titre de son ouvrage, *le Québec, otage de ses alliés*, la nécessité pour le Québec de disposer d'une politique internationale propre et indépendante, par rapport à ses principaux alliés, la France et les États-Unis²³⁴. Ainsi le Québec tente de se construire une politique en essayant de se distancer de ses deux partenaires privilégiés. Avec l'intégration de la France au sein de l'Union européenne, on peut penser que les relations entre le Québec et l'Union européenne iront en s'accroissant. Bastien soutient, quant à lui, que « l'américanité » constitue cet élément qui différencie le Québec de la France, tandis que du point de vue français, il emploie le terme de « francité »²³⁵.

²³² *Ibid.*, p.35. Voir aussi Eldon Black, *Direct Intervention : Canada-France Relations, 1967-1974*, Ottawa Carleton University Press, 1996

²³³ Gaétan St-Antoine, *op.cit.*, p.38

²³⁴ Anne Légaré, *Le Québec, otage de ses alliés, les relations du Québec avec la France et les États-Unis*, Montréal : VLB, 2003

²³⁵ Frédéric Bastien, *Le poids de la coopération : le rapport France-Québec*, Chaire de Recherche du Canada en Études Québécoises et Canadiennes, Montréal : Québec Amérique, 2006, p.240

Ceci révèle la préoccupation continue du Québec de trouver sa place sur la scène internationale non seulement par rapport au Canada mais aussi par rapport à ses deux principaux partenaires économiques extérieurs que sont les États-Unis et la France.

La capacité du Québec à réaliser des projets communs avec ses principaux partenaires en Afrique subsaharienne s'illustre dans le fait que plus les relations entre Paris et Québec sont fortes²³⁶, plus celles entre Québec et Ottawa perdent de leur intensité. L'importance de Londres, plus précisément du Royaume-Uni, se justifie par les propos de Beaudoin qui la qualifiait pour les Québécois dans les années 1970 de « deuxième mère patrie », la première étant Paris²³⁷. Le Royaume-Uni était un partenaire stratégique non négligeable pour le Québec comme en témoigne en 1908 la promulgation d'une loi permettant l'ouverture d'une agence générale à Londres, fermée en 1935 puis rouverte en 1962, un an après celle de Paris. Toutefois, selon Beaudoin, ce sont les relations avec la France qui restent « les plus importantes et les plus prestigieuses de toutes celles qu'il entretient »²³⁸. Même si le texte de Beaudoin est aujourd'hui daté, nous considérons qu'il reste applicable du fait que notre cas porte sur la crise de Libreville en 1968. Ajoutons que les relations entre Québec d'une part, Londres et Washington d'autre part dépendent beaucoup plus de la volonté d'Ottawa dans la mesure où le Canada est un partenaire stratégique important des États-Unis et du Royaume-Uni. Les relations entre ces trois pays sont très anciennes sur un plan historique même si depuis les années 1990, la politique étrangère britannique, tout en conservant ses spécificités, a tendance à être intégrée à celle de l'Union européenne²³⁹. B.J.C. McKercher et Lawrence Aronsen citent

²³⁶ Frédéric Bastien va parler d'un « axe Paris-Québec », voir Frédéric Bastien, « l'axe Paris-Québec » in *Relations particulières, La France face au Québec après de Gaulle*, Bibliothèque Nationale du Québec, Boréal, 1999, pp.157-180

²³⁷ Louise Beaudoin, *op.cit.*, p. 470

²³⁸ *Ibid.*, p. 458-459

²³⁹ Voir aussi B.J.C. McKercher et Lawrence Aronsen (dir.), *The North Atlantic Triangle in a changing world, Anglo-American-Canadian Relations, 1902-1956*, University of Toronto Press, Toronto, 1996, p.3

l'historien James Bartlett Brebner qui soutenait il y a cinquante ans que ces trois puissances formaient un triangle nord-atlantique (*North Atlantic Triangle*)²⁴⁰. Ils rapportent que, selon Brebner, tout en notant des différences et à l'exception d'une minorité francophone importante au Canada, ces trois États présentent en commun la langue, la culture, les pensées politiques libérales et une philosophie économique²⁴¹.

Les relations entre les gouvernements canadiens et québécois ont semblé de prime abord être marquées par une complémentarité dans le domaine des affaires internationales. La carte reproduite en annexe 2 est révélatrice des pays privilégiés par chacune des deux entités. Cette coopération est, selon Rowswell, particulièrement surprenante, les deux gouvernements travaillant étroitement soit dans l'organisation des visites par des ministres du Québec, soit à travers les consultations sur des faits de politique commerciale internationale²⁴². Même si la documentation est relativement datée, essentiellement des années 1980, elle pose des questions qui restent d'actualité pour les années 1990 et 2000. Bruno N'Gbra Tano parle du triangle « Ottawa-Québec-Afrique francophone » pour les réalisations conjointes entre Ottawa et Québec nécessitant les interventions de l'ACDI et du Ministère des Affaires intergouvernementales du Québec²⁴³. Lyne Sauvageau et Gordon Mace notent que le gouvernement du Québec collabore avec l'ACDI en agissant « à titre de maître d'œuvre » : il recrute, sélectionne et forme des coopérants, experts et enseignants dans le cadre de projets²⁴⁴. À travers le VADA (Programme volontaire d'aide au développement agricole de nature fédérale et provinciale), le gouvernement du Québec soumet ses projets de coopération, les finance à 25 % — le reste étant pris en charge par Ottawa — et apporte son soutien à

²⁴⁰ James Bartlett Brebner, *North Atlantic Triangle : The Interplay of Canada, the United States and Great Britain*, Ryerson Press, Toronto, 1945 et cité dans B.J.C. McKercher et Lawrence Aronsen (dir.), *op.cit.*, p. 3

²⁴¹ *Ibid.*, p.3

²⁴² Ben Rowswell, *op.cit.*, p. 215

²⁴³ Bruno N'Gbra Tano, *op.cit.*, p.62

²⁴⁴ Lyne Sauvageau et Gordon Mace, *op.cit.*, p.269

diverses initiatives (universités québécoises, instituts et centres de recherches québécois et africains, ENAP, organisations internationales comme l'ONU ou la FAO)²⁴⁵. Le rôle de la Francophonie a aussi été lié aux visites de Premiers ministres québécois comme Robert Bourassa en 1989 à Dakar lors du 3^e sommet des Chefs d'États francophones²⁴⁶. Les représentants des quarante et un membres, dont Robert Bourassa pour le Québec, se sont notamment prononcés en faveur de la création d'un fonds spécial pour l'environnement, l'extension de la chaîne de télévision TV5 en Afrique, la diffusion de Canal France International et la fondation de l'Université Senghor d'Alexandrie²⁴⁷. En se fondant sur le texte de Panayotis Soldatos, nous constatons que le Québec a souligné son intérêt pour ce sommet en promettant sa contribution en faveur d'une coopération visant à protéger l'environnement, à développer les ressources énergétiques, à encourager la formation, à intensifier le dialogue culturel et à renforcer les efforts pour le développement international²⁴⁸. Les échanges entre le Québec et les pays africains ont fait l'objet d'une intervention du gouvernement fédéral. Myriam Gervais estime que ces échanges ont bénéficié du soutien d'Ottawa. Selon elle, l'intérêt des pays africains à acquérir une technologie nord-américaine en langue française a incité au développement des relations commerciales avec les firmes québécoises. À son sens, la présence et le dynamisme des entreprises québécoises sur ces marchés sont essentiellement dus à la coopération canadienne. Plusieurs contrats ont été obtenus par ces entreprises à travers des projets financés par l'ACDI²⁴⁹. Cette complémentarité entre gouvernements fédéral

²⁴⁵ *Ibid.*, p.269

²⁴⁶ *Id.*, p.269

²⁴⁷ Encyclopédie de la Francophonie, Dossier, Politique internationale, Sommet, *Sommet de 1989 Dakar*, (en ligne), http://agora.qc.ca/francophonie.nsf/Dossiers/Sommet_de_1989_Dakar (page consultée le 22 septembre 2008)

²⁴⁸ Panayotis Soldatos, « l'année politique 1988-1989 au Québec : une paradiplomatie à géométrie variable », (en ligne), http://www.pum.umontreal.ca/apqc/88_89/soldatos/soldatos.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

²⁴⁹ Myriam Gervais, « Les actions internationales du Québec » in « Contribution à l'étude des relations internationales du Québec : le cas de l'Afrique », Note de recherche, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1984 ? (date incertaine dans les archives de l'Université du Québec à Montréal).

et provincial a fait l'objet de développements de la part de N'Gbra Tano²⁵⁰, suivi 15 ans plus tard par Kiemdoro Do Pascal Sessouma²⁵¹. Ces auteurs citent le financement par l'ACDI de projets effectués par les ONG québécoises portant sur le développement international.

Une règle générale a été dégagée par Rowswell : en politique étrangère, c'est la coopération qui prévaut, la confrontation étant seulement épisodique en dépit d'un conflit inhérent à la nature de la relation. Cependant il porte son attention sur l'originalité de cette confrontation, qu'il définit comme une condition majeure de succès pour le gouvernement du Québec dans ses activités internationales²⁵². Selon Gervais, le fait de favoriser ses propres services doit être compris comme une réaction à la domination du gouvernement du Canada²⁵³. Ainsi le développement des relations internationales du Québec, notamment en Afrique subsaharienne, constitue une priorité pour les souverainistes québécois et une atteinte à l'identité canadienne. Au Québec, le mouvement souverainiste est représenté sur le plan provincial par le PQ (Parti québécois) et sur le plan fédéral par le Bloc québécois. Jean-Roch Côté fait valoir que le Québec est la province qui a développé « la plus grande expertise internationale »²⁵⁴. En effet, parmi toutes les provinces canadiennes, il s'avère que le Québec est celle qui a le plus développé ses relations internationales avec des pays étrangers, notamment dans les domaines culturel et éducatif.

Voir aussi Myriam Gervais, « Capital transnational, capital national, état et paysans au Mali et au Burkina-Faso », Montréal, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 1988

²⁵⁰ Bruno N'Gbra, *op.cit.*

²⁵¹ Kiemdoro Do Pascal Sessouma, « Développement et démocratie en Afrique et stratégie d'approche d'organismes québécois de coopération », Mémoire de Maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1998, p.77

²⁵² *Ibid.*

²⁵³ Myriam Gervais, « Les actions internationales du Québec » in « Contribution à l'étude des relations internationales du Québec : le cas de l'Afrique », Note de recherche, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1984 ? (date incertaine dans les archives de l'Université du Québec à Montréal)

²⁵⁴ Jean-Roch Côté, « Une analyse discursive de trois énoncés québécois de politique internationale », *Études internationales*, vol.37, n°1, Mars 2006, p.121

Nous avons vu dans ce chapitre que des éléments constitutifs de l'identité canadienne ont été remis en question, certaines valeurs ayant forgé cette identité ont été contestées au sein de sa population et une politique internationale propre au Québec s'est développée depuis les années 1960. En réaction, le Canada va promouvoir son identité sur la scène internationale en privilégiant l'Afrique subsaharienne, l'objectif étant de davantage souder sa société à l'intérieur. Cette identité nationale s'est exprimée différemment selon les gouvernements en place à Ottawa. Nous avons précisé que, pour le Canada, l'expression de son identité nationale sur le continent africain ne s'adresse pas prioritairement aux Africains mais aux Canadiens. Il convient de déterminer les réactions suscitées dans la société canadienne du fait de la promotion de l'identité en Afrique subsaharienne.

CHAPITRE 3 :

POIDS, COHÉSION ET ÉVOLUTION

DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE :

LES EFFETS DE LA PROMOTION DE L'IDENTITÉ CANADIENNE

EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Face aux remises en cause de son identité sur son territoire, le Canada va décider de promouvoir celle-ci en Afrique subsaharienne. Nous nous concentrerons sur le poids de l'opinion publique canadienne dans la mise en œuvre de la politique étrangère par le gouvernement. Des initiatives ou parfois l'absence de décisions vont contribuer à davantage souder la société canadienne. En effet, des initiatives liées au respect des droits humains ont été majoritairement soutenues dans la majorité de l'opinion publique canadienne tandis que l'absence de décisions, alors que les droits de la personne étaient manifestement violés, a également suscité des critiques importantes au sein de la population canadienne.

Dans la première partie, nous montrerons que l'aide au développement, dont le but vise à lutter contre la pauvreté, a été majoritairement soutenue par la population canadienne. L'introduction de la conditionnalité dans l'aide au développement va permettre au Canada de faire en sorte que ses valeurs soient appliquées dans les pays africains. Nous examinerons en premier lieu le cas du NEPAD. Cette initiative est basée sur une politique de conditionnalité. Elle est soutenue par le G8, organisation des huit pays les plus riches de la planète dont fait partie le Canada, comme en

témoigne le plan d'action du G8 pour l'Afrique adopté à Kananaskis le 27 juin 2002. L'étude de l'initiative du NEPAD nous permettra de montrer que le Canada, membre du G8, se situe non seulement parmi les plus importantes des puissances moyennes, l'expression sera préalablement définie, mais aussi parmi celles qui s'investissent le plus sur le continent africain. En deuxième lieu, la pression de la société va inciter le Canada à recourir aux institutions internationales pour promouvoir ses valeurs. Le Canada privilégie le multilatéralisme contrairement aux États-Unis qui préconisent un mode unilatéral. Pour illustrer notre propos, nous examinerons la politique menée par le gouvernement canadien à l'égard de l'Afrique du Sud de 1960 à la fin de l'apartheid en insistant sur l'évolution de l'identité canadienne. Nous montrerons que la pression de l'opinion publique a incité le gouvernement Mulroney à prendre des mesures contre le gouvernement sud-africain afin qu'il abolisse l'apartheid. (3.1.)

Dans la seconde partie, nous soutiendrons que le Canada a effectué des missions de maintien de la paix pour défendre ses valeurs et nous mettrons l'accent sur celles se déroulant en Afrique Centrale. Nous essayerons *a contrario* de comprendre les raisons de l'absence de réaction du Canada lors du génocide rwandais de 1994, ce qui avait entraîné des critiques de l'opinion publique. (3.2.)

Il est également à noter que l'aide au développement et les missions de maintien de la paix constituent des moyens dont dispose le Canada pour promouvoir son identité mais sont aussi dotées d'autres finalités, notamment dans les domaines humanitaire et sécuritaire. L'étude effectuée par Evan Potter et basée sur plusieurs enquêtes d'opinion vise à évaluer le soutien des Canadiens aux évolutions et continuités de l'identité, et de l'image par voie de conséquence²⁵⁵. Nous avons montré précédemment que l'évolution de l'identité pouvait avoir des répercussions sur

²⁵⁵ Evan Potter, « Le Canada et le monde Continuité et évolution de l'opinion publique au sujet de l'aide, de la sécurité et du commerce international », 1993-2002, *Études internationales*, Vol. 33, no.4, (Décembre 2002), (en ligne), <http://www.erudit.org/revue/ei/2002/v33/n4/006662ar.html> (page consultée le 22 septembre 2008)

l'image et inversement. À titre d'exemple, Potter cite une étude publiée en 2002 et effectuée par la firme *Environics Research Group*. Celle-ci révèle que, selon le tiers des Canadiens, le rôle international de leur pays constituait une facette importante de leur identité nationale. Cette étude montre aussi que le maintien de la paix et l'aide internationale sont considérés par une partie importante de la population comme les principales contributions du Canada sur le plan international²⁵⁶. Ainsi l'aide au développement et le maintien de la paix ont contribué à souder la société canadienne.

3.1. Le soutien de la société à la politique canadienne d'aide au développement

Nous étudierons les relations bilatérales ou multilatérales entretenues par le Canada avec les pays d'Afrique subsaharienne. Nous déterminerons quelles relations le Canada préconise dans sa politique étrangère et nous nous interrogerons sur les critères de choix des pays privilégiés dans le cas de l'aide bilatérale. De plus, la politique extérieure du Canada a vu l'aide au développement se rapprocher du concept de sécurité humaine et être conditionnée au respect des valeurs canadiennes.

3.1.1. L'évolution de l'aide au développement dans la politique extérieure du Canada : un moyen destiné à promouvoir l'identité canadienne en Afrique subsaharienne

En matière de coopération, bien que son étude ne s'applique pas exclusivement à l'Afrique, Sabourin définit l'assistance multilatérale comme une aide accordée par

²⁵⁶ Environics Research Associates, « Canada's Role in the World », *Focus Canada*, 2000, vol. 2, pp. 102 et 108, cité dans Evan Potter, *op.cit.*

l'intermédiaire d'organismes internationaux²⁵⁷. Elle est répartie entre de multiples acteurs internationaux, notamment le groupe de la Banque Mondiale (l'AID, Association internationale de développement, et la BIRD, Banque internationale pour la reconstruction et le développement), les institutions régionales de développement, les Nations Unies, le Commonwealth et la Francophonie²⁵⁸.

En revanche, St-Antoine estime que l'aide bilatérale a permis de développer les relations extérieures du Canada avec l'Afrique francophone. Le point de départ de cette politique date de la mission Chevrier de 1968, à travers l'établissement de commissions mixtes qui permettent l'octroi de fonds aux pays africains²⁵⁹.

La politique d'aide bilatérale a privilégié certains pays, et des auteurs comme Louis Sabourin²⁶⁰, Andrew Clark²⁶¹ et Mona Abdel Kader²⁶² se fondent sur les rapports de l'ACDI. Cette dernière distingue dans le rapport de 1984, repris par Louis Sabourin, les pays de concentration, où est dépensée une plus grande partie de son aide, et les pays de non-concentration, si bien que l'ACDI propose un ensemble de critères économiques et politiques pour la répartition de l'aide au développement. Cependant, ces trois auteurs mènent une analyse orientée dans des voies différentes.

Pour les années 1980, Clark effectue une typologie régionale de l'aide bilatérale canadienne que l'ACDI est chargée d'administrer à l'Afrique subsaharienne²⁶³. Le

²⁵⁷ Louis Sabourin, « Analyse des politiques de coopération internationale du Canada » in Paul Painchaud (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Centre québécois des relations internationales, Montréal : Presses de l'Université du Québec, 1977, pp.232-233

²⁵⁸ *Ibid.*, pp.233-234

²⁵⁹ Gaétan St-Antoine, *op.cit.*, p.32

²⁶⁰ Louis Sabourin, « le Canada et le Tiers-Monde : des voix et des voies... » in Jean-Philippe Thérien (dir.), *La quête du développement : horizons canadiens et africain*, Montréal : ACFAS, 1988, p.46

²⁶¹ *Ibid.*

²⁶² *Ibid.*, p.25

²⁶³ *Ibid.*, p.17

choix des 16 bénéficiaires est déterminé par un ensemble de facteurs. Ils sont de nature économique (capacité de prouver que le Canada peut procurer une infrastructure nécessaire) — pratique (simplifier la tâche dans le pays comme la nature et la stabilité du gouvernement) — et politique (respect des droits de la personne). Ces facteurs concernent surtout le niveau des besoins du pays que traduit en grande partie son revenu par habitant. Ils révèlent la volonté du gouvernement d'avoir une politique équilibrée entre pays africains francophones et anglophones, et donc de chercher à souder la société. Clark relève des désaccords entre le Ministère des Affaires extérieures favorable à un accroissement des pays à aider et l'ACDI souhaitant préserver la liste actuelle²⁶⁴. Contrairement aux pays de non-concentration, l'auteur note que, dans les pays de concentration, l'aide est davantage concentrée dans les cinq pays anglophones que dans les neuf pays francophones. Clark remarque que la filière multilatérale représente à peine moins que la filière bilatérale²⁶⁵.

En 1984 lors de l'arrivée au pouvoir du Parti conservateur, les critères d'admissibilité ont été fondés sur le système des catégories. Après avoir examiné le rapport de l'ACDI de 1984 et repris par Louis Sabourin, Mona Abdel Kader présente cinq catégories dans la liste des pays bénéficiaires de l'aide bilatérale. Elle constate toutefois qu'entre 1975 et 1989, des pays ont reçu une aide canadienne plus importante bien que n'étant pas considérés comme les plus pauvres de la région²⁶⁶.

Sous le gouvernement Chrétien, l'aide au développement s'est rapprochée du concept de sécurité humaine. Popularisé par Lloyd Axworthy à partir de 1996²⁶⁷, il a

²⁶⁴ Andrew Clark, *op.cit.*, p.17

²⁶⁵ *Ibid.*, p.18-19

²⁶⁶ *Ibid.*, p.15-16

²⁶⁷ Voir Oliver Claas, « Human security – Aussenpolitik für ein neues Jahrhundert ? » (Sécurité humaine – Une politique extérieure pour un nouveau siècle ?) in Wielfried von Bredow, *op.cit.*, pp. 119-138

été préconisé par Bill Graham, qui jugeait que ce concept reposait sur les trois objectifs suivants : la promotion des droits de la personne, le soulagement des crises humanitaires et l'appui aux missions de maintien de la paix et au désarmement²⁶⁸.

3.1.2. L'aide au développement conditionnée aux valeurs canadiennes : l'initiative du NEPAD

L'étude de l'initiative du NEPAD, et le soutien qu'elle a reçu du gouvernement canadien de l'époque, vise à montrer concrètement la manière dont l'aide au développement peut être conditionnée aux valeurs canadiennes. Le NEPAD répond aux préoccupations de faire sortir l'Afrique de la situation de marginalisation qu'elle connaît par rapport aux autres régions du monde.

Mise en contexte :

Le NEPAD est une initiative de l'Union africaine créée en 2001 autour des objectifs suivants : éradiquer la pauvreté ; placer les pays africains, individuellement et collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durables ; mettre un terme à la marginalisation de l'Afrique et favoriser son intégration dans l'économie mondiale ; accélérer le renforcement des capacités des femmes afin de promouvoir leur rôle dans le développement socio-économique²⁶⁹.

Il convient d'énumérer les principes du NEPAD tels qu'ils sont mentionnés dans la documentation officielle :

— La bonne gouvernance comme exigence pour la paix, la sécurité et un

²⁶⁸ Canada, Gouvernement du Canada, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 2002, *Vivre à l'abri de la peur, La politique étrangère du Canada en matière de sécurité humaine*, Ottawa, p.1

²⁶⁹ NEPAD, *op.cit.*

développement socio-économique et politique durable.

- Encourager à la propriété et la gestion africaines ainsi qu'à une large participation de tous les secteurs de la société.
- Baser le développement de l'Afrique sur ses ressources propres et la richesse de ses peuples.
- Créer un partenariat entre et à l'intérieur des peuples d'Afrique
- Accélérer l'intégration régionale et continentale
- Rendre compétitifs les pays africains
- Forger un nouveau partenariat international pour rendre plus équitable le rapport entre l'Afrique et les pays industrialisés.
- Faire en sorte que toutes les relations de partenariat avec le NEPAD soient liées aux Objectifs de Développement du Millénaire et aux autres programmes de développement faisant l'objet d'ententes²⁷⁰.

Le NEPAD, initiative africaine, est soutenue par les pays membres du G8 à travers le Plan d'action du G8 pour l'Afrique adopté à Kananaskis le 27 juin 2002. Le discours de Chrétien prononcé en 2003 est une illustration de l'appui du Canada, pays membre du G8, à cette initiative²⁷¹.

Le soutien canadien à l'initiative du NEPAD et ses implications :

En encourageant cette initiative, le Canada se positionne en faveur des principes qu'il préconise, à commencer par la politique de conditionnalité. Celle-ci, bien que non mentionnée explicitement, résulte de la nécessité du respect de la bonne gouvernance. Le NEPAD insiste sur le fait que la démocratie, les droits de la personne et la bonne gouvernance figurent parmi les conditions nécessaires au développement du continent africain. Cela implique que les gouvernements des pays

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ Jean Chrétien, *op.cit.*

membres du G8 continueront à soutenir cette initiative si les droits humains sont respectés dans les pays africains.

Un article rédigé par la publication onusienne *Afrique relance* met en valeur ce procédé d'échange où il est fait mention de la visite à Johannesburg du Ministre canadien du commerce, Pierre Pettigrew, en 2003. Selon lui, les pays qui ne s'associeraient pas au mécanisme d'évaluation pourraient recevoir moins d'aide de la part du G8. Pettigrew précise que les 6 milliards de dollars supplémentaires d'aide annuelle que les dirigeants des pays du G8 se sont engagés à verser aux pays africains dans les années à venir « sont subordonnés à tous les éléments du NEPAD, parmi lesquels figurent la bonne gouvernance et l'évaluation intra-africaine »²⁷².

Nous déduisons du soutien canadien au NEPAD l'existence d'une politique de conditionnalité²⁷³. Ce mécanisme prévoit l'insertion dans les accords bilatéraux d'une clause portant sur le respect des droits humains et pouvant faire référence aux textes internationaux officiels : les Pactes I et II de l'ONU, la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Convention européenne des droits de l'Homme ou les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail. La relation de coopération peut être interrompue lorsqu'un pays ne respecte pas ses obligations²⁷⁴.

L'intérêt du Canada réside dans le fait que l'amélioration des droits humains sur le continent africain permettra une amélioration du développement du pays et la

²⁷² Afrique relance-ONU, *Afrique Relance*, « NEPAD : le nouveau partenariat pour l'Afrique », « Le "mécanisme d'évaluation intra-africaine" est là », *Vol.16 (février 2003), page 10, (en ligne)*, <http://www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/vol16no4/164npd4f.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

²⁷³ Voir aussi Julien Vlassenbroek, *Le NEPAD ou l'ère de la conditionnalité intériorisée*, Mémoire de Maîtrise, Université Louvain la Neuve, Belgique (en ligne), http://www.memoireonline.com/06/06/164/m_nepad-conditionnalite-interiorisee0.html (page consultée le 22 septembre 2008)

²⁷⁴ Suisse. Secrétariat d'État à l'Économie, *Conditionnalité politique*, (en ligne), <http://www.seco-cooperation.admin.ch/themen/entwicklung/00496/00501/index.html?lang=fr> (page consultée le 22 septembre 2008)

population en sera la première bénéficiaire puisqu'elle sera en mesure de jouir de ces droits. Nos propos se fondent sur la Déclaration du Haut-commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies de 1986 qui considère l'être humain comme le sujet central en matière de droit au développement et des droits humains²⁷⁵.

Le principe de la politique de conditionnalité prévoit donc que la coopération et le versement d'aides par les pays occidentaux, le Canada dans notre étude, soient subordonnés au respect des droits de la personne dans les pays africains avec qui le Canada entretient des relations. De nombreux pays africains se sont engagés sur ces principes en raison d'une part de leur accord, et d'autre part de leur signature, lors de leurs indépendances, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme élaborée en 1948, comme en témoigne son « acceptation quasi-universelle »²⁷⁶, et de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples adoptée en 1981²⁷⁷.

Il convient de se demander quels sont les effets pour le Canada de l'existence d'une politique de conditionnalité dans ses rapports avec les pays africains en matière d'aide au développement. Cela nous permettra de répondre à la question suivante : comment entre 1960 et 2005 le Canada a-t-il pu associer l'aide au développement aux valeurs canadiennes ?

²⁷⁵ Nations Unies, Haut-commissariat aux droits de l'homme, *Déclaration sur le droit au développement, Adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 41/128 du 4 décembre 1986*, (en ligne), http://www.unhchr.ch/french/html/menu3/b/74_fr.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

²⁷⁶ Nations Unies, Déclaration universelle des droits de l'homme, *Historique de la Déclaration universelle des droits de l'homme*, <http://www.un.org/french/aboutun/historique.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

²⁷⁷ Association internet pour la promotion et la défense des droits de l'homme, AIDH, Genève, Bibliothèque Jeanne Hersch, *Textes africains, Les instruments africains des droits de l'homme, 1981-1986, Charte africaine des droits de l'homme et des peuples*, (en ligne) www.aidh.org/Biblio/Text_Afr/instr_81.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

Dans sa publication, Karen Elizabeth Smith s'interroge sur la manière dont l'Union européenne doit utiliser sa politique de conditionnalité à l'égard des pays tiers²⁷⁸. Elle fait remonter son application par les Européens aux atrocités commises en Ouganda sous le régime d'Idi Amin Dada dans les années 1970. Aujourd'hui, nous évoquons la clause de conditionnalité introduite par l'Union européenne dans sa politique extérieure par rapport, notamment, aux pays africains membres du groupe ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) et signataires de l'accord de Cotonou en 2005.

Smith effectue deux modes de conditionnalité : la conditionnalité positive définie comme la promesse des bénéfices résultant d'un échange si l'État soumis à cette obligation remplit les conditions, et la conditionnalité négative qui vise à réduire, suspendre ou mettre fin à ces bénéfices si l'État en question viole les conditions²⁷⁹. Nous proposons d'appliquer cette distinction opérée par Smith à la politique canadienne en Afrique subsaharienne dans l'aide au développement, pour savoir si une telle politique de conditionnalité a été privilégiée par le Canada, et dans le cas d'une réponse positive, quel mode lui a été le plus favorable.

Gerald Schmitz, Marcus Pistor et Megan Furi estiment que le Canada lie l'aide au développement aux droits de la personne. Ils jugent que cette politique se manifeste par des sanctions à l'égard de l'État qui a manqué à ses obligations et y ajoutent à partir des années 1980 des mesures positives²⁸⁰. Nous en déduisons que, malgré l'absence explicite du terme dans la documentation officielle, la politique canadienne en Afrique est bien basée sur l'existence d'une conditionnalité.

²⁷⁸ Karen Elizabeth Smith, « The Use of Political Conditionality in the EU's Relations with Third Countries: How Effective? », *European University Institute, Political and Social Sciences Department*, SPS No. 97/7, (1997), p.1-37

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 6-7

²⁸⁰ Gerald Schmitz, Marcus Pistor et Megan Furi, « L'aide aux pays en développement », Canada, Programme des services de dépôt, Révisé le 2 mai 2003, (en ligne), <http://dsp-psd.tps.gc.ca/Collection-R/LCPBdP/CIR/7916-f.htm#devolutiontxt> (page consultée le 22 septembre 2008)

Il en est de même pour le début des années 1990 : selon Abdel Kader, la politique d'aide canadienne à l'Afrique a été liée à la démocratie et au respect des droits de la personne²⁸¹. Les principaux bénéficiaires en Afrique francophone ont été le Burkina-Faso et le Mali, pays faisant partie des plus pauvres du continent, ainsi que le Sénégal, le Cameroun et la Côte d'Ivoire considérés, par la Banque Mondiale, comme pays à revenus intermédiaires²⁸². En revanche, en raison des violations des droits de la personne, le Zaïre a vu son programme canadien totalement suspendu²⁸³.

Ainsi, il semble que le Canada a privilégié dans les années 1990 la conditionnalité positive dans ses relations avec les pays d'Afrique de l'Ouest et a fait usage de la conditionnalité négative par rapport au Zaïre.

Une question s'impose : quelle a été la manière la plus efficace pour le Canada d'assurer l'aide au développement entre 1960 et 2005 ? Est-ce à travers la conditionnalité positive, négative, ou les deux ?

Au regard de l'évolution des pays africains, la conditionnalité positive a contribué au développement des pays concernés. À la lecture du texte de David Black, elle a aussi été privilégiée en 2002 par l'ACDI pour 9 pays en développement dont 6 se trouvent en Afrique (Éthiopie, Ghana, Mali, Mozambique, Sénégal et Tanzanie). Black souligne que l'ACDI s'était prononcée en faveur d'une augmentation des aides aux investissements dans un nombre précis de secteurs prioritaires à l'intérieur de ces pays considérés comme performants (*Good Performers*). Les critères étaient

²⁸¹ *Ibid.*, p.62

²⁸² Banque Mondiale, « Réformes, résultats et chemin à parcourir, Washington DC, » 1994, 327, cité dans Mona Abdel Kader, *op.cit.*, p.76

²⁸³ *Ibid.*, p.76

notamment basés sur la bonne gouvernance, l'importance régionale et l'habileté à utiliser l'aide de manière effective²⁸⁴.

Pour savoir si les mesures préconisées par l'ACDI, et le NEPAD avec le soutien des pays du G8, ont produit des effets positifs sur le développement du continent africain, nous citons à titre d'exemple les cas de l'Érythrée et du Sénégal. En effet, le Sénégal a aboli la peine de mort en 2004²⁸⁵, tandis que l'Érythrée a interdit l'excision le 5 avril 2007²⁸⁶. L'Érythrée se conforme aux dispositions contenues dans l'article 5 de la Charte africaine des droits de l'Homme qui proscriit la pratique de la « mutilation génitale féminine »²⁸⁷ et à la Déclaration de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'élimination de la violence contre les femmes²⁸⁸. Dans le cas de l'Érythrée, bien que notre étude porte sur la période établie entre 1960 et 2005, il semble pertinent de nous projeter un peu au-delà de cette période. Nous pouvons identifier les conséquences des mesures préconisées par l'ACDI et le NEPAD depuis le début des années 2000 et donner des indications sur les effets de leurs actions.

En revanche, la conditionnalité négative appliquée par le Canada a surtout nui aux populations et non au pouvoir en place. Les exemples du Zaïre dans les années 1990 et du Zimbabwe au début des années 2000 en sont de parfaites illustrations. On a pu

²⁸⁴ David Black, « Canada and Africa : activist aspirations in straitened circumstances » in Ian Taylor et Paul Williams, *Africa in International Politics, External Involvement on the continent*, Londres et New York : Routledge Taylor and Francis Group, 2004, p. 147

²⁸⁵ Amnesty International, *Pour la défense des droits humains dans le monde, Peine de mort, pays abolitionnistes et pays non abolitionnistes*, (en ligne), <http://web.amnesty.org/pages/deathpenalty-countries-fra> (page consultée 22 septembre 2008)

²⁸⁶ Nations Unies, Bureau pour la coordination humanitaire, 5 avril 2007, *Humanitarian News and Analysis, ERITREA: Government outlaws female genital mutilation*, (en ligne)

www.irinnews.org/report.aspx?ReportId=71199 (page consultée le 22 septembre 2008)

²⁸⁷ *Ibid.*

²⁸⁸ Nations Unies, Haut-commissariat aux droits de l'homme, *Nations Unies, Assemblée générale, Distr.générale, A/Res/104, 23 février 1994, Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Résolution 48/104 adoptée de l'Assemblée générale du 20 décembre 1993*, (en ligne), [http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/\(Symbol\)/A.RES.48.104.Fr?Opendocument](http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/(Symbol)/A.RES.48.104.Fr?Opendocument) (page consultée le 22 septembre 2008)

constater que les sanctions ont contribué au déclin des pays, mais ont surtout conduit à leur isolement sur la scène internationale, ce qui a d'abord porté préjudice à leur développement où les populations sont les premières concernées. Les politiques menées par le Canada et, notamment l'Union européenne, à l'égard du Zaïre dans les années 1990²⁸⁹, et du régime de Robert Mugabe au Zimbabwe dans les années 2000 témoignent des limites de cette approche. Comme le Canada²⁹⁰, l'Union européenne a émis des sanctions à l'encontre du Zimbabwe en raison, selon Stephen Hurt, de la violence politique et du non-respect des droits de l'homme, mais l'aide alimentaire a été maintenue en tant qu'initiative du Programme alimentaire mondial (PAM)²⁹¹.

Conclusion :

Nous constatons à travers le soutien du G8 à l'initiative du NEPAD que la participation du Canada à l'organisation des huit pays les plus riches de la planète lui permet de s'exprimer et de prendre des décisions sur les principaux enjeux qui régissent la politique internationale. La démarche de Bill Graham portant sur la promotion des droits de la personne s'inscrit dans le contexte d'instauration du NEPAD, soutenu par le plan d'action du G8, et est une parfaite illustration d'un intérêt plus marqué du Canada pour les pays africains. Chrétien a suggéré que ce plan, basé sur un échange afin de promouvoir la démocratisation, consiste en un

²⁸⁹ *Ibid.*, p.22

²⁹⁰ CBC News, « Canada slaps Sanctions on Zimbabwe », 11 mai 2001, (en ligne), www.cbc.ca/canada/story/2001/05/11/zimbabwe_nc_010511.html (page consultée le 22 septembre 2008)

²⁹¹ Stephen R.Hurt , « The European Union's external relations with Africa after the Cold War : aspects of continuity and change » in Ian Taylor et Paul Williams (dir.), *Africa in International Politics, External Involvement on the continent*, Londres et New York, Routledge Taylor and Francis Group, 2004, p. 166-167

accroissement de l'aide au développement et du commerce, et que celui-ci soit essentiellement destiné à l'Afrique²⁹².

Finalement, quelles sont les conséquences de la participation du Canada au G8 et de son soutien au NEPAD ? Nous estimons que, depuis les années 1990 marquées par l'arrivée au pouvoir du gouvernement Chrétien, le Canada fait partie de l'une des rares puissances moyennes investie en Afrique subsaharienne. Cela permet de situer la place du Canada sur la scène internationale et surtout de montrer qu'elle semble *a priori* mieux armée pour promouvoir son identité sur continent. Il convient donc de procéder à une démonstration dans ce sens.

Qu'entend-on par puissance moyenne ? Il nous faut définir cette notion et l'appliquer au Canada pour en déduire dans un premier temps que le Canada se place parmi les pays les plus importants des puissances moyennes²⁹³. Pour y aboutir, l'article rédigé par Charles-Philippe David et Stéphane Roussel présente plusieurs définitions²⁹⁴. Ils font remonter ce concept à la deuxième moitié du XXème siècle. Selon eux, il traduit une volonté d'affirmation d'un État qui a participé de manière substantielle à l'effort allié et qui acceptait difficilement que les puissances puissent revendiquer des privilèges, notamment au Conseil de sécurité. David et Roussel qualifient d'« explicatif » le concept de puissance moyenne. Ils précisent que cette expression peut servir à désigner un ensemble hétérogène d'États qui ne sont ni des « grandes puissances » ni des « petites puissances ». Ce sont des États qui se situent dans une position intermédiaire. David et Roussel citent plusieurs puissances moyennes en

²⁹² Canada, Gouvernement du Canada, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, « La mise en œuvre du Plan d'action du G8 pour l'Afrique — Les engagements du Canada un an plus tard », *Cahier d'information*, Ottawa, 2003, préface

²⁹³ Un débat comparable intervient pour l'Espagne dans le cas de sa politique étrangère : Paul Heywood, « Middle Power or Major Player ? » in Ronald Tiersky (dir.), *Europe Today: National Politics, European Integration, and European Security*, Lanham (MD) : Rowman & Littlefield, 2004

²⁹⁴ Charles-Philippe David et Stéphane Roussel, « Une espèce en voie de disparition ? La politique de puissance moyenne du Canada après la guerre froide », *International Journal*, no. 52, Hiver 1996, p. 39-68

plus d Canada, comme l'Australie, l'Argentine, le Brésil, le Danemark, les Pays-Bas ou la Suède²⁹⁵.

Toutefois, David et Roussel retiennent aussi deux autres définitions fondées sur des éléments qu'ils considèrent comme « qualitatifs ». La première consiste en « un État dont les ressources ne sont pas comparables à celles des grandes puissances, mais qui parvient tout de même à exercer une influence internationale significative » tandis que la deuxième porte sur un État ayant des intérêts internationaux ou régionaux importants mais qui ne dispose pas des ressources pour les défendre²⁹⁶. En fait, David et Roussel décident d'étudier l'État concerné à partir de son comportement et de sa tendance à la spécialisation²⁹⁷. Ils définissent les puissances moyennes comme « des États qui ont des intérêts internationaux et globaux importants et qui parviennent à les défendre en adoptant un style de politique étrangère et de sécurité qui se démarque de celui des grandes puissances ». Selon eux, cette politique consiste à « favoriser la stabilité du système international, la tendance à la spécialisation, la mise en œuvre de politique de médiation, de conciliation et de création de coalition et, enfin, un engagement soutenu à l'égard des institutions multilatérales »²⁹⁸.

Le modèle préconisé dans la politique extérieure canadienne en Afrique subsaharienne doit être rapproché de celui privilégié par les pays nordiques (Danemark²⁹⁹, Finlande³⁰⁰, Islande, Norvège et Suède) et les Pays-Bas³⁰¹. Toutefois,

²⁹⁵ *Ibid.*, p.39-68

²⁹⁶ *Id.*, p.42-43

²⁹⁷ *Id.*, p.44

²⁹⁸ *Ibid.*, p.44-45

²⁹⁹ Voir Henrik Larsen, *Analysing the Foreign Policy of Small States in the EU, The Case of Denmark*, New York : Palgrave MacMillan, 2005

³⁰⁰ Voir Ina Soiri et Pekka Peltola, *Finland and National Liberation in Southern Africa*, Uppsala (Suède) : Nordiska Afrikainstitutet (Nordic Africa Institute), 1999

³⁰¹ Voir Réal. P. Lavergne, « The Evolution of Canadian Diplomacy since 1945 » in Stokke Olav, *Western Middle Powers and Global Poverty, The Determinants of the Aid Policies of Canada*,

contrairement à ces pays, le Canada est membre du G8, ce qui constitue une différence notable. Ce statut le place parmi les huit acteurs mondiaux les plus importants sur la scène internationale. Le Canada dispose de ce moyen non négligeable pour faire valoir sa présence sur la scène internationale et s'exprimer sur des enjeux décisifs, en particulier ceux qui concernent l'avenir du continent africain, comme l'initiative du NEPAD. En conséquence, nous situons le Canada parmi les plus importantes des puissances moyennes.

En examinant les traits caractéristiques des puissances moyennes énumérées précédemment, le Canada est certainement la puissance moyenne la plus présente en Afrique. Cet investissement du Canada sur le continent africain ne s'illustre pas seulement sous l'ère Chrétien. Il convient d'examiner les caractéristiques de certaines des puissances moyennes, en plus du Canada, citées par David et Roussel³⁰² : les pays nordiques (Danemark, Finlande et Suède), les Pays-Bas, l'Australie et l'Argentine. Les politiques étrangères des pays nordiques (Danemark, Finlande et Suède) et des Pays-Bas ont été progressivement harmonisées avec celle de l'Union européenne. Or celle-ci ne correspond pas vraiment aux définitions de David et Roussel sur la puissance moyenne et serait plutôt à classer parmi les grandes puissances. Quant à l'Australie et l'Argentine, leurs politiques à l'égard de l'Afrique subsaharienne sont assez peu existantes, leurs priorités se situant vers des zones géographiques plus proches : dans le cas de l'Australie, ce sont les pays situés en Asie du Sud-est et en Océanie tandis que pour l'Argentine, il s'agit surtout des États-Unis ainsi que des pays d'Europe et d'Amérique latine³⁰³. À ce titre, il est

Denmark, the Netherlands, Norway and Sweden, Uppsala (Suède) : Scandinavian Institute of African Studies, 1989, pp.33-89 et Paul Hoebink et Olav Stokke (dir.), *Perspectives on Development Cooperation, Policy and Performance of individual donor countries and the EU*, New York : Routledge Research EADI Studies in Development, 2005

³⁰² Charles-Philippe David et Stéphane Roussel, *op.cit.*, p.44-45

³⁰³ Pour l'Australie voir Australie, *Ministère des affaires étrangères et du commerce*, « Advancing the National Interest, Australia's Foreign and Trade Policy White Paper », www.dfat.gov.au/ani/ (page consultée le 22 septembre 2008). Pour l'Argentine voir Carlos Escudé et Andrés Cisneros (dir.), « la administration radical (1983-1989), Las relaciones con los países africanos » (l'administration

intéressant de noter l'action des services diplomatiques canadiens sur le continent africain. En effet, dans plusieurs pays (Cameroun, Côte-d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Guinée, Mali, Niger et Tanzanie), les ambassades canadiennes sont accréditées par le gouvernement australien à fournir des services consulaires à leurs ressortissants³⁰⁴.

3.1.3. L'aide au développement : des finalités également sécuritaires

Depuis l'ère Chrétien, l'aide au développement, qui permet de promouvoir l'identité canadienne en Afrique subsaharienne, est dotée d'autres finalités pour le Canada et rejoint ses préoccupations en matière sécuritaire. Il convient donc d'examiner la relation entre les concepts d'identité et de sécurité au Canada à l'intérieur d'un cadre théorique constructiviste.

Il nous importe au préalable de définir le terme « sécurité » dans une perspective constructiviste. Nous avons choisi de recourir aux travaux de l'École de Copenhague. L'ouvrage rédigé par Barry Buzan, Ole Waever et Jaap de Wilde³⁰⁵ nous permet de montrer que, depuis la fin de la guerre froide, les auteurs ont étendu la notion de sécurité. Elle consiste à faire face à une menace qui n'est désormais plus forcément militaire, mais peut aussi être économique, environnementale ou « sociétale »³⁰⁶. Au même titre que l'identité, la sécurité n'est pas un concept figé. En effet, la définition du concept de sécurité s'est élargie depuis la fin de la guerre

radicale, (1983-1989), les relations avec les pays africains), Tome XIV, Chapitre 69 in *Historia General de la Relaciones Exteriores de la Republica Argentina* (Histoire générale des relations extérieures de la République d'Argentine), (en ligne) <http://www.argentina-rree.com/14/14-069.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

³⁰⁴ Australie, *Australian Embassies, consulates and missions websites around the world*, (en ligne) www.cmbassv.gov.au (page consultée le 22 septembre 2008)

³⁰⁵ Barry Buzan, Ole Waever, and Jaap de Wilde, *Security: A New Framework for Analysis*, Boulder (CO) : Lynne Rienner, 1998

³⁰⁶ Isabelle Masson, « Sécurité » in Alex Macleod, Evelyne Dufault et F. Guillaume Dufour, *Relations internationales, Théories et concepts*, Montréal : Athéna Édition, p. 217

froide. Comme nous nous intéressons à la sécurité du Canada dans les années 2000, nous ne traiterons pas, à travers un raisonnement analogue effectué dans notre cadre théorique concernant l'identité, de l'évolution de la sécurité du Canada. Nous entendons par sécurité du Canada celle de l'ensemble de son territoire, de ses représentations à l'étranger tels les consulats ou ambassades et de ses ressortissants.

Il convient de mettre en rapport les notions de sécurité et d'identité afin de montrer quels sont les enjeux sécuritaires pour le Canada depuis les années 2000. L'identité interne se définit par les valeurs, le mode de vie et les normes, et rassemble des éléments à défendre qui permettent de rassembler la société en temps de guerre³⁰⁷ ou, surtout depuis les années 2000, en cas d'attaques terroristes. En revanche, l'identité externe, exprimée par le gouvernement canadien à l'étranger, insiste sur la perception de l'Autre³⁰⁸ et va influencer les actions du décideur politique. À titre d'exemple, l'ouvrage de Weldes montre que la représentation de l'identité américaine pendant la crise des fusées de Cuba en 1962 a déterminé l'interprétation par l'administration américaine de l'installation d'une base soviétique à proximité de ses côtes et dotée de missiles capables d'atteindre son territoire³⁰⁹.

Le lien entre identité et sécurité étant explicité, il convient de l'appliquer à la politique canadienne en Afrique dans les années 2000 à la suite de l'apparition d'une nouvelle menace, à savoir le terrorisme islamiste. Elle peut toucher le territoire canadien, ses représentations ou ses ressortissants, de façon plus destructrice en raison de la violence des attaques. À titre d'exemple, celles du 11 septembre 2001 ont fait plus de 3000 morts aux États-Unis. Il s'ensuit que l'objectif commun du Canada et des pays d'Afrique subsaharienne consiste à lutter contre le terrorisme qui se manifeste par l'islamisme radical et est représenté par l'organisation *Al-Qaeda*

³⁰⁷ Alex Macleod, Isabelle Masson et David Morin, « Identité nationale, sécurité nationale et la théorie des relations internationales », *Études internationales*, Vol. 35, n°1, (Mars 2004), p.12

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 13

³⁰⁹ Jutta Weldes, *op.cit.*

(mot arabe qui signifie la base)³¹⁰. Il s'agit d'un mouvement terroriste islamiste wahabite fondé par Oussama Ben Laden en 1998 et responsable de la mort de plusieurs milliers de personnes. Face à la menace du développement de cette idéologie, le fait pour le Canada d'assurer sa sécurité constitue l'un de ses objectifs majeurs depuis les attaques du 11 septembre 2001 aux États-Unis. La réaction du Canada aux attentats s'est manifestée par sa participation à l'intervention des Nations Unies en Afghanistan juste après les attentats aux États-Unis.

Cette idéologie ne se manifeste pas seulement en Asie Centrale, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Elle tend à se développer dans les métropoles occidentales, à commencer par l'Europe où vit une importante population musulmane qui subit une situation de marginalisation. Les attentats de Londres au Royaume-Uni en 2005 perpétrés par de jeunes musulmans nés sur le sol britannique constituent une preuve que la menace est bien réelle. Les États-Unis ont aussi pris des mesures pour protéger leur territoire à la suite des attaques du 11 septembre 2001 et le Canada s'est immédiatement senti concerné. Ajoutons que l'islamisme radical ne se développe pas qu'au Canada et dans les régions que nous avons énumérées. Cette idéologie est aussi présente en Afrique subsaharienne, essentiellement dans la Corne, au Soudan et au Sahel où elle tend désormais à se développer. Dans cet objectif, il convient de se référer à la note d'Alain Rodier rédigée en 2004³¹¹. Dans la Corne, l'Éthiopie est à distinguer de la Somalie. En Éthiopie, Rodier souligne l'existence de liens entre *Al-Qaeda* et le *Jamaat ul-Itisam Bilkitaab Wassuna* (Union islamique des moudjahidines

³¹⁰ Voir André Donneur, « La politique du Canada face au terrorisme : une étude comparée », in Alex Macleod, *Lutte antiterroriste et relations transatlantiques*, coll. Études stratégiques internationales, Bruxelles : Bruylant, 2008, pp. 127-151 et André Donneur, « Le système paneuropéen à la croisée des chemins : sécurité transatlantique, eurocentrée ou euroasiatique », in Yves Jeanglois, *La sécurité de l'Europe et les relations transatlantiques au seuil du XXIème siècle*, Actes du colloques des 27 et 28 septembre 2001, coll. Études stratégiques internationales, n° 1, Bruxelles : Bruylant, 2003, pp. 309-318

³¹¹ Alain Rodier, « L'infiltration d'Al-Qaeda en Afrique », *Centre Français de Recherche sur le Renseignement*, Note d'actualité n°2, (en ligne), www.cf2r.org/fr/article/article-l-infiltration-d-al-qaeda-cn-afrique-3-2.php (page consultée le 28 mai 2008)

d'Ogaden), mouvement présent également en Somalie. Pour ce pays, Rodier y ajoute le *Al-Itihaad al-Islamiya* (Unité de l'Islam) qu'*Al-Qaeda* a formé militairement dans les années 1992-1993 et qui opère depuis la région semi-autonome du Puntland située dans le Nord-Est. Dans le cas du Soudan, pays où l'islamisme radical s'est développé à ses débuts, il convient de remonter à la création en 1989 dans ce pays d'un État dirigé par le Front National Islamique. Le chef à l'époque Hassan Al-Tourabi avait accordé sa protection à Oussama Ben Laden quand il avait situé ses bases arrière dans ce pays entre 1990 et 1996³¹². Toutefois, depuis 2005, à la lecture de la note de Rodier, la menace ne semble pas avoir faibli. Rodier précise, en effet, qu'Hassan Al-Tourabi, qui avait déjà passé près de trois ans en résidence surveillée, a été réincarcéré à la fin mars 2004, soupçonné par le régime du président Omar Hasan Al Bachir, d'avoir voulu participer à un putsch. Rodier suppose que la position très surveillée d'Al-Tourabi rend peu probable le maintien de contacts avec Ben Laden. C'est surtout la situation au Sahel qui va retenir l'attention de Rodier selon qui la menace fondamentaliste dans cette zone est réelle. Il insiste sur le fait qu'*Al-Qaeda* cherche à y créer une « zone refuge » pour ses combattants qui ont dû s'expatrier à la suite de la guerre en Afghanistan et qui ne se sont plus sentis en sécurité au Pakistan et en Iran, les deux pays voisins. Rodier précise que le GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat) constitue le principal soutien d'*Al-Qaeda* : ses réseaux européens sont mis au service d'*Al-Qaeda* tandis qu'en échange le GSPC reçoit des financements afin de poursuivre la lutte en Algérie. Précisons que le GSPC a été créé par Hassan Hatab, un ancien membre du GIA (Groupe islamique armé) entré en dissidence. Il entraîne les autres combattants du GIA avec lui pour composer le GSPC. Le GIA est un groupe qui a revendiqué les attentats de Paris en 1995. Selon Rodier, des membres du GSPC se trouveraient au nord du Mali, de la

³¹² Human Right News, *Biography of Hassan Al-Turabi*, (en ligne), <http://www.hrw.org/press/2002/03/turabi-bio.htm> (page consultée le 28 mai 2008)

Mauritanie et du Niger. Le GSPC recevrait également au Mali l'aide du mouvement *Dawa*, très influent dans la population majoritairement de religion musulmane³¹³.

Nous constatons que la menace terroriste n'est pas seulement présente au Moyen-Orient, en Asie centrale et en Afrique du Nord, mais aussi en Afrique subsaharienne où elle tend à se développer, sachant que le Canada est également présent, notamment par le biais de ses représentations diplomatiques et consulaires, de ses entreprises et de ses ressortissants. L'engagement militaire du Canada en Afghanistan destiné à lutter contre le régime des talibans fait qu'en contrepartie une menace pèse sur le Canada, non seulement sur son territoire national mais aussi sur ses représentations à l'étranger (ambassades, consulats, sociétés). Or, puisque l'islamisme radical se développe en Afrique subsaharienne, la nécessité pour le Canada d'y assurer la sécurité s'impose pour qu'elle soit préservée également sur son territoire.

Les attentats contre les ambassades américaines de Nairobi au Kenya et de Dar es-Salaam en Tanzanie en 1998 et ceux du 11 septembre 2001 aux États-Unis nous amènent à penser que le développement de la pauvreté dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne risque de créer un terrain favorable à l'émergence de troubles graves voire à des attentats dirigés notamment contre le Canada. Il en résulterait une menace contre la population canadienne non seulement en termes de vies humaines mais aussi dans le domaine des libertés avec le risque de mesures portant atteinte aux droits fondamentaux des citoyens, notamment ceux des étrangers présents sur le sol canadien³¹⁴ et de la minorité canadienne de confession

³¹³ Alain Rodier, *op.cit.* En janvier 2007, le GSPC officialise son alliance avec *Al-Qaeda* en prenant le nom d'*Al-Qaeda Maghreb*.

³¹⁴ Selon Charles-Philippe David, la loi C-11 sur l'immigration et la protection des réfugiés votée à la suite des attentats du 11 septembre accroît déjà les pouvoirs des agents d'immigration au Canada. *Immigration and Refugee Protection Act* (2001). Charles-Philippe David insiste aussi sur les situations des immigrés et des immigrants qu'il considère être les premières victimes des mesures post-11 septembre : Charles-Philippe David et la Chaire Raoul-Dandurand, « Les immigrants et les immigrés,

musulmane. Conscient de cette situation, Bill Graham, Ministre canadien des Affaires étrangères sous le gouvernement Chrétien, considère que la sécurité des Canadiens est liée à celle des populations vivant en dehors des frontières. Par conséquent, la promotion des valeurs canadiennes dans le monde renforce la sécurité du pays³¹⁵.

Ainsi l'aide au développement, qui permet de promouvoir l'identité canadienne en Afrique subsaharienne, vise à assurer la sécurité non seulement sur le continent africain mais aussi sur le territoire canadien et dans les autres pays du monde. Le respect des valeurs canadiennes dans les pays africains semble contribuer à favoriser leur émergence sur le plan économique. Nous avons néanmoins vu que la politique de conditionnalité appliquée en privilégiant de façon spécifique – positive ou négative³¹⁶ — s'est traduite par des répercussions sur la stabilité politico-économique des pays africains.

Dans certaines situations, la société est intervenue et a eu tendance à se souder. En effet, elle a elle-même fait pression pour que le Canada puisse intervenir dans une région ou un pays d'Afrique dans lequel les valeurs canadiennes n'étaient pas respectées. Il convient d'étudier l'importance de la société dans la promotion de l'identité canadienne en Afrique subsaharienne pour en déduire que son poids peut ici aussi se renforcer.

premières victimes des mesures post-11 septembre », in *Le 11 septembre 2001, Cinq ans plus tard, le terrorisme, les Etats-Unis et le Canada*, Sillery (Qué.) : les éditions du Septentrion, 2006, p. 87-90

³¹⁵ Canada, Gouvernement du Canada, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 2002, *Vivre à l'abri de la peur, La politique étrangère du Canada en matière de sécurité humaine*, Ottawa, p.1

³¹⁶ Karen Elisabeth Smith, *loc.cit.*

3.2. La pression de la société canadienne en faveur du recours aux institutions internationales

Le Canada a privilégié dans sa politique étrangère à l'égard de l'Afrique subsaharienne le recours au multilatéralisme à travers différentes organisations internationales auxquelles il a adhéré. Andrew Cohen remarque que le Canada constitue le pays appartenant au plus grand nombre d'organisations internationales (*No country belongs to more clubs*)³¹⁷. C'est ainsi que, selon Black, l'implication des Canadiens en Afrique permet d'affirmer une identité collective³¹⁸ et de qualifier le Canada de « bon citoyen multilatéral » (*good multilateral citizen*)³¹⁹.

3.2.1. Le recours au multilatéralisme par le Canada dans sa politique à l'égard de l'Afrique du Sud

Nous montrerons que le Canada a voulu se distinguer des États-Unis dans sa politique menée à l'égard de l'Afrique du Sud pendant l'apartheid. Il s'est exprimé à travers le multilatéralisme au sein du Commonwealth, comme nous l'avons mentionné à l'aide de l'ouvrage d'Alexander Wendt dans la partie consacrée aux traits de comportement³²⁰. Le multilatéralisme a ainsi été mis en rapport avec le respect des droits de la personne. Le Canada a également renforcé ses relations avec les pays membres du Commonwealth dont plusieurs se situent en Afrique, et a

³¹⁷ Cohen cite l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque Mondiale, l'Organisation des États américains (OEA), l'OECE, le Commonwealth et la Francophonie. Andrew Cohen, *While Canada Slept, How We Lost our Place in the World*, Toronto : McClelland et Stewart Ltd, 2003, p.17

³¹⁸ David Black « Canada and Africa : activist aspirations in straitened circumstances » in Ian Taylor et Paul Williams (dir.), *Africa in International Politics, External Involvement on the continent*, Londres et New York : Routledge Taylor and Francis Group, 2004, p.139

³¹⁹ *Ibid.*, p.139

³²⁰ Alexander Wendt, *Social Theory of International Politics*, Cambridge (RU) : Cambridge University Press, 1999

répondu aux attentes d'une partie de sa population peu favorable à la politique d'apartheid.

Mise en contexte :

Pour faciliter la compréhension, une brève présentation s'impose sur la place du multilatéralisme dans la politique étrangère du Canada. L'ouvrage de Tom Keating nous aidera dans cette clarification³²¹.

En effet, selon Keating, depuis les années 1940, le Canada a encouragé le recours aux institutions et associations multilatérales, comme l'ONU, l'OTAN, le Commonwealth et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (*GATT - General Agreement on Tariffs and Trade*)³²². Les gouvernements successifs les ont plus, comme celui de Mulroney, ou moins privilégiées à l'instar de celui de Trudeau.

Keating note, qu'à l'exception des États-Unis, des contacts multilatéraux ont été privilégiés sur les bilatéraux comme la diplomatie multilatérale pour la poursuite des objectifs en politique étrangère³²³. Selon Keating, le multilatéralisme devient un mécanisme pour protéger les intérêts d'une puissance moyenne³²⁴ — nous avons précédemment démontré que le Canada en faisait partie — qui partage un continent avec une superpuissance³²⁵. Nous constatons que dans le système international, cette situation est propre à l'Amérique du Nord à travers les relations entre le Canada et les États-Unis. Le recours au multilatéralisme permet au Canada de se distinguer des

³²¹ Tom Keating, *op.cit.*, p.9

³²² *Ibid.*, p.9

³²³ *Ibid.*, p.9-10 ; des relations bilatérales existent cependant en politique étrangère canadienne comme le montrent les relations entretenues avec les pays du Maghreb (l'Algérie, le Maroc et la Tunisie) : Louis A. Delvoie, « Bilateralism in Foreign Policy : Canada and The Foreign Maghreb Countries », *Canadian Foreign Policies*, Vol. 4, No. 2 (Automne 1996), p. 55-69

³²⁴ *Id.*, p.19

³²⁵ *Id.*, p.19

États-Unis sur le plan extérieur, ces derniers privilégiant un mode plus unilatéral. Il s'ensuit que, selon Keating, les liens importants noués entre le Canada et les États-Unis ont incité les responsables politiques canadiens (*canadian policy-makers*) à voir dans les institutions internationales un moyen de manifester une présence canadienne distincte³²⁶.

Dans sa politique africaine, l'exemple le plus pertinent de l'action du Canada sur une base multilatérale est sans aucun doute celui de la politique canadienne menée à l'égard de l'Afrique du Sud sous l'apartheid de 1960 à 1991. Nous montrerons qu'à travers le multilatéralisme, le Canada a pu mettre en relation les échanges commerciaux avec les questions éthiques.

L'action du Canada à l'égard de l'Afrique du Sud pendant l'apartheid :

La politique d'apartheid a été mise en place par le Parti National (*National Party*) en Afrique du Sud à la suite de sa victoire en 1948. Le terme *apartheid* d'origine afrikaner, qui signifie « le fait de tenir à part » (*separateness*), consistait en un développement séparé des peuples. La loi interdisait, en effet, la plupart des contacts entre les différents groupes (blancs, noirs, métis et asiatiques) ainsi que la présence de non-blancs dans le gouvernement. Pendant les années 1960, le gouvernement sud-africain a tenté de faire de l'apartheid une politique de développement séparé (*separated development*). Alors que les Sud-Africains blancs détenaient le contrôle de plus de 80 % des terres, les populations noires étaient placées dans des foyers nouvellement créés et appauvris, appelés *Homeland (Bantoustans)*, et dont la vocation éventuelle consistait à devenir de petits états souverains. Toutefois, l'augmentation de la violence, des grèves, des boycotts et des manifestations émanant des opposants à l'apartheid, ainsi que du renversement des régimes

³²⁶ *Id.*, p.20

coloniaux portugais en Angola et au Mozambique, ont obligé le gouvernement à assouplir certaines de ses restrictions³²⁷.

Dans la même période au Canada, les années 1960 sont marquées par l'essor du mouvement anti-apartheid qui parfois conteste la position du gouvernement dont les relations avec l'Afrique du Sud sont considérées comme étant trop proches. Ainsi en 1961, malgré le retrait de l'Afrique du Sud du Commonwealth, les échanges commerciaux sont restés particulièrement importants entre les deux pays. Il s'ensuit qu'à partir de 1968, le nouveau gouvernement Trudeau commence à faire l'objet de vives critiques pour sa politique sud-africaine à l'égard du régime de l'apartheid. La réflexion de Freeman sur les sanctions envisagées par le gouvernement Trudeau pour faire plier le régime sud-africain en est une parfaite illustration³²⁸. Elle s'avère incontournable pour étudier la politique extérieure canadienne à l'égard de l'Afrique du Sud pendant le régime de l'apartheid. Elle permet de mettre en évidence les moyens préconisés par le Canada dans sa politique sud-africaine. Ils ont contribué à la promotion de son identité, notamment de ses valeurs dont les droits humains. Nous faisons référence à notre cadre théorique et à l'ouvrage de Wendt³²⁹.

En dépit des critiques d'une partie de l'opinion publique et malgré l'institution d'un embargo sur les armes, les sanctions économiques ne sont pas préconisées par le gouvernement canadien dans le Livre blanc de 1970 sur la politique étrangère. Il y est néanmoins associé la notion de politique étrangère avec les intérêts suivants : la croissance économique, la justice sociale, la qualité de la vie, la souveraineté et l'indépendance, la paix et la sécurité ainsi qu'un environnement naturel

³²⁷ Richard Hunt Davis, « Apartheid », MSN encarta, (en ligne), http://encarta.msn.com/encyclopedia_761561373/Apartheid.html (page consultée le 22 septembre 2008)

³²⁸ Linda Freeman, *The Ambiguous Champion, Canada and South Africa in the Trudeau and the Mulroney Years*, University of Toronto Press, Toronto, Buffalo et Londres, 1997, p.47-48

³²⁹ Alexander Wendt, *op.cit.*

harmonieux³³⁰. Freeman estime que le gouvernement a associé les intérêts sud-africains noirs et ceux des compagnies canadiennes. Freeman défend un développement endogène qui aboutirait à la fin du régime face à une pression exogène exercée par le gouvernement du Canada. Cela suppose que la poursuite des échanges et du développement de l'Afrique du Sud entraînera des mutations économiques. Une fois les infrastructures bouleversées, le changement touchera les superstructures, la hiérarchie sociale s'en trouvera affectée avec l'émergence d'une classe noire prospère et le régime politique sera contraint de s'adapter aux nouvelles structures sociales. Selon ce raisonnement, une évolution linéaire et endogène conduirait à une chute et une adaptation du régime de l'apartheid si bien que les partisans des sanctions sont considérés comme des sentimentaux³³¹.

De plus, selon Freeman, les partisans du Livre blanc soutiennent le fait que les sanctions sont inappropriées parce qu'elles provoqueront la ruine de la classe noire supérieure, le facteur économique occupant une place centrale. Par conséquent, les partisans des sanctions sont considérés comme coupés de la réalité et apparaissent non seulement comme des gens se complaisant dans un idéalisme dangereux et une fausse piété, des frustrés qui veulent une forte satisfaction émotionnelle, mais aussi des individus sous l'influence de considérations d'ordre psychologique. Ils ajoutent que les sanctions ne produiront pas d'effet positif réel pour les populations sud-africaines noires dans la mesure où elles risquent de rester pauvres et, par voie de conséquence, de ne pas pouvoir exercer de rôle politique. Enfin, les exigences de la part des sociétés en faveur de ressources humaines qualifiées ont brisé le monopole blanc sur l'emploi industriel. La montée d'une force noire de travail industriel oblige à la reconnaissance légale de syndicats noirs. Il semble, à la lecture des propos de Freeman, que le Canada ait trouvé dans sa politique extérieure menée à l'égard de

³³⁰ Canada, Ministère des Affaires étrangères, *Regards sur le Monde*, n°6, Hiver 1999, (en ligne), <http://www.dfait-maeci.gc.ca/Canada-magazine/issue06/6tc-fr.asp> (page consultée le 22 septembre 2008)

³³¹ Linda Freeman, *op.cit.*, p.47-48

l'Afrique du Sud dans les années 1970 une manière de ne pas prendre de réelle mesure pour réduire le poids de l'apartheid. Comme le montre le cas de Shell Canada, les sociétés privées se sont affichées en sauveurs des Sud-africains noirs tout en collaborant de manière active avec le gouvernement de ce pays³³².

Il faut donc considérer l'opposition entre le mouvement anti-apartheid et le gouvernement Trudeau en place depuis 1968 comme une rupture non négligeable dans l'attitude du Canada et des Canadiens à l'égard de l'Afrique. Une forte opposition de la société civile est apparue en réaction aux liens étroits entretenus entre le Canada et l'Afrique du Sud. Renate Pratt souligne la vive opposition des Églises canadiennes qui proposent d'abolir l'apartheid en Afrique du Sud par des moyens pacifiques³³³. Beaucoup de Canadiens chrétiens, considérant que le christianisme visait à promouvoir les droits de la personne, ont manifesté leur opposition au régime de l'apartheid³³⁴. Pratt pense que les Églises canadiennes se sont inspirées de leurs homologues américaines qui ont dénoncé la guerre du Vietnam et le régime de l'apartheid en Afrique du Sud³³⁵. De même, Rhoda E. Howard, selon qui les droits de la personne doivent constituer un point central de la politique étrangère canadienne³³⁶, fustige à cette époque le manque de volonté du gouvernement canadien de faire pression sur le régime de l'apartheid en Afrique du Sud contrairement à d'autres pays d'Afrique également violateurs des droits de la personne dans les années 1980³³⁷. En effet, dans la décennie suivante, le Nigeria a vu

³³² *Ibid.*, p.47-48

³³³ Renate Pratt, *In Good Faith, Canadian Churches Against Apartheid*, Waterloo (Ont.), Corporation canadienne des sciences religieuses, Wilfrid Laurier University Press, 1997, p.4

³³⁴ *Ibid.*, p.1

³³⁵ *Ibid.*, p.2

³³⁶ Rhoda E. Howard, « Black Africa and South Africa » in Robert O. Matthews et Cranford Pratt (dir.), *Human Rights in Canadian Foreign Policy*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1988, p.265-284

³³⁷ Rhoda E. Howard, *op.cit.*, p.284

ses relations interrompues avec le Commonwealth à la suite de la pression du Canada par la voie d'une diplomatie multilatérale³³⁸.

Dans sa politique sud-africaine, on vient de voir qu'un ensemble de raisons plaçait le Canada dans une position ambiguë. Comme le remarque Freeman³³⁹, les indépendances africaines se sont traduites par la pression de pays africains sur le Canada pour que l'Afrique du Sud abolisse l'apartheid. Simultanément, la fin de la ségrégation raciale aux États-Unis a contribué à accroître le mouvement anti-apartheid au Canada. Les contestations au régime de l'apartheid dans le monde et au Canada avaient obligé le gouvernement sud-africain à moduler sa politique. Des années 1970 au milieu des années 1980, il a mis en place une série de réformes qui ont permis aux syndicats noirs de s'organiser et d'être autorisés à exercer des activités politiques. En 1984, la constitution conférait aux Asiatiques et aux Métis le droit de devenir membre du Parlement mais continuait d'exclure les Noirs³⁴⁰.

Un changement particulièrement significatif de la politique extérieure du Canada à l'égard de l'Afrique du Sud est intervenu en 1984 sous le gouvernement conservateur de Brian Mulroney et visait, comme le soutient Clark, à se distinguer des États-Unis et du Royaume-Uni dans le contexte multilatéral du Commonwealth. Les mesures prises à partir de 1984 par le gouvernement canadien avaient comme objectif, selon Clark et Freeman³⁴¹, de diminuer ses opérations commerciales et d'investissement. On constate bien que le Canada a mis en relation, à travers le multilatéralisme, les échanges économiques et les questions éthiques. Ces décisions sont annoncées lors du discours du ministre Joe Clark le 13 septembre 1985 à la Chambre des

³³⁸ David Black effectue une comparaison entre le régime sud-africain de l'apartheid et celui d'Abacha au Nigeria à l'occasion de la visite de Jean Chrétien en 1999 dans ce pays : David Black, *Echoes of Apartheid?, Canada, Nigeria, and the Politics of Norms*, in Rosalind Irwin (dir.), *Ethics and Security in Canada foreign policy*, Vancouver, UBC Press, 2001, p.138

³³⁹ *Ibid.*

³⁴⁰ Richard Hunt Davis, *op.cit.*

³⁴¹ Andrew Clark, *op.cit.* et Linda Freeman, *op.cit.*

Communes³⁴². Les sanctions, distingués par David Black, portaient sur le commerce, les investissements financiers et les relations dans le domaine sportif où les associations étaient tenues de suspendre leurs membres qui participaient aux événements en Afrique du Sud. Cette préoccupation envers la population sud-africaine de la part du gouvernement Mulroney se manifestait par un accroissement de l'aide aux victimes de l'apartheid³⁴³.

Conclusion :

Nous constatons que les mesures prises par le gouvernement Mulroney ont porté leurs fruits. Elles se sont ajoutées aux contestations émanant de la part de plusieurs pays, dont les États-Unis, qui ont à leur tour décidé d'imposer des sanctions économiques. Parallèlement, le régime sud-africain était fortement contesté par la population noire, ce qui s'illustrait par une augmentation des révoltes urbaines³⁴⁴. Les pressions extérieures, notamment canadiennes, et intérieures émanant non seulement de la population noire mais aussi de certaines franges de la population blanche, ont fait en sorte que le gouvernement sud-africain ait finalement jugé que le système de l'apartheid comporterait désormais plus d'inconvénients que d'avantages. En 1990, le nouveau Président sud-africain Frédéric De Klerk proclame la fin de l'apartheid avec la libération du chef de l'ANC, Nelson Mandela, et la légalisation des organisations politiques sud-africaines noires³⁴⁵.

³⁴² Joe Clark, « Discours à la Chambre des Communes, Ottawa, 1, septembre 1985 », in Arthur E. Blanchette, *Canadian Foreign Policy, 1945-2000, Major Documents and Speeches*, Kemptville (Ont.) : The Golden Dog Press, 2000, p. 188-190

³⁴³ David Black, « How Exceptional ? Reassessing the Mulroney Government's Anti-Apartheid 'Crusade' » in Nelson Michaud et Kim Richard Nossal, *Diplomatic Departures, The Conservative Era in Canadian Foreign Policy*, Vancouver : UBC Press, 2001, p.177-179

³⁴⁴ Richard Hunt Davis, *op.cit*

³⁴⁵ *Ibid.*

Par conséquent, Holloway en déduit que le multilatéralisme canadien renforce la bonne citoyenneté globale (*good global citizenship*). En effet, selon lui, en tant que membre fondateur de la plupart des institutions dans l'actuel système des Nations Unies, le Canada, contrairement aux États-Unis, a été constant dans son soutien au renforcement des institutions³⁴⁶. Entre 1960 et 2005, le Canada a renforcé la légitimité du multilatéralisme. En effet, il s'est largement prononcé dans l'ensemble en faveur de ce moyen d'action dans la résolution des conflits, en particulier dans le domaine du maintien de la paix, comme en témoigne l'importance des missions effectuées en Afrique centrale.

3.2.2. La place des missions de maintien de la paix dans la politique étrangère canadienne : le cas de l'Afrique centrale

Les missions de maintien de la paix sont considérées, par rapport à notre étude comme un moyen pour le Canada de promouvoir son identité en Afrique subsaharienne et de souder sa société. Nous avons vu dans notre cadre théorique que la participation aux missions de maintien de la paix représente un intérêt pour le Canada dans sa politique menée à l'égard de l'Afrique³⁴⁷. Comme le soutient Wendt, cet intérêt est à la base du comportement du Canada sur le continent africain³⁴⁸.

Principe des missions canadiennes de maintien de la paix en Afrique subsaharienne :

Ces missions se déroulent selon un processus en plusieurs étapes. Holloway expose les lignes directrices d'un maintien de la paix classique qui ont permis, à la suite de la crise de Suez en 1956, la création de la force d'urgence des Nations Unies. Holloway distingue les aspects suivants : absence de troupes de superpuissance et de

³⁴⁶ Steven Kendall Holloway, *op.cit.*, p.237

³⁴⁷ Voir aussi Alex Macleod, *op. cit.*, p.82

³⁴⁸ Alexander Wendt, *op.cit.*, p.236

force de combat avec l'utilisation des armes en cas de légitime défense, une zone tampon neutre entre les combattants seulement après la cessation des combats et l'acceptation pleine de la souveraineté des belligérants sous le contrôle des Nations Unies³⁴⁹. André Donneur et Stéphane Roussel remarquent que le Canada fait partie des États ayant le plus contribué aux missions de maintien de la paix depuis 1956 en développant « une vaste expertise »³⁵⁰. La participation canadienne répond à des « préoccupations d'intérêt national » : elle permet « de contribuer à la stabilité du système international ainsi qu'à se démarquer de la politique américaine et d'accroître sa visibilité et son influence »³⁵¹.

En reprenant les données émises par Holloway, nous nous proposons de dresser nous-mêmes la liste des missions de maintien de la paix en Afrique où l'on note une participation du Canada. Elles sont mises en évidence dans le tableau ci-dessous. Des années 1960 à 2005, nous constatons une présence canadienne permanente et importante au plan symbolique, qui vise à assurer la stabilité du continent africain³⁵². Sur les 13 missions canadiennes en Afrique, nous observons que 6 — quasiment la moitié — se sont déroulées en Afrique centrale.

³⁴⁹ Steven Kendall Holloway, *op.cit.*, p.102

³⁵⁰ Stéphane Roussel et André Donneur, « La frontière entre le souhaitable et le réalisable » in Alex Macleod et Stéphane Roussel (dir.), *Intérêt national et responsabilités internationales : six états face au conflit en ex-Yougoslavie (1991-1995)*, Montréal : Guérin Universitaire, 1996, p.144

³⁵¹ *Ibid.*, p.146

³⁵² *Ibid.*, p.106-107

Tableau : les participations du Canada dans les missions de maintien de la paix en Afrique subsaharienne (Sources : Steven Kendall Holloway, *op.cit.*, p.106-107)

Nom de l'opération	Période	Type de mission	Pays
ONUC	1960-1964	Opération de l'ONU	Congo
UNAVEM	1989-1991	Mission de l'ONU de vérification	Angola
UNTAG	1989-1990	Groupe d'assistance de transition	Namibie
UNAVEM II	1991-1994	Mission de vérification	Angola
ONUMOZ	1992-1995	Opération de l'ONU	Mozambique
UNOSOM	1992-1993	Opération de l'ONU	Somalie
UNOMSA	1992	Mission d'observation de l'ONU	Afrique du Sud
UNAMIR	1993-1996	Mission d'assistance	Rwanda
MNF	1996	Force multinationale (pas ONU)	Est du Zaïre
MONUC	1999 -	Mission de l'ONU	République Démocratique du Congo
UNMEE	2000-2002	Mission de l'ONU	Éthiopie et Érythrée
Mission de l'UA	2004 -	Mission de l'Union africaine	Soudan, Darfour
UNMIS	2005 -	Mission de l'ONU	Soudan

Le Congo a été le lieu de la première intervention canadienne en matière de maintien de la paix en Afrique subsaharienne. Mais, comme le souligne Jamie Glazov³⁵³, cette mission s'est aussi traduite par une crise de 1960 à 1965. Elle a débuté avec l'indépendance nationale, le pays s'étant libéré de la tutelle de la Belgique, et s'est terminée par la prise du pouvoir de Joseph Mobutu. Elle s'est notamment illustrée par des luttes anti-coloniales, des affrontements interethniques, une guerre avec la province sécessionniste du Katanga, et surtout par l'assassinat en 1961 du Premier ministre Patrice Lumumba. Du fait de sa participation aux forces onusiennes de maintien de la paix, le Canada aurait pu se retrouver dans une confrontation militaire face à l'URSS qui menaçait d'intervenir.

Depuis la guerre en Bosnie dans les années 1990, des problèmes ont été observés pour le Canada dans le maintien de la paix qui, selon Donneur et Roussel, est depuis

³⁵³ Jamie Glazov, *Canadian Policy Towards Khrushchev's Soviet Union*, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 2002, p.79

lors confronté à un phénomène de marginalisation³⁵⁴ en raison de son poids politique restreint³⁵⁵.

Dans le maintien de la paix classique, Holloway distingue des finalités variables quant aux missions suivantes dont les objectifs peuvent être humanitaires, de constructions étatiques, ou destiné à l'application de la paix ou des droits de la personne. Selon lui, la crise au Rwanda pose la question du comment les mainteneurs de paix (*peacekeepers*) doivent faire face. Holloway souligne que le commandant de la force de l'UNAMIR au Rwanda, le Canadien Roméo Dallaire, responsable de la mission, essentiellement des contingents de Belgique, du Bangladesh et du Ghana, n'avait pas reçu de mandat et n'avait pas les moyens d'empêcher le génocide³⁵⁶.

Le soutien du Canada aux organisations régionales africaines est préconisé afin d'assurer la paix et la sécurité par Jean-François Rioux et Papa Amadou Ba dans un but de prévention et de règlement des conflits³⁵⁷ et par Jocelyn Coulon par rapport à d'autres objectifs comme le renforcement des capacités et le rétablissement de la primauté du droit³⁵⁸. Le Canada soutient l'usage du multilatéralisme, élément fondamental de sa politique étrangère, tel que nous l'avons montré dans notre cadre théorique constructiviste. Toutefois, des problèmes interviennent dans ces organisations : selon Niagalé Bagayoko-Penone, des lacunes importantes ont été constatées au cours de trois missions de l'ECOMOG (*ECOWAS Cease-fire Monitoring Group*), force de sécurité créée par les membres de la Communauté

³⁵⁴ *Ibid.*, p.144

³⁵⁵ *Ibid.*, p.149

³⁵⁶ Steven Kendall Holloway, *op.cit.*, p.109

³⁵⁷ Jean-François Rioux, et Papa Amadou Ba, *Les organisations intergouvernementales africaines et la paix et la sécurité en Afrique : options d'appui au Canada*, Note de recherche, GRIPCI, numéro 11, décembre 2002, 82 p., ISBN 2-922844-28-5, à consulter sur le site de la Chaire Raoul-Dandurand, 66 p., (en ligne) :

www.dandurand.uqam.ca/download/gripci/Amadou_Rioux_Afrique_Canada.pdf

(page consultée le 22 septembre 2008)

³⁵⁸ Jocelyn Coulon, « Introduction », dans Jocelyn Coulon (dir.), *Guide de maintien de la paix*, Montréal, Athéna Editions, coédition CEPES, 2005, p.10

économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de 1990 à 2000 successivement au Liberia, en Sierra-Leone et en Guinée-Bissau. Bagayoko-Penone estime que les disfonctionnements sont essentiellement dues à l'absence d'autorité reconnue à la CEDEAO et remarque que les fonds octroyés à l'ECOMOG par les bailleurs internationaux, dont le Canada, ont été versés aux seuls États fournisseurs de soldats et non à la CEDEAO, ce qui a accru les disparités³⁵⁹. Néanmoins, selon Pascal Facon et Modibo Goïta, à travers l'instauration de l'École du Mali soutenue par la France et le Canada par le biais du Centre Pearson, la CEDEAO a bénéficié de la formation des officiers africains aux opérations de maintien de la paix menées dans un cadre multinational³⁶⁰. Certains auteurs tiennent à ce que le rôle du Canada ne se limite pas à celui de bailleur de fonds aux organisations régionales africaines mais qu'il soit parfois complété par des interventions directes au sein de coalitions internationales. Ainsi l'originalité de la réflexion de Jean-François Rioux et Papa Amadou Ba réside dans la place que le Canada accorde à l'élaboration de normes humanitaires pour empêcher la violence et les abus contre des populations dans les situations de crise ou de conflit³⁶¹. L'engagement du Canada prend alors la forme de la promotion d'un droit d'intervention, surtout quand la sécurité humaine est menacée, tout en conciliant les intérêts des États et le respect de leur souveraineté. L'objectif est de fournir à la communauté internationale des « outils d'action » plus efficaces et d'éviter des « crimes d'inaction » comme au Rwanda ou en ex-Yougoslavie³⁶². Ainsi le débat porte sur l'efficacité du Canada dans le maintien de la paix, en particulier dans le cadre de ses missions effectuées en Afrique subsaharienne, le but consistant à éviter des situations comme celle qui s'est déroulée au Rwanda en 1994.

³⁵⁹ Niagalé Bagayoko-Penone, « le rôle de la CEDEAO dans la gestion des conflits », in Jocelyn Coulon (dir.), *op.cit.*, p.135

³⁶⁰ Pascal Facon et Modibo Goïta, « l'École de maintien de la paix au Mali » in Jocelyn Coulon (dir.), *op.cit.*, p.149

³⁶¹ Jean-François Rioux, et Papa Amadou Ba, *op.cit.*

³⁶² *Ibid.*

L'absence de réaction canadienne lors du génocide rwandais :

Alors que, comme nous l'avons montré dans notre cadre théorique constructiviste en explicitant la notion d'identité, le gouvernement du Canada préconise la promotion de ses valeurs sur le continent africain, son absence concrète de réaction visant à empêcher le génocide rwandais de 1994 a choqué son opinion publique.

Bien que notre étude consiste à étudier la promotion de l'identité canadienne en Afrique subsaharienne, il esemble intéressant d'examiner *a contrario* quels ont pu être les effets de son absence, dont les réactions suscitées dans l'opinion publique.

Le rôle des médias canadiens, qui consiste à relayer les informations à la population, est à souligner. Selon Ralf Borchard à propos de la Somalie et du Rwanda,

Transportieren die Medien wiederum Menschenrechtsverletzungen in einem bestimmten Land konsequent in die Weltöffentlichkeit, entsteht in Fällen wie Somalia oder Ruanda erheblicher Handlungsdruck für nationale Regierungen und internationale Organisationen.

(Si les médias font de nouveau état de violations des droits de l'Homme dans un pays donné ayant une portée déterminante dans l'opinion mondiale, une forte pression s'exerce sur les gouvernements et les organisations internationales ; [traduit par mes soins])³⁶³.

Il nous faut tenter de comprendre pourquoi l'attitude du Canada pendant le génocide rwandais en a été ainsi. L'explication peut être trouvée en se référant à la politique étrangère menée par les États-Unis à l'époque. Charles-Philippe David avance deux explications émanant des décideurs américains : la peur de répéter le scénario

³⁶³ Ralf Borchard *Grundlagen einer vierten Option: Kanadianische Aussenpolitik in der Ära Mulroney* (La politique étrangère canadienne sous l'ère Mulroney), Bochum (All.): Universitätsverlag Dr. N. Brockmeyer, 1997, p. 161

somalien et la priorité basée sur les situations en Bosnie et en Haïti³⁶⁴. On peut supposer qu'il en était de même pour le Canada dont la politique extérieure de l'époque sous Mulroney était très proche de celle des États-Unis, celle de Chrétien venant juste de se mettre en place en 1993, un an avant le génocide rwandais. Comme le mentionnent Michaud et Nossal, les participations du Canada aux missions de maintien de la paix en ex-Yougoslavie et en Somalie en sont des illustrations³⁶⁵. De même, à la lecture de l'ouvrage de Borchard, il n'est quasiment jamais fait mention de la politique extérieure canadienne à l'égard de l'Afrique subsaharienne sous le gouvernement Mulroney. Dans la partie consacrée à la politique canadienne concernant les droits de la personne (*Menschenrechtspolitik*), Borchard privilégie la situation du Canada, notamment au sein de l'OEA (Organisation des États américains), en traitant des politiques à l'égard d'Haïti et du Mexique³⁶⁶. On peut supposer qu'en raison de son absence concrète de réaction dans le génocide rwandais, le Canada, comme la plupart des pays occidentaux, a été incité à se prononcer en faveur d'une force militaire dans le cadre de l'OTAN pour faire cesser les massacres qui se déroulaient au Kosovo en 1999, territoire séparatiste de la Serbie. On pourrait aussi penser que l'intervention canadienne au Zaïre en 1996 constitue également une réponse, comme l'analyse Howard Adelman³⁶⁷.

³⁶⁴ Charles-Philippe David, « L'inaction américaine au Rwanda » in *Au sein de la Maison-Blanche, La formulation de la politique étrangère des États-Unis*, Deuxième édition, Saint-Nicolas (Qué.) : Presses de l'Université Laval, 2004, p.559-561

³⁶⁵ Nelson Michaud et Kim Richard Nossal, *op.cit.*, p.16

³⁶⁶ Ralf Borchard, « Testfall Haiti : Kanada als neues Mitglied der OAS » (Haïti en tant que cas de test : Canada comme nouveau membre de l'OEA) in *op.cit.*, p. 171-184 et Ralf Borchard, « Prüfstein Mexiko : Transnationale Allianzen nicht staatlicher Organisationen » (Mexique comme pierre de touche : alliances transnationales, pas des organisations étatiques) in *op.cit.*, p.185-195

³⁶⁷ Howard Adelman « Humanitarian Intervention in Zaire : A Case Study of Humanitarian Realism » in Rosalind Irwin (dir.), *Ethics and Security in Canada foreign policy*, Vancouver, UBC Press, 2001, p.181-207

Conclusion :

Il convient d'approfondir notre réflexion en mentionnant la situation au Darfour, le sujet faisant depuis le début des années 2000 l'objet de nombreux débats au Canada. Ils posent la question d'une éventuelle participation du Canada dans cette région du Soudan à une opération de maintien de la paix ainsi que de ses finalités. C'est le point central de la démarche suivie par Robert O. Matthews et Kim Richard Nossal³⁶⁸. R.O. Matthews soutiendrait la participation du Canada à une présence internationale au Soudan sur le long terme ainsi que le maintien de ses troupes en tant qu'observateur international au processus de paix³⁶⁹. Quant à Nossal, il constate un décalage dans la politique étrangère du Canada sous Paul Martin. Il remarque une contradiction, compréhensible cependant au vu des circonstances³⁷⁰, entre ses discours en faveur d'une intervention militaire au Soudan et les actions limitées de son gouvernement³⁷¹. Selon Nossal, l'absence de volonté du gouvernement canadien d'aller plus loin que le symbolisme en réaction aux massacres au Darfour démontrerait que, dans la politique étrangère contemporaine du Canada, « ce qui est important n'est pas ce que l'on fait mais seulement ce que l'on dit » (*what matters is not what one does, but only what one says*)³⁷².

³⁶⁸ Robert O. Matthews, « Sudan's humanitarian disaster, Will Canada live up to its responsibility to protect » in *International Journal*, Autumn 2005, p.1049-1064 ; Kim Richard Nossal, « Ear candy, Canadian policy toward humanitarian intervention and atrocity crimes in Darfur » in *International Journal*, Autumn 2005, p.1017-1032

³⁶⁹ Robert O. Matthews, *loc.cit.*, p. 1063.

³⁷⁰ Kim Richard Nossal, *loc.cit.*, p.1030

³⁷¹ *Id.*, p.1029

³⁷² *Id.*, p.1020

CONCLUSION

Nous avons montré que le Canada avait comme objectif de promouvoir son identité canadienne en Afrique subsaharienne. Entre 1960 et 2005, elle était menacée non seulement par certaines composantes de la société mais aussi à travers le développement des relations internationales du Québec. La crise de Libreville de 1968 en a été l'exemple le plus significatif mais les différends se sont poursuivis depuis. Nous avons vu que les valeurs préconisées par le gouvernement du Canada suscitaient dans le pays des contestations dans leurs définitions et leurs applications.

En réaction — et comme les échanges économiques avec les pays africains étaient peu significatifs à l'exception de ceux effectués avec l'Afrique du Sud — la stratégie du Canada a consisté à promouvoir son identité nationale en particulier dans cette région — les relations économiques étant entretenues avec les autres régions. L'expression de son identité nationale s'est traduite par l'amélioration de son image, en Afrique et dans le monde en général, ce qui a probablement fait progresser son poids et sa légitimité, au moins symbolique, dans les rapports internationaux. La promotion de son identité a permis au Canada de contribuer à davantage souder sa société, de façon volontaire à travers les implications en Afrique ou involontaire à la suite de l'inaction des autorités politiques canadiennes.

Il faudrait dès lors se demander : quel avenir pour l'identité canadienne en Afrique subsaharienne ? Pour y répondre, nous dresserons une liste de propositions qui pourraient pour la prochaine décennie contribuer à l'évolution de l'identité canadienne exprimée dans les pays d'Afrique subsaharienne. Nous élaborerons également quelques pistes de réflexion pour les années à venir compte tenu des changements politiques intervenus ou qui s'annoncent.

Nos propositions en faveur de l'évolution de la promotion de l'identité canadienne exprimée dans les pays d'Afrique subsaharienne

Dans sa politique étrangère à l'égard de l'Afrique, des propositions peuvent être émises pour contribuer à la continuité de la politique menée par le Canada sur ce continent. La situation au Darfour pourrait inciter le Canada à maintenir sa contribution au renforcement des organisations africaines, dont la principale d'entre elles, l'UA (Union africaine), afin d'assurer la stabilité politique du continent³⁷³.

Mentionnons pour l'Afrique subsaharienne que ces mesures peuvent être effectuées avec des organisations régionales africaines, comme l'*IGAD* en Afrique de l'Est (*Intergovernmental Authority on Development*) qui rassemble sept États de la Corne de l'Afrique (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda) et dont le siège se trouve à Djibouti.

L'objectif de ce renforcement de l'UA tient au fait qu'une organisation commune à plusieurs pays serait plus favorable à la présence de régimes démocratiques, ce qui serait un moyen de combattre l'idéologie de l'islamisme radical dont les fondements portent atteinte aux droits humains. Cela implique que les pays devront s'adapter à la mondialisation et au libre-échange tout en conservant à la fois leur identité nationale et leur souveraineté. Il faut donc rechercher un équilibre entre le rapprochement des sociétés, et le respect de leurs identités et de leurs souverainetés.

Ainsi, notamment dans la lutte contre l'islamisme radical en particulier en Somalie et pour éviter des conflits régionaux comme celui qui oppose l'Érythrée à l'Éthiopie ou

³⁷³ Union africaine, « Report of the Chairperson of the Commission on the Status of the Implementation of the Peace and Security Council Decision of 10 March 2006 on the Situation in Darfur and the Conclusion of the Abuja Peace Talks », Peace and Security Council, 51st Meeting, 15 mai 2006, Addis Abéba, Éthiopie, (en ligne), http://www.iss.co.za/af/RegOrg/unity_to_union/pdfs/centorg/PSC/2006/51rpt.pdf (page consultée le 28 mai 2008)

des tensions entre pays voisins comme entre le Tchad et le Soudan, le Canada a privilégié une coopération interrégionale plus accrue avec l'UA, et avec des organisations régionales dont l'IGAD.

La participation du Canada à des missions de maintien de la paix dans le cadre de l'ONU lui permet de ne pas être confondu avec les États-Unis, pays critiqué pour ses choix de politique étrangère. Celle-ci suscite de vives critiques dans l'opinion publique mondiale depuis l'intervention en Irak en 2003 sans accord préalable de l'ONU³⁷⁴. Cet investissement dans les instances internationales permet aussi au Canada de renforcer ses relations avec les pays africains.

Toutefois, le Canada doit recourir à d'autres moyens que le maintien de la paix pour promouvoir son identité sur le continent africain. Selon Donneur et Roussel à propos du conflit en ex-Yougoslavie, la participation de pays en développement et le poids croissant de grandes puissances comme la France ou le Royaume-Uni devraient inciter le Canada à s'engager davantage dans les institutions internationales pour la résolution du conflit³⁷⁵. Il en est de même en Afrique centrale. Nous constatons que, dans l'opération Artémis menée au Congo en 2003 dans le cadre de la MONUC (Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo), le Canada y participait au même titre que d'autres pays dont l'Afrique du Sud. Malgré des relations suivies avec le Canada, ce pays tend aujourd'hui à s'affirmer comme une puissance régionale sur le continent africain. L'Afrique du Sud connaît néanmoins depuis une décennie des problèmes importants sur le plan intérieur, car comme le précise Jennifer Welsh, ce pays tend à décliner en raison des

³⁷⁴ Voir Florence Nguyen-Rouault, « L'intervention armée en Irak et son occupation au regard du droit international », *Revue générale de droit international public*, n°4, (octobre-décembre 2003), pp. 835-864

³⁷⁵ André Donneur et Stéphane Roussel, *op.cit.*, p.147

ravages du sida³⁷⁶. On a donc vu que le Canada mettait en relation l'aide au développement avec ses valeurs, et peut faire usage de sanctions économiques dans le cadre des institutions internationales.

De plus, nous devons dresser des propositions spécifiques qui contribueraient à garantir la promotion de l'identité canadienne en politique étrangère. L'équilibre dans les relations canado-américaines préconisé par Roussel doit être maintenu afin que le Canada puisse conserver sa marge de manœuvre en matière identitaire³⁷⁷. La promotion de son identité basée sur des valeurs précises pourrait permettre au Canada d'être davantage reconnu comme un véritable acteur international non seulement en Afrique subsaharienne mais aussi partout dans le monde. Le Canada doit également pouvoir conserver une coopération étroite avec les États-Unis dans sa politique à l'égard de l'Afrique subsaharienne, en particulier en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme.

Dans le même temps, le Canada doit diversifier ses partenaires en s'appuyant sur des puissances régionales. En Afrique subsaharienne, cette diversification s'illustre par un renforcement des relations d'abord avec l'Afrique du Sud mais aussi avec des pays comme le Nigéria ou la République Démocratique du Congo, une fois que la stabilité politique prévaudra dans ces pays. Ces partenaires peuvent ne pas forcément se situer en Afrique subsaharienne mais partager des initiatives communes sur ce continent. Dans ce cas, il peut être question de pays comme l'Inde, le cas échéant dans le cadre du Commonwealth, ou la Chine dont la politique africaine tend aujourd'hui à se développer d'une manière assez spectaculaire.

³⁷⁶ Jennifer Welsh, *At home on the World, Canada's global vision for the 21st century*, Toronto, Harpercollins, 2004, p.142

³⁷⁷ *Ibid.*

Pour être en mesure d'exprimer son identité en Afrique subsaharienne, le Canada doit s'assurer que le rôle de la France est équilibré dans ses rapports avec le Québec. Tout en conservant des relations en matière culturelle, économique et commerciale avec le Québec, la France devrait moduler son attitude vis-à-vis des mouvements favorables à la souveraineté de la province.

Une réforme des Nations Unies s'impose, le but consistant à accorder une plus large place à plusieurs grandes puissances ainsi qu'aux plus importantes des puissances moyennes comme le Canada. Afin de trouver un compromis avec les pays déjà membres du Conseil de sécurité, des puissances pourraient y avoir le statut de membre permanent sans être, au moins dans un premier temps, dotées d'un droit de veto. Comme pays pouvant prétendre à ce statut, nous pouvons citer en plus du Canada : l'Australie, l'Inde, l'Argentine, le Brésil, le Mexique, l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Japon. En conséquence, surtout en raison de la présence de l'Afrique du Sud, la position du Canada dans les décisions concernant l'Afrique devrait avoir un impact plus important sur la scène internationale, et en retour, l'identité canadienne y serait davantage exprimée. Pour assurer la sécurité sur le continent africain, et indirectement comme nous l'avons démontré, la sienne, le Canada doit favoriser les intégrations régionale et interrégionale. Le but consisterait à une intégration à long terme des pays d'Afrique subsaharienne, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient dans des programmes conjoints. Des pays sont, en effet, communs à l'UA et l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Égypte, Libye et Mauritanie), d'autres à l'UA et à la Ligue arabe (Somalie et Soudan). Cela pourrait favoriser la coordination entre les différentes organisations.

En outre, en matière d'aide au développement, de nombreuses études dont celle effectuée par l'Institut Nord-Sud au milieu des années 1990³⁷⁸ ont pris position pour

³⁷⁸ L'Institut Nord-Sud, *Questions-Clés pour la Politique Étrangère Canadienne*, Le Canada et le Monde en Développement, Ottawa : L'Institut Nord-Sud, 1994 et The North-South Institute, *Key*

une réforme du mode existant³⁷⁹. Pour s'assurer à la fois du respect des droits de la personne et de la bonne marche des pays africains, le Canada doit privilégier la conditionnalité positive et éviter le recours à des mesures négatives.

Bilan et pistes de réflexion pour les années à venir :

L'identité canadienne a fait preuve d'une évolution constante entre les années 1960 et 2005, et sa promotion en Afrique subsaharienne en est une illustration.

Il semble que, depuis l'arrivée au gouvernement du Parti conservateur en 2006, l'identité canadienne connaisse encore des mutations. Les positions prises par l'administration Harper s'illustrent par un rapprochement avec les États-Unis, notamment sur la mission menée en Afghanistan. Roussel s'interroge sur une possible transformation de l'identité qui deviendrait plus « continentaliste » et mise en rapport avec la perception que font les Canadiens de l'usage de la force³⁸⁰. En Afrique, on citera l'appui à l'intervention éthiopienne en Somalie en hiver 2006-2007. Celle-ci a confirmé l'existence de citoyens canadiens partageant l'idéologie de l'islamisme radical³⁸¹. Cela pourrait constituer un troisième type de menace à l'identité canadienne en plus des deux que nous avons identifiées dans notre étude entre les années 1960 et 2005. La lutte contre l'islamisme radical s'est traduite par un alignement du gouvernement Harper sur la position du gouvernement américain

Issues for Canada's Foreign Policy, Canada and the Developing World, Ottawa, The North-South Institute, 1994

³⁷⁹ Mike Harris, and Preston Manning, « Help that Works : Reforming Canadian Foreign Aid », in *International Leadership by a Canada Strong & Free*, Vol. 5, Montreal :Montreal Economic Institute, 2007, p. 69-114

³⁸⁰ Stéphane Roussel, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, *Discussion sur la politique gouvernementale*, (en ligne), <http://geo.international.gc.ca/cip-pic/library/roussel-fr.asp>, (page consultée le 22 septembre 2008)

³⁸¹ Joseph Brean, « 'Canadian Islamists' flees from Somalia » National Post, Don Mills (Ont.), 23 janvier 2007, (en ligne), www.canada.com/nationalpost/news/story.html?id=6a554268-3bdb-44e6-bdb2-9ceab27b4aed&k=56021 (page consultée le 22 septembre 2008)

dirigé par le Président Georges W. Bush depuis 2000. Cette situation risque de réduire les spécificités de la politique canadienne par rapport à celle des États-Unis.

Quel avenir pour l'identité canadienne sur la scène internationale, et surtout en Afrique subsaharienne ? Le gouvernement Harper s'est rapproché de la politique menée par les États-Unis en comparaison des précédents gouvernements canadiens. Les élections américaines prévues en novembre 2008 pourraient avoir une incidence sur les relations avec le Canada. En supposant que Stephen Harper soit Premier ministre à cette période, une victoire du Parti Démocrate introduirait une situation différente entre les deux pays, ce qui pourrait faire revenir le Canada à une position un peu plus proche de celle qu'il occupait sur la scène internationale sous Chrétien, bien que les politiques soient assez différentes. Tandis que si les Républicains remportent les élections, une coopération plus accrue pourra être envisagée.

La victoire en France de Nicolas Sarkozy aux élections présidentielles de 2007 pourrait favoriser un rapprochement entre la France et le Canada sans pour autant que la France perde son statut de partenaire privilégié du Québec. Le 400^e anniversaire cette année de la fondation de la ville de Québec a témoigné de la sensibilité française pour le Québec et de sa volonté d'entretenir des relations satisfaisantes avec le Canada³⁸². Il en serait de même dans les relations conjointes sur l'Afrique subsaharienne bien que cette région ne semble pas *a priori* faire parti des priorités des deux chefs d'États. L'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République en France pourrait contribuer à modérer les revendications souverainistes au Québec, davantage entendues par la candidate socialiste Ségolène Royal, même si celle-ci a semble-t-il repris la position gaullienne sur ce dossier. Pendant la

³⁸² Voir Martine Letarte, « Vu de Paris le 400^e suscite de l'intérêt en France », *Le Devoir*, Montréal, Samedi 27 et dimanche 28 septembre 2008, (en ligne), <http://www.ledevoir.com/2008/09/27/207749.html> (page consultée le 22 septembre 2008)

campagne présidentielle en 2007, elle aurait en effet déclaré dans la presse « avoir des ‘affinités’ avec la souveraineté du Québec »³⁸³.

Au plan intérieur, les élections provinciales d’avril 2007 au Québec ont montré que les idées souverainistes n’étaient peut-être plus aussi populaires dans l’opinion. La lourde défaite du PQ (Parti québécois) allant de pair avec le succès rencontré par le projet autonomiste porté par l’ADQ témoigne de ce changement dans la population québécoise. Du fait de sa progression constante au cours de ces dernières années, l’ADQ dirigée par Mario Dumont peut être considérée comme le grand vainqueur de ces élections, même si en réalité, c’est bien un gouvernement libéral minoritaire dirigé à nouveau par Jean Charest qui est à la tête de la province. Les prochaines années pourraient laisser au Canada la possibilité de poursuivre la promotion de son identité sans craindre *a priori* de réelle menace de démantèlement sur le plan intérieur. Notre affirmation est à nuancer car, si les souverainistes ont subi une défaite, le Parti libéral du Québec connaît des difficultés et la politique internationale prônée par l’ADQ reste assez obscure. Il est malgré tout possible que des différends surviennent à l’avenir surtout si le PQ parvient à reprendre le statut qui était le sien à l’occasion de prochaines élections.

La situation en Afrique est à prendre en compte et laisse y présager une possible intensification de la promotion de l’identité canadienne. De nombreux pays africains connaissent ces dernières années une évolution positive dans le respect des droits de la personne. Ainsi le département d’État américain dans son rapport de 2006, même s’il estime qu’il reste de « graves défis », enregistre des « progrès notables » sur les droits de l’Homme en Afrique. Il cite les élections au Burundi qui lui ont permis de devenir « le premier État subsaharien depuis l’Afrique du Sud à passer d’un régime

³⁸³ Agence de Presse, « Ségolène Royal dit avoir des ‘affinités’ avec la souveraineté du Québec », *Nouvel Observateur*, France, Paris, 23 janvier 2007, (en ligne), http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/politique/20070123.FAP8738/segolene_royal_dit_avoir_des_affinites_avec_la_souverai.html (page consultée le 22 septembre 2008)

dirigé par une minorité à un régime démocratique majoritaire»³⁸⁴. L'évolution positive de la situation en Afrique subsaharienne est aussi observée par des responsables africains eux-mêmes. Dans un entretien reproduit dans le quotidien français *Le Monde* du 29 septembre 2007, Lionel Zinsou, conseiller du Président du Bénin et associé-gérant à la Banque Rothschild, soutient en citant des pays comme le Mali ou le Sénégal, que la progression de la démocratie favorise le développement économique. Il est impressionné par « l'assainissement financier », l'Afrique s'étant selon lui désendettée, l'inflation et les déficits publics étant maîtrisés³⁸⁵.

Un changement dans la situation du continent africain pourrait faire évoluer l'identité canadienne qui s'y exprime. Si les pays africains continuent à connaître des avancées en matière de droits de la personne et qu'il en résulte une augmentation de la croissance économique, en reprenant le raisonnement de l'économiste Amartya Sen dans son ouvrage *Development as Freedom (Développement, Justice, Liberté)*³⁸⁶, le Canada pourrait y modifier ses priorités. Il peut aussi contribuer à faire sortir le continent africain de la marginalisation dont il fait objet sur la scène internationale pour l'adapter au libre-échange et à la mondialisation³⁸⁷. Cette promotion de l'identité, basée sur un certain nombre de valeurs, de traits de comportement et d'aptitudes³⁸⁸, permettra au Canada de renforcer sa présence dans les relations internationales et de pouvoir souder les différentes composantes de sa société.

³⁸⁴ États-Unis, Département d'État, « Droits de l'homme en Afrique : des progrès notables mais il reste de graves défis », *Rapports 2006 du département d'État sur le soutien des États-Unis aux droits de l'homme et à la démocratie*, (en ligne), <http://usinfo.state.gov/fr/Archive/2006/Apr/06-590810.html> (page consultée le 22 septembre 2008)

³⁸⁵ Lionel Zinsou, « L'Afrique vous salue bien », *Le Monde*, Paris, 30 septembre 2007, (en ligne) <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0,36-961078,0.html> et <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0,36-961078/@45-1,0.html> (page consultée le 28 mai 2008)

³⁸⁶ Amartya Sen, *Développement, Justice, Liberté*, Paris : Éditions Odile Jacob, 2000 (Trad. de Michel Bessières)

³⁸⁷ Ulf Engel et Gorm Rye Olsen mettent en rapport pour le continent africain dans le titre de leur ouvrage les deux termes : la marginalisation et la mondialisation Ulf Engel et Gorm Rye Olsen (dir.), *Africa and The North, Between globalization and marginalization*, New York, Routledge, 2005

³⁸⁸ Voir Alexander Wendt, *op.cit.*

Annexe 1 : Exportations dans le Commerce des marchandises du Canada

COMMERCE DES MARCHANDISES DU CANADA - EXPORTATIONS

(Ré-exportations comprises)

(100 principaux pays / en milliers de dollars canadiens, base douanière)

Pays et rang comme débouchés pour le Canada en 2006		2001	2002	2003	2004	2005	2006	Parts en % Export. 2006
25	Afrique du sud	186 529	254 291	316 466	364 915	453 635	854 693	0,149
47	Algérie	297 057	442 971	349 014	284 152	229 021	253 950	0,058
6	Allemagne	2 930 170	2 955 154	2 912 019	2 684 126	3 236 632	3 876 395	0,881
79	Angola	4 595	6 808	26 927	23 168	74 125	60 715	0,014
74	Antigua & Barbuda	10 659	9 006	18 339	18 985	18 545	70 572	0,016
26	Arabie saoudite	339 664	356 254	469 044	586 302	439 199	543 618	0,123
53	Argentine	133 436	43 868	77 992	128 333	174 270	192 301	0,044
13	Australie	1 079 013	1 169 931	1 472 232	1 575 890	1 637 151	1 834 825	0,417
34	Autriche	304 023	243 879	249 612	292 257	450 735	457 669	0,104
81	Bahamas	29 824	40 818	32 751	35 259	66 528	57 719	0,013
97	Bahrain	13 570	15 617	17 215	24 489	28 087	31 085	0,007
56	Bangladesh	130 588	69 957	126 753	109 418	102 919	164 726	0,037
77	Barbades	34 293	38 528	45 876	49 741	61 312	66 204	0,015
10	Belgique	1 932 406	1 917 774	1 842 394	2 261 964	2 286 763	2 402 059	0,546
73	Bermudes	37 147	112 851	49 451	69 312	78 911	77 506	0,018
17	Bésil	957 448	766 440	890 122	952 438	1 103 169	1 328 060	0,302
86	Bulgarie	20 932	16 683	17 369	50 974	47 619	53 260	0,012
32	Chili	369 064	282 672	324 032	359 550	418 698	472 950	0,107
4	Chine	4 264 170	4 132 306	4 809 402	6 769 906	7 103 690	7 660 595	1,740
30	Colombie	365 845	343 483	307 613	387 082	448 191	513 205	0,117
7	Corée du Sud	2 017 097	2 016 766	1 999 785	2 271 684	2 820 483	3 265 837	0,742
75	Costa Rica	62 868	76 955	70 756	76 614	85 027	68 992	0,016
31	Cuba	394 373	280 642	273 769	329 727	447 986	513 047	0,117
42	Danemark	574 378	402 493	272 772	290 448	290 366	313 068	0,071
37	Égypte	221 493	184 865	231 986	201 559	314 326	422 082	0,096
87	El Salvador	35 474	40 795	46 334	52 377	55 729	50 441	0,011
23	Émirats arabes unis	208 781	272 701	343 033	421 261	587 688	787 357	0,179
59	Équateur	133 274	133 822	148 557	162 672	159 704	158 082	0,036
18	Espagne	873 657	948 902	857 426	1 205 967	1 195 141	1 190 026	0,270
	États-Unis	351 751 461	345 366 348	326 699 734	348 142 092	365 764 514	359 253 609	81,615
36	Finlande	262 931	277 038	351 394	321 915	433 257	423 994	0,096
9	France	2 171 266	2 002 869	2 190 492	2 383 103	2 537 596	2 887 924	0,656
67	Ghana	62 754	70 402	60 820	67 465	94 306	110 075	0,025
94	Gibraltar	235	510	11 191	18 788	41 712	34 764	0,008
61	Grèce	256 320	145 645	185 965	291 876	139 184	153 425	0,035
54	Guatemala	142 168	129 793	128 059	147 036	173 049	183 880	0,042
99	Haiti	26 872	30 711	20 666	20 102	33 761	30 942	0,007
93	Honduras	15 240	16 587	31 943	25 119	44 366	37 307	0,008
15	Hong Kong	1 241 525	1 206 341	1 175 840	1 389 391	1 433 672	1 595 045	0,362
65	Hongrie	42 122	74 719	101 863	53 446	70 798	130 835	0,030
91	Iles Cayman	65 379	8 825	9 839	14 281	24 836	37 824	0,009
14	Inde	676 435	675 211	763 461	861 465	1 085 741	1 679 767	0,382
21	Indonésie	466 567	492 796	455 370	668 769	693 236	797 319	0,181
64	Irak	6 669	13 667	5 425	31 796	75 885	144 114	0,033
44	Iran	496 700	167 632	235 129	223 508	274 280	308 957	0,070
41	Irlande	321 998	365 718	451 824	460 930	420 134	380 238	0,086
60	Islande	27 327	54 548	47 627	95 866	89 812	156 749	0,036
35	Israël	351 342	388 387	246 263	382 538	431 246	445 737	0,101
12	Italie	1 651 556	1 488 893	1 730 241	1 747 656	1 926 707	1 883 189	0,428

62	Jamaïque	132 237	167 254	131 971	173 237	152 758	152 938	0,035
3	Japon	8 339 525	8 359 519	8 192 748	8 561 638	9 170 140	9 416 038	2,139
82	Jordanie	33 636	31 660	30 797	42 167	122 477	56 293	0,013
66	Kazakhstan	36 632	37 803	40 951	73 920	115 868	121 822	0,028
84	Kenya	27 408	20 707	16 029	24 253	40 474	55 891	0,013
71	Koweït	62 324	85 099	82 283	80 485	118 148	90 178	0,020
85	Latvie	10 939	13 869	24 271	29 486	36 691	53 909	0,012
80	Liban	32 321	32 707	31 073	47 500	49 793	60 182	0,014
76	Libye	20 483	47 408	67 098	102 994	84 841	67 192	0,015
96	Lithuanie	5 515	9 865	17 727	23 316	31 348	32 134	0,007
58	Luxembourg	85 526	85 977	231 176	112 360	72 835	162 551	0,037
98	Macao	2 193	1 907	3 618	29 343	30 022	30 961	0,007
95	Macédoine	1 325	1 513	1 689	7 275	9 376	35 285	0,008
29	Malaysia	344 482	491 292	483 985	451 530	411 456	519 921	0,118
55	Maroc	243 754	177 026	142 083	159 788	211 593	168 913	0,038
5	Mexique	2 754 569	2 419 757	2 211 604	3 096 105	3 365 575	4 385 399	0,996
100	Mozambique	19 142	13 532	16 192	18 460	23 536	30 044	0,007
48	Nigéria	107 765	80 745	73 884	81 537	111 396	225 011	0,051
11	Norvège	983 370	976 294	979 428	1 551 424	1 550 181	1 889 135	0,429
40	Nouvelle-Zélande	216 331	211 300	430 124	458 916	357 006	383 853	0,087
83	Oman (Muscat)	19 296	23 679	49 150	60 915	22 677	55 910	0,013
39	Pakistan	73 352	85 960	302 183	329 378	317 019	397 668	0,090
72	Panama	48 260	37 078	55 782	72 755	60 130	83 845	0,019
8	Pays-Bas	1 556 157	1 774 503	1 621 891	1 930 626	2 194 327	3 088 126	0,702
45	Pérou	189 852	169 137	133 842	165 476	264 395	288 523	0,066
38	Philippines	347 387	309 977	377 593	415 941	365 758	402 530	0,091
43	Pologne	140 846	133 943	182 386	236 076	267 030	310 206	0,070
63	Portugal	105 178	144 445	112 917	185 037	164 364	150 903	0,034
69	Qatar	25 969	28 954	36 667	132 448	85 731	104 920	0,024
57	République Dominicaine	109 148	128 884	85 312	101 299	145 294	163 354	0,037
49	République Tchèque	52 395	83 667	99 667	114 451	140 782	217 111	0,049
50	Roumanie	33 051	36 886	119 058	90 077	159 253	213 859	0,049
2	Royaume-Uni	5 058 834	4 430 775	6 089 828	7 737 073	8 254 496	10 133 286	2,302
20	Russie	290 217	239 542	333 782	415 388	565 691	875 687	0,199
24	Singapour	395 172	576 029	444 397	761 871	637 443	739 318	0,168
89	Slovénie	35 829	30 909	43 411	47 072	67 473	46 660	0,011
70	Soudan	66 531	61 211	59 088	77 859	112 373	90 828	0,021
46	Sri Lanka	30 476	20 197	46 612	45 283	121 803	254 966	0,058
33	Suède	311 944	286 808	316 021	382 969	482 379	459 238	0,104
19	Suisse	355 435	518 130	491 455	645 914	1 068 862	1 080 626	0,245
88	Syrie	16 559	17 467	20 607	40 894	66 846	48 241	0,011
16	Taiwan	1 019 928	1 126 597	1 243 178	1 238 351	1 354 013	1 395 064	0,317
92	Tanzanie	13 963	17 815	28 463	41 073	32 624	37 759	0,009
27	Thaïlande	442 557	530 340	460 016	516 636	481 946	541 876	0,123
52	Trinidad et Tobago	187 218	146 807	129 965	139 808	159 218	200 373	0,046
78	Tunisie	62 820	137 513	88 993	32 522	39 422	64 730	0,015
28	Turquie	172 649	268 716	273 299	372 100	479 432	540 023	0,123
68	Ukraine	18 657	30 920	65 888	56 784	81 904	106 327	0,024
22	Venezuela	834 613	545 762	309 787	508 122	687 387	788 633	0,179
51	Viêt-nam	58 627	70 642	85 856	109 930	203 217	211 134	0,048
90	Zambie	4 596	8 141	11 452	17 361	16 557	39 253	0,009
	Reste du Monde	547 356	540 765	641 932	761 492	856 767	895 012	0,203
	TOTAL AVEC LE MONDE	404 085 044	396 381 305	381 071 376	412 294 427	436 225 869	440 180 372	100,0
	Amérique du nord (incl. le Mexique)	354 533 900	347 810 792	328 941 035	351 273 990	369 168 287	363 677 628	82,820
	Europe de l'Ouest	19 776 435	19 030 976	20 960 040	24 616 662	26 847 483	31 134 234	7,073
	Autres Pays d'Europe	764 278	783 033	1 186 135	1 338 356	1 774 389	2 395 271	0,544
	Asie-Pacifique	21 185 477	21 611 195	22 955 854	26 677 985	28 465 279	31 404 593	7,134
	Moyen-Orient	2 148 616	2 071 555	2 267 933	2 909 542	3 380 470	3 857 458	0,876
	Afrique	1 229 272	1 384 212	1 288 759	1 304 717	1 537 870	1 953 257	0,444

Amérique Latine et Antilles (excl. Mexique)	4 447 065	3 689 543	3 471 620	4 173 174	5 052 092	5 757 931	1,308
O.C.D.É	386 337	379 136	362 614	389 494	410 887	410 847	93,34
	637	255	255	452	038	961	
UE - 15	18 396	17 470	19 415	22 288	24 084	27 962	6,35
	344	873	972	307	916	091	
UE - 25	18 728	17 866	19 932	22 876	24 768	28 626	6,55
	465	848	821	398	121	494	
Pays en développement	21 993	21 522	22 134	27 621	30 756	35 844	8,14
	602	832	415	934	544	217	
Pays les moins avancés	451 666	365 592	463 389	499 229	644 279	672 181	0,15
Pays nouvellement industrialisés	4 673 722	4 925 733	4 863 200	5 661 297	6 245 611	6 995 264	1,59
ASEAN	2 058 111	2 475 182	2 311 903	2 933 217	2 799 891	3 234 195	0,73
APEC	375 590	369 174	351 339	377 377	397 058	394 064	89,52
	980	642	188	354	014	288	
ALENA	354 506	347 786	328 911	351 238	369 130	363 639	82,61
	030	105	338	197	089	008	

Source: Statistique Canada

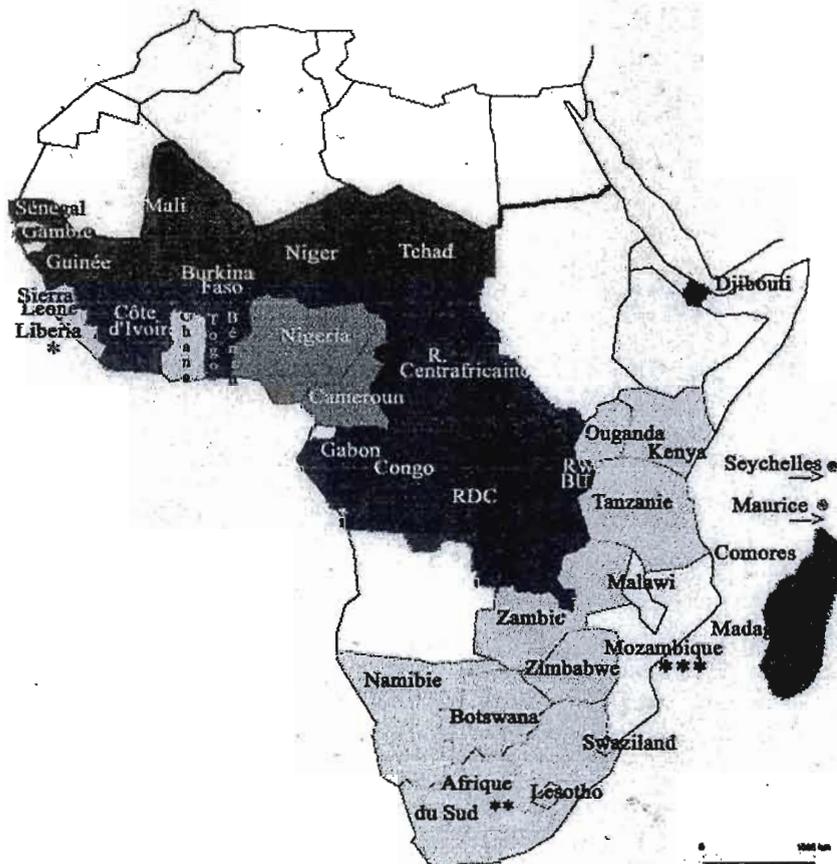
Note: Prochaine révision: novembre 2007

Pour nous joindre:
statistiquescommerciales.cea@international.gc.ca

www.international.gc.ca/cei/
Bureau de l'économiste en chef
(CSE)

Le 20 août 2007

Annexe 2 : les pays privilégiés dans la politique extérieure du Canada et les relations internationales du Québec à l'égard du continent africain



- Limite entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord selon la classification du Ministère des Affaires étrangères du Canada
- Pays d'Afrique anglophone ayant l'anglais comme langue officielle
- Pays d'Afrique bilingue ayant l'anglais et le français comme langues officielles
- Pays d'Afrique francophone ayant le français comme langue officielle
- ★ Pays d'Afrique anglophone ne faisant pas partie du Commonwealth
- ★★ Pays d'Afrique anglophone réintégré au Commonwealth en 1994
- ★★★ Pays d'Afrique ni anglophone ni francophone faisant partie du Commonwealth

Bibliographie :

1/ PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES :

Australie. Australian Embassies, *consulates and missions websites around the world*, (en ligne) www.embassy.gov.au (page consultée le 28 mai 2008)

Australie. Ministère des Affaires étrangères et du commerce, *Advancing the National Interest, Australia's Foreign and Trade Policy White Paper*, (en ligne), www.dfat.gov.au/ani/ (page consultée le 28 mai 2008)

Canada. Agence canadienne de développement international (ACDI), *Qu'est-ce que l'ACDI ?*, (en ligne), www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-829102544-JX5 (page consultée le 28 mai 2008)

Canada. Agence canadienne de développement international (ACDI), *Programme du partenariat canadien*, « Mieux connaître les droits de la personne », (en ligne), <http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/ANN-717134641-NUQ> (page consultée le 22 septembre 2008)

Canada. Haut-commissariat du Canada en Afrique du Sud, (en ligne), <http://www.dfait-maeci.gc.ca/southafrica/menu-fr.asp> (page consultée le 28 mai 2008)

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Cahier d'information, La mise en œuvre du Plan d'action du G8 pour l'Afrique — Les engagements du Canada un an plus tard*, Ottawa, 2003

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Cahier d'information, Visite au Canada du président du Mozambique, M. Joaquim Alberto Chissano, Du 17 au 20 mars 2003*, Ottawa, 2003

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Vivre à l'abri de la peur, La politique étrangère du Canada en matière de sécurité humaine*, Ottawa, 2002

Canada. Ministère des Affaires étrangères, *Le Canada dans le monde Le cadre stratégique de la politique étrangère du Canada 1995, V. Diffuser les valeurs et la*

culture canadienne (en ligne), www.international.gc.ca/foreign_policy/cnd-world/chap5-fr.asp (page consultée le 22 septembre 2008)

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Le Canada et l'Afrique sub-saharienne*, (en ligne), www.dfait-maeci.gc.ca/africa/welcome-fr.asp (page consultée le 22 septembre 2008)

Canada. Ministère des Affaires étrangères, *Regards sur le Monde*, n°6, Hiver 1999, (en ligne), <http://www.dfait-maeci.gc.ca/Canada-magazine/issue06/6tc-fr.asp> (page consultée le 22 septembre 2008)

Canada. Ministère de la Justice, *Charte canadienne des droits et libertés*, (en ligne), http://laws.justice.gc.ca/en/charter/const_fr.html#libertes (page consultée le 22 septembre 2008)

Canada. Ministère du patrimoine canadien, *Partie 1, Le multiculturalisme, une valeur canadienne*, (en ligne), http://canadianheritage.gc.ca/progs/multi/reports/ann01-2002/part1_f.cfm (page consultée le 22 septembre 2008)

Canada. Programme des services de dépôt, Division des affaires politique et sociale, *L'aide aux pays en développement*, Schmitz Gérard, Pastor Marius, et Megan Furi, Révisé le 2 mai 2003 (en ligne), <http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/CIR/7916-f.htm#devolutiontxt> (page consultée le 22 septembre 2008)

Canada. Sénat. *Overcoming 40 Years of Failure : A New Road Map For Sub-Saharan Africa*, The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, Segal Hugh et Peter A. Stollery, Ottawa, février 2007

Canada. Statistiques Canada, *Population immigrante selon le lieu de naissance et la période d'immigration (Recensement de 2001)*, (en ligne), http://www40.statcan.ca/102/cst01/demo24a_f.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

Canada. Statistiques Canada, *Commerce et marchandises du Canada, Exportations*, (en ligne), www.international.gc.ca/eet/pdf/PFACT_Ann_Merch_Trde_Ctry_2006_Aug_2007-fr.pdf (page consultée le 22 septembre 2008)

Chrétien. Jean, « Notes pour une allocution du Premier ministre Jean Chrétien pour souhaiter la bienvenue aux participants à la table ronde du G8 sur le NEPAD », *Gouvernement du Canada, Bureau du Conseil privé*, (18 mars 2003), (en ligne), www.pco-

bcp.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=archivechretien&Sub=Speeches&Doc=nepadroutable.20030318_f.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

Clark. Joe Clark, « Discours à la Chambre des Communes, Ottawa, 1, septembre 1985 », in Arthur E. Blanchette, *Canadian Foreign Policy, 1945-2000, Major Documents and Speeches*, Kemptville (Ont.) : The Golden Dog Press, 2000, p. 188-190

Clarke. George Elliot, « Propos suggérés pour l'honorable Jason Kenney Secrétaire d'État au Multiculturalisme et à l'Identité canadienne), Présentation de George Elliot Clarke à la Conférence sur l'esclavage, l'abolition de l'esclavage et la route vers la liberté », Discours, 27 juin 2007, Halifax, Ministère du Patrimoine canadien (en ligne),
http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/pc-ch/discoursspeeches/2007/kenney/2007-06-27_f.cfm (page consultée le 22 septembre 2008)

États-Unis. Département d'État, « Droits de l'homme en Afrique : des progrès notables mais il reste de graves défis », *Rapports 2006 du département d'État sur le soutien des États-Unis aux droits de l'homme et à la démocratie*, (en ligne),
<http://usinfo.state.gov/fr/Archive/2006/Apr/06-590810.html> (page consultée le 22 septembre 2008)

France. Alliance française, « Au cœur de Paris », (en ligne),
www.alliancefr.org/rubrique.php3?id_rubrique=131 (page consultée le 22 septembre 2008)

France. Centre culturel français de Douala/Cameroun, *liens*, (en ligne),
www.ccfdouala.com/liens/ccfaf.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

France. Centre culturel français de Douala/Cameroun, *Mission du CCF*, (en ligne),
<http://www.ccfdouala.com/missions.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Nations Unies. Haut-commissariat aux droits de l'homme, *Déclaration sur le droit au développement, Adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 41/128 du 4 décembre 1986*, (en ligne),
http://www.unhchr.ch/french/html/menu3/b/74_fr.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

Nations Unies. Déclaration universelle des droits de l'homme, Historique de la Déclaration universelle des droits de l'homme, (en ligne)
<http://www.un.org/french/aboutun/historique.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Nations Unies. Bureau pour la coordination humanitaire, 5 avril 2007, *Humanitarian News and Analysis, ERITHREA: Government outlaws female genital mutilation*, (en ligne)

<http://www.irinnews.org/report.aspx?ReportId=71199> (page consultée le 22 septembre 2008)

Nations Unies. Haut-commissariat aux droits de l'homme, *Nations Unies, Assemblée générale, Distr.générale, A/Res/104, 23 février 1994, Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Résolution 48/104 adoptée de l'Assemblée générale du 20 décembre 1993*, (en ligne),

[http://www.unhcr.ch/huridocda/huridoca.nsf/\(Symbol\)/A.RES.48.104.Fr?Opendocument](http://www.unhcr.ch/huridocda/huridoca.nsf/(Symbol)/A.RES.48.104.Fr?Opendocument) (page consultée le 22 septembre 2008)

Portugal. Ministério dos Negocios Estrangeiros (Ministère des Affaires étrangères), « Multilateralismo » (Multilatéralisme), (en ligne),

<http://www.mne.gov.pt/mne/pt/infopolitica/polexternas/multilateralismo> (page consultée le 22 septembre 2008).

Portugal. Ministério dos Negocios Estrangeiros (Ministère des Affaires étrangères), « Lusofonia » (Lusofonie) (en ligne),

<http://www.mne.gov.pt/mne/pt/infopolitica/polexternas/lusofonia> (page consultée le 22 septembre 2008)

Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Statistiques sur l'immigration récente*. <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-immigration-recente.html> (page consultée le 22 septembre 2008)

Royaume-Uni. British Council. « Where did we open in ... ? Subsaharian Africa », (en ligne), <http://www.britishcouncil.org/history-where-sub-saharan-africa-when-a-m.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Royaume-Uni. British Council-France. « Qui sommes-nous ? », (en ligne), <http://www.britishcouncil.org/fr/france-about-us.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Suisse. Secrétariat d'État à l'Économie, *Conditionnalité politique*, (en ligne), [http://www.seco-](http://www.seco-cooperation.admin.ch/themen/entwicklung/00496/00501/index.html?lang=fr)

[cooperation.admin.ch/themen/entwicklung/00496/00501/index.html?lang=fr](http://www.seco-cooperation.admin.ch/themen/entwicklung/00496/00501/index.html?lang=fr) (page consultée le 22 septembre 2008)

UNESCO. Le Canada et les pays africains francophones, *Rapport de la conférence régionale*, Ottawa : La Commission Nationale Canadienne pour l'Unesco et Montréal : L'institut Canada pour l'Éducation des Adultes, 1965, p. 1

Union Africaine. « Report of the Chairperson of the Commission on the Status of the Implementation of the Peace and Security Council Decision of 10 March 2006 on the Situation in Darfur and the Conclusion of the Abuja Peace Talks », Peace and Security Council, 51st Meeting, 15 mai 2006, Addis Abéba, Éthiopie, (en ligne), http://www.iss.co.za/af/RegOrg/unity_to_union/pdfs/centorg/PSC/2006/51rpt.pdf (page consultée le 22 septembre 2008)

2/ LIVRES :

Ajello. Aldo. *Cavalier de la paix, Quelle politique européenne commune pour l'Afrique ?*, Entretiens avec le représentant spécial de l'Union européenne pour la région des Grands Lacs, Propos recueillis par Pierre-Olivier Richard, Préf. De Ahmedou Ould Abdallah, Postface de Michel Rocard, Bruxelles, Coéditions GRIP-Editions Complexe, 2000

Al-Tourabi. Hassan. *Islam Avenir du monde*, Entretiens avec Alain Chevalérias, Paris : JC Lattès, 1997

Amnesty international, *Rapport 2004*, Londres : Les Éditions francophones d'Amnesty International, 2004

Aron, Raymond, *Démocratie et totalitarisme*, Paris : Gallimard, 1965

Arteau. Richard et Christian Deblock (dir). *La politique canadienne à l'épreuve du continentalisme*, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Montréal, 1988

Basset. Claude. (dir.). *La politique étrangère canadienne dans un ordre international en mutation, Une volonté de se démarquer ?*, Québec : CQRI, Centre québécois de relations internationales, Université Laval, 1992

Bastien. Frédéric. *Le poids de la coopération : le rapport France-Québec*, Chaire de Recherche du Canada en Études Québécoises et Canadiennes, Montréal : Québec Amérique, 2006

Bastien. Frédéric. *La France face au Québec après de Gaulle*, Bibliothèque Nationale du Québec, Boréal, 1999

Battistella. Dario. *Théories des relations internationales*, Paris : Presses de Sciences Po, 2003

Becker. Josef et Rainer-Olaf Schutze (dir.). *Im Spannungsfeld des Atlantischen Dreiecks : Kanadas Aussenpolitik nach dem Zweiten Weltkrieg / Areas of conflict within the North Atlantic Triangle : Canada's foreign policy since the Second World War*, Bochum (All.) : Kanada-Studien, Studienverlag Dr. N. Brockmeyer, 1989

Beecher Stowe. Harriet, *Uncle Tom's Cabin*, Toronto : A bantam classic, 1981

Berger. Peter et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris : Armand Colin, Deuxième édition, 1996

Bernier. Luc, *De Paris à Washington, La politique internationale du Québec*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1996

Black. Eldon. *Direct Intervention : Canada-France Relations, 1967-1974*, Ottawa : Carleton University Press, 1996

Borchard. Ralf. *Grundlagen einer vierten Option : Kanadianische Aussenpolitik in der Ära Mulroney* (La politique étrangère canadienne sous l'ère Mulroney), Bochum (All.) : Universitätsverlag Dr. N. Brockmeyer, 1997

Brunelle. Dorval et Deblock, Christian (dir.), *l'ALENA : Le libre-échange en défaut*, Fides, Montréal, 2004

Cappella. Émilie. *Champlain le fondateur de Québec*, Coll. Traces & Fragments, Paris : Magellan & Cie, 2004

Casonato. Carlo. *Minoranze e rappresentanza politica : i modelli statunitense e canadese*, (Minorités et représentation politique : les modèles états-unien et canadiens), Trente (Italie) : Università degli studi di Trento, 1998

Césaire. Aimé. *Discours sur le colonialisme suivi de discours sur la négritude*, Paris : Présence Africaine, 2004

Chorherr. Thomas. *Eine kurze Geschichte Österreichs* (Une courte histoire de l'Autriche), Ueberreuter, Vienne : Verlag Carl Ueberreuter, 2003

Clark. Andrew. *Coordonnée ou improvisée, La politique canadienne envers l'Afrique subsaharienne dans les années 1980*, Ottawa : L'institut Nord-Sud, 1991

Clark. Andrew. *Mosaic or patchwork? : Canadian policy toward sub-Saharan Africa in the 1980s*, Ottawa : North-South Institute, 1991

Cohen. Andrew. *While Canada Slept, How We Lost our Place in the World*, Toronto : McClelland et Stewart Ltd, 2003

Comité international de la Croix-Rouge. *Les Conventions de Genève du 12 août 1949*, Troisième édition, Genève, 1951

Coulon. Jocelyn (dir.). *Guide de maintien de la paix*, Montréal : Athéna Editions, coédition CEPES, 2005

Colas. Dominique. *Dictionnaire de la pensée politique*, Paris : Larousse, pp.58-59, 1997

Delacampagne. Christian. *Histoire de l'esclavage, De l'Antiquité à nos jours*, Le Livre de Poche, références, Inédit, Histoire, Paris : Librairie générale française, 2002

De Wilde D'Estmael. Tanguy. *La dimension politique des relations économiques extérieures de la Communauté européenne, Sanctions et incitants économiques comme moyens de politique étrangère*, Bruxelles, Bruylant, 1998

Dewitt. David B. et David Leyton-Brown. *Canada's International Security Policy*, Scarborough (Ont.) : Prentice-Hall Canada Inc., 1995

Die Deutsche Bibliothek - CIP – Einheitsaufnahme, Interrogeons l'histoire de l'Allemagne : les voies de la démocratie parlementaire, Édition française, Bonn : 1998

Donneur. André. *La politique extérieure du Canada, 1995, un tournant de la politique étrangère et de défense*, Montréal : Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité, 1996

Donneur. André. *Politique étrangère canadienne*, Montréal : Guérin Universitaire, 1994

Duhamel. Olivier. *Droit constitutionnel et politique*, Paris : Éditions du Seuil, 1993

Durand. Marc. *Histoire du Québec*, Paris : Imago, 2002

Engel. Ulf et Gorm Rye Olsen (dir.). *Africa and The North, Between globalization and marginalization*, New York, Routledge, 2005

English. John et Norman Hillner (dir.). *Making A Difference, Canada's Foreign Policy in a Changing World Order*, Toronto : Lester Publishing Limited, 1992

Escudé. Carlos Escudé et Andrés Cisneros (dir.). « là administration radical (1983-1989), Las relaciones con los países africanos » (l'administration radicale, (1983-

1989), les relations avec les pays africains), Tome XIV, Chapitre 69 in *Historia General de la Relaciones Exteriores de la República Argentina* (Histoire générale des relations extérieures de la République d'Argentine), (en ligne) <http://www.argentina-rree.com/14/14-069.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Fanon, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris : La découverte/Poche, 2002

Favoreu. Louis, Patrick Gaïa, Richard Ghevontian, et al. *Droit des libertés fondamentales*, Précis, Droit public, Science politique, Troisième édition, Paris : Dalloz, 2005

Favreau. Louis, Larose, Gérald, et Abdou Salam Fall (dir.). *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2004

Finnemore. Martha. *National Interest in International Society*, New York : Cornell University Press, 1996

Fohlen. Claude. *Les Indiens d'Amérique du Nord*, Édition actualisée, Le point des connaissances actuelles, Que sais-je ?, Paris : Presses universitaires de France, 1985

Freeman. Linda. *The ambiguous champion, Canada and South Africa in the Trudeau and the Mulroney Years*, Toronto : University of Toronto Press, 1997

Gammer. Nicholas. *From Peacekeeping to Peacemaking, Canada's Response to the Yugoslav Crisis*, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 2001

Gandini. Jean-Jacques. (dir.) *Les Droits de l'Homme*, Librio, Paris : Flammarion, 1998

Gendron. Robin S. *Towards a Francophone Community. Canada's Relations with France and French Africa, 1945-1968*, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 2006

Gicquel. Jean. *Droit constitutionnel et institutions politiques*, 15^{ème} Édition, Paris : Éditions Montchrestien, 1997

Giddens. Anthony. *The Constitution of Society*, Berkeley, University of California Press, 1984

Glazov. Jamie. *Canadian Policy Towards Khrushchev's Soviet Union*, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 2002

Granastein. Jack Lawrence (dir.). *Canadian Foreign Policy, Historical Reading*, Revised Edition, Toronto : Copp Clark Pitman Ltd., 1993

Granger, Serge, *Le lys et le lotus, les relations du Québec avec la Chine de 1650 à 1950*, Montréal : VLB Éditeur, 2005

Guisso, Rwl et Young-Sik Yoo. Canada and Korea (dir.), *Perspectives 2000*, Toronto : University of Toronto Press, 2002

Hanen. Marsha P. et David W. Cassels. *Canadian Values in the World Community, Building Trust Balancing Global Power*, The Sheldon Chumir Foundation for Ethics in Leadership, 2005

Head. Ivan. et Pierre, Trudeau. *The Canadian Way, Shaping Canada's Foreign Policy, 1968-1984*, Toronto : McClelland & Stewart Inc., 1995

Heitzman. James et Robert L. Worden, editors. *India: A Country Study*. Washington (DC) : GPO for the Library of Congress, 1995, (en ligne), <http://countrystudies.us/india/122.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Holloway. Steven Kendall. *Canadian Foreign Policy – Defining the National Interest*, Peterborough (Ont.) : Broadviewpress, 2006

Huppé. Luc. *Histoire des institutions judiciaires du Canada*, Montréal : Wilson & Lafleur Itée, 2007

James. Patrick, Michaud. Nelson et Marc J. O'Reilly (dir.), *Handbook of Canadian Foreign Policy*, Oxford (R.U.) : Lexington Books, 2006

Jepperson. Ronald. Alexander Wendt, Peter Katzenstein. « Norms, Identity and Culture in National Security » in Peter Katzenstein (dir.), *The Culture of National Identity. Norms and Identity in World Politics*, New York : Columbia University Press, 1996, p. 60

Keating. Tom. *Canada and World Order, The multilateralist Tradition in Canadian Foreign Policy*, Toronto : McClelland & Stewart Inc, 1993

Keller Edmond J. et Donald Rothschild. *Africa in the New International Order, Rethinking State Sovereignty and Regional Security*, Londres, 1996

Kirton, John, *Canadian Foreign Policy in a Changing World*, Toronto : Nelson, 2007

Lanaro. Silvio. *Storia dell'Italia repubblicana : l'economia, la politica, la cultura, la società dal dopoguerra agli anni '90* (Histoire de l'Italie républicaine : l'économie, la politique, la société de l'après-guerre aux années 1990), Tascabili Marsilio Storia, Venise : Marsilio, 2001

Larsen. Henrik. *Analysing the Foreign Policy of Small States in the EU, The Case of Denmark*, New York : Palgrave MacMillan, 2005

Leclerc. Richard. *Des lys à l'ombre du mont Fidji, Cent ans de présence québécoise au Japon*, Gouvernement du Québec, Ministère des relations internationales, Bibliothèque Nationale du Québec, 1998

Légaré. Anne. *Le Québec, otage de ses alliés, Les relations du Québec avec la France et les États-Unis*, Montréal : VLB Éditeur, 2003

Linteau. Paul-André. *Histoire du Canada, Que sais-je ?*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994

L'Institut Nord-Sud. *Questions Clés pour la Politique Étrangère Canadienne*, Le Canada et le Monde en Développement, Ottawa : L'Institut Nord-Sud, 1994

McDonald. Laura. *Unequal Partnerships : The Politics of Canada's Relations with the Third World*, Studies in Political Economy, 1995

Mckercher. B.J.C. et Lawrence Aronsen (dir.). *The North Atlantic Triangle in a changing world, Anglo-American-Canadian Relations, 1902-1956*, Toronto : University of Toronto Press, 1996

MacLennan. Hugh. *Deux solitudes*, Traduit de l'anglais par Louise Gareau des Bois, Bibliothèque Québécoise (BQ), 1963

Marquis. T.G. *Canada's Sons on Kopje and Velot*, Toronto : The Canada's Sons Published Co., 1900

McRoberts. Kenneth. *Misconceiving Canada : the Struggle for National Unity*, Toronto : Oxford University Press, 1997

Montero. Delia Montero et José Sosa (dir.). *México y Canadá : Sus vínculos con América Latina*, « Hacia la Cumbre de las Américas Québec 2001 » (Mexique et Canada : leurs liens avec l'Amérique latine, Vers le Sommet des Amériques, Québec 2001), Mexico : Universidad Autónoma Metropolitana, 2001

Morrice. Polly. *The French Americans, The People of North America*, New York : Chelsea House Publishers, 1988

Morton. William Lewis. *The Canadian Identity*, Deuxième édition, Toronto : University of Toronto Press, 1972

Novak. Joel. *cooperation and conflict in Dual Societies : A Comparaison of French Canadian and Afrikaner Nationalism*, Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme (CIRB), Publication B-60, 1977

Onuf. Nicholas. *Word of Our Making : Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, Columbia (SC) : University of South Carolina Press, 1989

Paquin. Stéphane (dir.). Louise Beaudoin, Robert Comeau et Guy Lachapelle (avec la collaboration de), *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005), Le prolongement externe des compétences internes*, Lévis (Qué.) : Presses de l'université Laval, 2006

Paquin. Stéphane. *Paradiplomatie et relations internationales, Théorie des stratégies internationales des régions face à la mondialisation*, collection « Régionalisme et fédéralisme » n°3, P.I.E.-Peter Lang, Bruxelles, 2004

Patry. André. *Le Québec dans le monde, 1960-1980*, Montréal : Typo Essai, 2006

Pétre-Grenouilleau. Olivier. *Les traites négrières*, coll. Folio Histoire, Paris : Gallimard, 2004

Pratt. Cranford. *Internationalism under Strain : The North-South Policies of Canada, the Netherlands, Norway and Sweden*, Toronto : University of Toronto Press, 1989

Pratt. Renate. *In Good Faith, Canadian Churches Against Apartheid*, Corporation canadienne des sciences religieuses, Waterloo (Ont.) : Wilfrid Laurier University Press, 1997

Raj. Christopher Sam et Abdul Naffey (dir.). *Canada's Global Engagements and Relations with India*, New Delhi : Manak Publications Pvt, Ltd, 2007

Redonnet. Jean-Claude. *Le Canada, Le point des connaissances actuelles*, Paris : Presses universitaires de France, 1996

Rempel. Roy. *Dreamland, How Canada's Pretend Foreign Policy Has Undermined Sovereignty*, Montréal et Kingston : Breakout Educational Network And The School of Policy Studies, Queen's University, McGill Queen's University Press, 2006

Reporters sans frontières. *Rapport 2002, La liberté de la presse dans le monde*, Paris : Kossuth, 2002

Rey, Alain (dir.), *Le Grand Robert de la Langue française*, Tomes 1 à 6, Paris : Dictionnaires Le Robert-VUEF, 2001

Roussel. Stéphane. *The North American Democratic Peace, Absence of War and Security Institution-Building in Canada-US Relations, 1867-1958*, School of Policy Studies and Centre for International Relations, Queen's University, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 2004

Rudner. Martin (dir.). *Canada Malaysia, Towards the 1990's, Papers from the Canada-Malaysia Conference Ottawa, 1986*, Kingston : Ronald P.Frye & Company, 1988

Rudner. Martin (dir.). *Canada and the Philippines, The Dimensions of a Developing Relationship*, Asian Pacific Monograph Series No 1, Asian Pacific Research and Resource Centre, Carleton University, (Ottawa), North York : Captus Press, 1990

Saint-Pierre (de). Bernardin. *Paul et Virginie*, Paris : Booking International, 1993

Sen. Amartya. *Développement, Justice, Liberté*, Paris : Éditions Odile Jacob, 2000 (trad. Michel Bessières)

Senghor, Léopold Sédar, *Œuvre poétique*, Paris : Éditions du Seuil, 1990

Soiri. Iina et Pekka Peltola, *Finland and National Liberation in Southern Africa*, Uppsala (Suède) : Nordiska Afrikainstitutet (Nordic Africa Institute), 1999

Spinoza. *Œuvres*, Tomes 1 à 5 Paris : GF Flammarion, 1965 (trad. Charles Appuhn) et Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Tomes 1 et 2, Paris : GF Flammarion, 1981

Tennyson. Brian Douglas, *Canadian Relations with South Africa, A Diplomatic History*, Washington D.C : University Press of America, 1982

Tocqueville. Alexis (de). *De la démocratie en Amérique*, Tomes 1 et 2, Paris : GF Flammarion, 1981

The North South Institute. *Key Issues for Canadas Foreign Policy, Canada and the Developing World*, Ottawa, The North-South Institute, 1994

Thomas, Hugh, *La Traite des Noirs, 1440-1870*, Bouquins Robert Lafon, (Trad. Guillaume Villeneuve), Paris : Édition Robert Lafon, 2006

Trudel. Marcel Trudel et Micheline d'Allaire (avec la collaboration de). *Deux siècles d'esclavage au Québec*, Cahiers du Québec : Histoire, Montréal : Hurtubise HMH, 2004

Von Bredow. Wilfried (dir.), *Die Aussenpolitik Kanadas* (La politique étrangère du Canada), Wiesbaden (All.) : Westdeutscher Verlag, 2003

Wachsman. Patrick, *Les droits de l'homme*, Connaissance du droit, Quatrième édition, Paris : Dalloz, 2002

Walker. Graham. *Independence an Age of Empire, Accessing Unilateralism and Multilateralism*, Halifax : The Centre for Foreign Policy Studies, Dalhousie University, 2004

Welsh. Jennifer. *At home on the World, Canada's Global Vision for the 21st Century*, Toronto : Harpercollins, 2004

Wendt. Alexander, *Social Theory of International Politics*, Cambridge (RU) : Cambridge University Press, 1999

Wolfe. Robert, *Transatlantic Identity?, Canada, The United Kingdom and International Order*, Kingston : School of Policy Studies, 1997

Woodward. Peter, *US Foreign Policy and The Horn of Africa*, US Foreign Policy and Conflict in the Islamic World (coll.), Hampshire (RU) : Ashgate, 2006

Woodward. Peter, *The Horn of Africa, Politics and International Relations*, Londres : I.B. Tauris, 2003

Yacoub. Joseph. *Les droits de l'homme sont-ils exportables ?*, Géopolitique d'un universalisme, Mondes réels, Paris : Ellipses, 2005

Zewde. Bahru et Siegfried Pausewang, *Ethiopia, The Challenge of Democracy from Below*, Nordiska Africainstitutet, Stockholm : Uppsala et Forum for Social Studies, Addis-Abeba, 2002

3/ CHAPITRES DE LIVRES :

Adelman. Howard. « Humanitarian Intervention in Zaire : A Case Study of Humanitarian Realism » in Rosalind Irwin (dir.), *Ethics and Security in Canada foreign policy*, Vancouver : UBC Press, 2001, pp.181-207

Ardant. Philippe. « La démocratie » in *Institutions politiques & Droit constitutionnel*, 4^e Édition, Paris : LGDJ, 1992, pp. 146-226

Beaudoin. Louise. « origines et développement du rôle international du gouvernement du Québec » in Paul Painchaud (dir.), *le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec : Centre québécois des relations internationales et Montréal : Presses de l'Université du Québec, 1977, pp.441-470

Black. David. « Canada and Africa : activist aspirations in straitened circumstances » in Taylor, Ian et Paul Williams (dir.), *Africa in International Politics, External Involvement on the continent*, Londres et New York : Routledge Taylor and Francis Group, 2004, pp. 136-154

Black. David. « Echoes of Apartheid ?, Canada, Nigeria, and the Politics of Norms in Ethics and Security » in Rosalind Irwin (dir.), *Canada foreign policy*, Vancouver : UBC Press, 2001, pp.138-159

Black. David. « How Exceptional ? Reassessing the Mulroney Government's Anti-Apartheid 'Crusade' » in Nelson Michaud et Kim Richard Nossal, *Diplomatic Departures, The Conservative Era in Canadian Foreign Policy*, Vancouver : UBC Press, 2001, pp.177-179

Charles. Bernard. « Le Canada et l'Afrique », in Paul Painchaud (dir.), *De Mackenzie King à Pierre Trudeau, 40 ans de diplomatie canadienne : 1945-1985*, Québec : Presses de l'Université Laval, 1989, pp. 433-446

Comeau. Paul-André et Jean-Pierre Fournier. « Un Commonwealth à la française » in *Le lobby du Québec à Paris, Les précurseurs du Général de Gaulle*, Montréal : Québec Amérique, 2002, pp.91-112

David. Charles-Philippe. « L'inaction américaine au Rwanda » in *Au sein de la Maison-Blanche, La formulation de la politique étrangère des États-Unis*, Deuxième édition, Saint-Nicolas (Qué.) : Presses de l'Université Laval, 2004, pp.559-561

Donneur. André. « La politique du Canada face au terrorisme : une étude comparée », Alex Macleod, *Lutte antiterroriste et relations transatlantiques*, coll. Études stratégiques internationales, Bruxelles : Bruylant, 2008, pp.127-151

Donneur. André. « Le système paneuropéen à la croisée des chemins : sécurité transatlantique, eurocentrée ou euroasiatique », in Yves Jeanglois, *La sécurité de l'Europe et les relations transatlantiques au seuil du XXI^e siècle*, Actes du colloque

des 27 et 28 septembre 2001, coll. Études stratégiques internationales, n°1, Bruxelles : Bruylant, 2003, pp.309-318

Donneur. André et Stéphane Roussel. « Le Canada : quand l'expertise et la crédibilité ne suffisent plus » in Alex Macleod et Stéphane Roussel (dir.), *Intérêt national et responsabilités internationales : six états face au conflit en ex-Yougoslavie (1991-1995)*, Montréal : Guérin Universitaire, 1996, pp.143-160

Gervais. Myriam. « Le Canada et l'Afrique : de la redistribution internationaliste à la conditionnalité politique (1960-1992) » in André Donneur et Panayotis Soldatos (dir.), *Le Canada à l'ère de l'après-guerre froide et des blocs régionaux, une politique étrangère de transition*, North York (Ont.) : Captus Press, 1993, pp.103-134

Harris. Mike et Preston Manning. « Help that Works : Reforming Canadian Foreign Aid », in *International Leadership by a Canada Strong & Free*, Vol. 5, Montreal : Montreal Economic Institute, 2007, pp. 69-114

Hervouet. Gérard et Hélène Glarneau (dir.). « le Québec et l'Afrique subsaharienne », in *Présence internationale du Québec, Chronique des années 1978-1983*, Centre québécois de relations internationales, Québec, pp.263-291

Heywood. Paul. « Middle Power or Major Player ? » in Ronald Tiersky (dir.), *Europe Today: National Politics, European Integration, and European Security*, Lanham (MD) : Rowman & Littlefield, 2004, pp.385-408

Howard. Rhoda E. « Black Africa and South Africa » in Robert O. Matthews, et Cranford Pratt (dir.), *Human Rights in Canadian Foreign Policy*, Montréal : McGill-Queen's University Press, 1988, pp.265-284

Jenson. Jane. « le refus de la dualité » in Jocelyn Létourneau (dir.) et Roger Bernard (avec la collaboration de), *La question identitaire au Canada francophone, Récits parcours, enjeux, hors-lieux*, Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, Culture française d'Amérique, 1994, pp.189-213

Lavergne. Réal P. « The Evolution of Canadian Diplomacy since 1945 » in Stokke Olav, *Western Middle Powers and Global Poverty, The Determinants of the Aid Policies of Canada, Denmark, the Netherlands, Norway and Sweden*, Uppsala (Suède) : Scandinavian Institute of African Studies, 1989, pp.33-89

Macleod. Alex. « L'approche constructiviste de la politique étrangère » in Frédéric Charillon (dir.), *Politique étrangère, Nouveaux regards*, Références inédites, Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2002, pp.65-89

- Mastanduno. Michael. « Interdipendenza, sanzioni economiche e sicurezza nazionale : i temi di indagine dopo la Guerra fredda » (Interdépendance, sanctions économiques et sécurité nationale : les thèmes des enquêtes après la guerre froide) in G. John Ikenberry et Vittorio Emanuele Parsi, *Teorie e metodi delle Relazioni Internazionali*, Manuali Laterza, (Théories et méthodes des Relations internationales), Bari (Italie) : Editori Laterza, 2001, pp.140-165
- Matthews. Robert O. et Cranford Pratt. « Canadian Policy Towards Southern Africa », in Douglas Anglin, Timothy Shaw et Carl Widstand (dir.), *Canada, Scandinavia and Southern Africa*, Uppsala (Suède) : Scandinavian Institute of African Studies, 1978, pp.171- 190
- Michaud. Nelson. « Le Québec dans le monde. Faut-il redéfinir les fondements de notre action ? » in Robert Bernier (dir.), *L'État Québécois au XXI ème siècle*, Sainte-Foy : Presses de l'Université de Québec, 2004, pp.125-168
- Morrison. David R. « Evaluating Development Assistance, 1987 » in Don Munton et John Kirton (dir.), *Canadian Foreign Policy, Selected Cases*, Prentice-Hall Canada Inc, Scarborough (Ont.), 1992, pp.349-366
- Morton. Desmond. « Canada's First Expeditionary Force », in Marc Milner (dir.), *Canadian Military History, Selected Readings*, Concor (Ont.) : Irwin Publishing, 1998
- O'Meara. Dan. « La théorie constructiviste des relations internationales » in Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Contestations et résistances : la théorie des relations internationales depuis la fin de la guerre froide*, Montréal : Athéna éditions, 2007, pp.181-206
- Penz. Peter. « The Ethics of Development Assistance and Human Security : From Realism and Sovereignism to Cosmopolitanism » in Rosalind Irwin (dir.), *Ethics and Security in Canada foreign policy*, Vancouver : UBC Press, 2001, pp.38-55
- Pratt. Cranford. « Greater Policy Coherence, a Mixed Blessing : The Case of Canada » in Jacques Forster et Olav Stokke (dir.), *Policy Coherence in Development Co-operation*, EADI Book Series 22, Londres : Frank Cass, 1999, pp.78-103
- Pratt. Cranford. « Moral Vision and Foreign Policy : The case of Canadian Development Assistance » in Rosalind Irwin (dir.), *Ethics and Security in Canada foreign policy*, Vancouver : UBC Press, 2001, pp.59-76

Redekop. Clarence G. « Sanctioning South Africa » in Don Munton et John Kirton (dir.), *Canadian Foreign Policy, Selected Cases*, Scarborough (Ont.) : Prentice-Hall Canada Inc, 1992, pp.338-348

Roussel. Stéphane. « La frontière entre le souhaitable et le réalisable » in Alex Macleod et Stéphane Roussel (dir.), *Intérêt national et responsabilités internationales : six états face au conflit en ex-Yougoslavie (1991-1995)*, Montréal : Guérin Universitaire, 1996, pp.161-170

Sabourin. Louis. « le Canada et le Tiers-Monde : des voix et des voies... » in Jean-Philippe Thérien (dir.), *La quête du développement : horizons canadiens et africains*, Montréal : ACFAS, 1988, pp.39-59

Sabourin. Louis. « Analyse des politiques de coopération internationale du Canada » in Paul Painchaud (dir.), *le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec : Centre québécois des relations internationales et Montréal : Presses de l'Université du Québec, 1977, pp.209-252

Sauvageau. Lyne et Gordon Mace. « Les relations extérieures du Québec avec l'Afrique et le Moyen-Orient » in Balthazar, Louis, Bélanger, Louis, Macé, Gordon et al., *Trente ans de politique extérieure du Québec, 1960-1990*, Centre québécois de relations internationales, Québec : Les éditions du Septentrion, 1993, pp.251-289

Schlegel. John P. « Containing Quebec Abroad : the Gabon Incident, 1968 » in Don Munton et John Kirton (dir.), *Canadian Foreign Policy, Selected Cases*, Prentice-Hall Canada Inc, Scarborough (Ont.), 1992, pp.156-173

Stevenson. Brian J.R. « Advisor to the Prince? Domestic NGOs and Canadian Foreign Policy » in *Canada, Latin America and the New Internationalism, A Foreign Policy Analysis, 1968-1990*, p.184-223, Montréal & Kingston : McGill University Press, 2000, pp.184-223

Taylor. Ian et Paul Williams. « Understanding Africa's place in world politics » in Taylor, Ian et Paul Williams (dir.), *Africa in International Politics, External Involvement on the continent*, Londres et New York : Routledge Taylor and Francis Group, 2004, pp.1-22

Thomson. Dale C. « La campagne d'Afrique » in *De Gaulle et le Québec*, Saint-Laurent (Qué.) : Éditions du Trécaré, 1990, pp.333-364

Turner. Terisa, Brownhill Leigh S. et Wahu M. Kaara. « Gender, Food Security, and Foreign Policy Towards Africa : Women Farmers in Kenya and the Right to

Sustenance » in Rosalind Irwin (dir.), *Ethics and Security in Canada foreign policy*, Vancouver : UBC Press, 2001, pp.95-112

Van Schendel. Nicolas. « l'identité métisse ou l'histoire oubliée de la canadianté » in Jocelyn Létourneau (dir.) et Roger Bernard (avec la collaboration de), *La question identitaire au Canada francophone, Récits parcours, enjeux, hors-lieux*, Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, Culture française d'Amérique, 1994, pp.101-121

Von Bredow, Wilfried. « Ironische Mythen des Souveränität. Kanadas Sorgen um seine staatliche Einheit » (Mythes ironiques de la souveraineté. Les soucis du Canada pour son unité étatique) in Waldemar Zacharasiewicz et Fritz Peter Kirsch, *Kanada/Europa, Chancen und Probleme der Interkulturalität (Canada/Europe, chances et problèmes de l'interculturalité)*, Hagen (All.) : Kanada-Studien, ISL-Verlag, 2000, pp.25-43

4/ THÈSES DE DOCTORAT :

Bélanger, Sylvie. « L'aide alimentaire à l'Afrique en contexte d'ajustement structurel dans les années 1980 : Sécurisation alimentaire des populations et croissance économique. L'exemple de l'aide alimentaire du Canada au Mali (1981-1996) », Thèse de Doctorat, Montréal : Université du Québec à Montréal, 1996

Gervais, Myriam, « Capital transnational, capital national, état et paysans au Mali et au Burkina-Faso », Thèse de doctorat, Montréal : Université du Québec à Montréal, 1988

5/ MÉMOIRES DE MAÎTRISE :

Abdel Kader, Mona. « Évolution de la politique canadienne de coopération : le cas de l'Afrique francophone de 1988 à 1996 », Mémoire de Maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal, 1998

Desilets. Louis-Philippe. « La gestion des conflits armés en Afrique depuis la Somalie (1993-2003) jusqu'à l'opération Artémis : Étude comparative des politiques canadiennes et françaises de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix », Mémoire de Maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal, 2006

Grandguillot. Jacques. « La présence des Pères Blancs québécois en Afrique de l'Est pendant la décolonisation », Mémoire de Maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal, 1988

Létourneau. Charles. « L'influence canadienne à travers les opérations de paix, 1956 à 2006 », Mémoire de Maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal, 2006

N'Gbra Tano. Bruno. « Le rôle du Québec dans les activités de coopération entre le Canada et l'Afrique francophone » (1973-1983), Mémoire de Maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal, 1987

Roussel. Stéphane. « Le Canada et les négociations sur les droits de la personne et la coopération humanitaire à la CSCE : réévaluation de la thèse internationaliste », Mémoire de Maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal, 1990

Roy. Marie-Ève. « La sécurité humaine : tributaire de l'identité nationale canadienne et protectrice des intérêts nationaux », Mémoire de Maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2005

Sessouma. A, Kiemdoro Do Pascal. « Développement et démocratie en Afrique et stratégie d'approche d'organismes québécois de coopération », Mémoire de Maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal, 1998

St-Antoine. Gaétan. « Les motivations de la politique extérieure canadienne à l'égard de l'Afrique francophone », Mémoire de Maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal, 1992

Vlassenbroek. Julien. Le NEPAD ou l'ère de la conditionnalité intériorisée, Mémoire de Maîtrise, Louvain la Neuve (Belgique) : Université Louvain la Neuve, (en ligne), http://www.memoireonline.com/06/06/164/m_nepad-conditionnalite-interiorisee0.html (page consultée le 9 août 2008)

6/ NOTES DE RECHERCHES :

Gervais. Myriam. « Les actions internationales du Québec » in « Contribution à l'étude des relations internationales du Québec : le cas de l'Afrique », Note de recherche, Montréal : Université du Québec à Montréal, 1984 ?

Rioux. Jean-François, et Papa Amadou Ba. « Les organisations intergouvernementales africaines et la paix et la sécurité en Afrique : options d'appui au Canada », Note de recherche, GRIPCI, (en ligne), numéro 11, (Décembre 2002), www.dandurand.uqam.ca/download/gripci/Amadou_Rioux_Afrique_Canada.pdf (page consultée le 22 septembre 2008)

Robichaud. Chantal. Groupe de recherche sur l'intégration continentale, Communication présentée à l'atelier « Intégration dans les Amériques et en Europe :

une comparaison », ACFAS, Sherbrooke, 16 mai 2001, *Les valeurs : fins ou moyens de la politique étrangère canadienne ?*, (en ligne), www.unites.uqam.ca/gric/pdf/note-01-6-robichaud-vlrs-cdn.pdf (page consultée le 22 septembre 2008)

Rodier. Alain. « L'infiltration d'Al-Qaeda en Afrique », *Centre Français de Recherche sur le Renseignement*, Note d'actualité n°2, (en ligne), www.cf2r.org/fr/article/article-l-infiltration-d-al-qaeda-en-afrique-3-2.php (page consultée le 22 septembre 2008)

7/ ARTICLES DE REVUES SPÉCIALISÉES :

Afrique relance-ONU, *Afrique Relance*, « NEPAD : le nouveau partenariat pour l'Afrique », « Le "mécanisme d'évaluation intra-africaine" est là », *Vol.16 (février 2003), page 10, (en ligne)*, <http://www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/vol16no4/164npg4f.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Allison. Graham. « Is nuclear terrorism a threat to Canada's national security », *International Journal*, Vol. 60, no. 3, (Été 2005), pp.713-722

Appaturai. James et Ralph Lyshyshyn. « Lessons learned from the Zaire mission », *La Politique Étrangère du Canada*, Vol.5, no. 2, (Hiver 1998), pp.59-75

Behringer. Ronald M. « Middle Power Leadership on the Human Security Agenda », *Cooperation and Conflict, Journal of the Nordic International Studies Association*, Vol. 40, no 3, (septembre 2005), pp.305-342

Biscop. Sven et Rik Coolsaet. « The World is the Stage- A Global Security Strategy for the European Union », *Policy papers* (Groupement d'études et de recherches Notre Europe), no. 8 (décembre 2003)

Black. David. « Democratization and Security in Africa : An Elusive Relationship », *La Politique Étrangère du Canada*, Vol. 4, n°2, (Automne 1996), pp.16-18

Chapnick. Adam. « Peace, order and good government : The « Conservative » tradition in Canadian foreign policy », *International Journal*, Vol. 60, no 3, (Été 2005), pp.635-650

Côté. Jean-Roche. « Une analyse discursive de trois énoncés québécois de politique internationale », *Études internationales*, vol.37, n°1, (Mars 2006), pp.121-138

David. Charles-Philippe et Stéphane Roussel. « Une espèce en voie de disparition ? La politique de puissance moyenne après la guerre froide », *International Journal*, no.52, (Hiver 1996), pp.39-68

Delvoie. Louis A. « Bilateralism in Foreign Policy : Canada and the Maghreb Countries », *La politique étrangère du Canada*, vol. 4, no. 2, (Automne 1996), pp.55-69

Dobell. W.M. « A Partner in Africa ? Canada and Post-Apartheid South Africa », *La Politique Étrangère du Canada*, vol.5, no. 2, (Hiver 1998), pp.59-75

Freeman. Linda. « L'ouverture sur le marché africain : le Canada et l'Afrique dans les années 80 », *Études Internationales*, vol. 14, no. 1, (Mars 1983), pp.103- 129

Freeman. Linda. « Canada and Africa in the 1970 », *International Journal*, vol. 35, no. 4, (Automne 1980), pp.794-820

Gervais. Myriam et Stéphane Roussel. « De la sécurité de l'État à celle de l'individu : l'évolution du concept de sécurité au Canada (1990-1996) », *Études internationales*, vol. 29, no.1, (Mars 1998), pp.25-51

Hatto-Tomescu. Odette et Ronald Hatto. « Frontières et identités. La Roumanie et la Moldavie dans l'Europe élargie », *Études internationales*, vol.36, n°3, (Septembre 2005), pp.318

Helly. Denise. « Is Canada a Country of Exception for Immigrants and their Families? », Québec Métropolis Center, Immigration and Metropolis, *Versions anglaise et japonaise in Diversité canadienne/Canadian Diversity*, Printemps, vol 4: 2, 2005.

http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/Helly%20Canada%20country.pdf (page consultée le 16 septembre 2008)

Hart. Michael. « Lessons from Canada's History as a Trading Nation », *International Journal*, vol.58, no.1, (Hiver 2002-2003), pp.25-42

Larose. Martin, Benoit Lemay, et Paul Létourneau. « L'Allemagne entre la défense d'une identité occidentale et d'une identité germano-européenne », *Études internationales*, vol. 35, no.1 (2004), pp.125-148

Matthews. Robert O. « Sudan's humanitarian disaster, Will Canada live up to its responsibility to protect », *International Journal*, (Automne 2005), pp.1049-1064

Michaud. Nelson. « Souveraineté et sécurité Le dilemme de la politique étrangère canadienne dans l' « après 11 septembre » », *Études internationales*, Vol. 33, no. 4, (Décembre 2004), pp.647-666

Nguyen-Rouault. Florence. « L'intervention armée en Irak et son occupation au regard du droit international », *Revue générale de droit international public*, n°4, (Octobre-décembre 2003), pp.835-864

Nossal. Kim Richard. « Ear candy, Canadian policy toward humanitarian intervention and atrocity crimes in Darfur », *International Journal*, (Automne 2005), pp.1017-1032

Picard. Étienne. « L'émergence des droits fondamentaux en France », *Actualité juridique du droit administratif (AJDA)*, Spécial, 20 juillet/20 août 1998, pp.6-42

Piddel-Dixon. Elizabeth, « Canada's human security agenda : Walking the talk ? », *International Journal*, Vol. 60, no 3, (Été 2005), pp.1067-1092

Potter. Evan. Le Canada et le monde Continuité et évolution de l'opinion publique au sujet de l'aide, de la sécurité et du commerce international, 1993-2002, *Études internationales*, Vol. 33, no.4, (Décembre 2002), (en ligne), <http://www.erudit.org/revue/ei/2002/v33/n4/006662ar.html> (page consultée le 22 septembre 2008)

Roussel. Stéphane et Chantal Robichaud. « L'Etat postmoderne par excellence ? Internationalisation et promotion de l'identité internationale du Canada », *Études internationales*, Vol. 35, no.1, (Mars 2004), pp.150-170

Rowswell. Ben. « The federal context: Ottawa as padlock or partner ? », *American Review of Canadian Studies*, vol. 32, (Été 2002), pp.215-238

Seymour. Lee J.M. « Une question de diamants et de pétrole ! La violence de l'économie politique angolaise », *Revue, Un bulletin de l'Institut Nord-Sud*, 2001, pp.1- 7

Smith. Karen Elisabeth. *The Use of Political Conditionality in the EU's Relations with Third Countries : How Effective ?*, European University Institute, Political and Social Sciences Department, SPS No. 97/7, (1997), pp.1-37

Thérien. Jean-Philippe. « Le Canada et l'Afrique francophone : jeu d'une puissance à la périphérie moyenne », *Politique Africaine*, no.53, (Mars 1994), pp.143-150, (en ligne),

www.politique-africaine.com/numeros/pdf/053143.pdf

(page consultée le 22 septembre 2008)

Voigt. Karsten D. « Canada, transatlantic relations, and the challenges of crisis intervention, A European perspective », *International Journal*, Vol. 60, no 3, (Été 2005), pp. 735-742

Wendt. Alexander. « Anarchy is what States Make of it. The Social Construction of Power Politics », *International Organization*, vol. 46, n°2, 1992

Wendt. Alexander. « The Agent/Structure Problem in International Relations Theory », *International Organization*, no. 41, vol. 3, 1987

Zahar. Marie-Joëlle. « Intervention, prevention, and the « responsibility to protect » : Considerations for Canadian foreign policy », *International Journal*, vol. 60, no 3, (Été 2005), pp.723-734

Zoogones. Frédéric. « La France, le Canada et l'émergence du Québec sur la scène internationale. L'affaire de Libreville (1967-1968) », *Histoire et Politique. Politique, culture, société*, N°4, janvier-avril 2008, (en ligne),

<http://www.histoire-politique.fr/documents/04/autresArticles/pdf/HP4-FredericZoogones-PDF.pdf>

(page consultée le 22 septembre 2008)

8/ COMPTES RENDUS DE LECTURE :

Pottie. David. Compte rendu de *The Ambiguous Champion : Canada and South Africa in the Trudeau and Mulroney Years*, de Linda Freeman (Toronto, University of Toronto Press, 1997), *Revue Canadienne des Etudes Africaines* , Vol.32, no.3, 1998 p.630, (en ligne),

<http://www.jstor.org/view/00083968/ap020093/02a00100/0?frame=noframe&userID=84d016ed@uqam.ca/01cc99331500501bee85c&dpi=3&config=jstor>

(page consultée le 22 septembre 2008)

Pottie. David. Compte rendu de *The Ambiguous Champion : Canada and South Africa in the Trudeau and Mulroney Years*, de Linda Freeman (Toronto, University of Toronto Press, 1997), *Revue Canadienne des Etudes Africaines* , Vol.32, no.3, 1998, p.631, (en ligne),

<http://www.jstor.org/view/00083968/ap020093/02a00100/1?frame=noframe&userID=84d01627@uqam.ca/01cce4403500501db041e&dpi=3&config=jstor>

(page consultée le 22 septembre 2008)

Pottie. David. Compte rendu de *The Ambiguous Champion : Canada and South Africa in the Trudeau and Mulroney Years*, de Linda Freeman (Toronto, University of Toronto Press, 1997), *Revue Canadienne des Etudes Africaines*, Vol.32, no.3, 1998, p.632, (en ligne),

<http://www.jstor.org/view/00083968/ap020093/02a00100/2?frame=noframe&userID=84d016ed@uqam.ca/01cc99331500501bee85c&dpi=3&config=jstor> (page consultée le 22 septembre 2008)

9/ ARTICLES DE JOURNAUX :

Agence de Presse. « Ségolène Royal dit avoir des 'affinités' avec la souveraineté du Québec », *Nouvel Observateur*, France, Paris, 23 janvier 2007, (en ligne),

http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/politique/20070123.FAP8738/segolene_royal_dit_avoir_des_affinites_avec_la_souverai.html (page consultée le 22 septembre 2008)

Brean. Joseph. « 'Canadian Islamists' flees from Somalia » *National Post*, Don Mills (Ont.), 23 janvier 2007, (en ligne),

www.canada.com/nationalpost/news/story.html?id=6a554268-3bdb-44e6-bdb2-9ceab27b4aed&k=56021 (page consultée le 22 septembre 2008)

Letarte. Martine. « Vu de Paris le 400^e suscite de l'intérêt en France », *Le Devoir*, Montréal, Samedi 27 et dimanche 28 septembre 2008, (en ligne),

<http://www.ledevoir.com/2008/09/27/207749.html> (page consultée le 22 septembre 2008)

Zinzou. Lionel. « L'Afrique vous salue bien », *Le Monde*, Paris, 30 septembre 2007, (en ligne), <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0,36-961078,0.html> et

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0,36-961078@45-1,0.html> (page consultée le 22 septembre 2008)

10/ AUTRES SOURCES DE DOCUMENTATION EN LIGNE :

Amitiés Canada-Rwanda, (en ligne), <http://www.amitiescr.org> (page consultée le 22 septembre 2008)

Ar-Afrik. La référence sur les arts contemporains, *Canada*, (en ligne), <http://www.foutah.com/canada.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Amnesty International. *Pour la défense des droits humains dans le monde, Peine de mort, pays abolitionnistes et pays non abolitionnistes*, (en ligne), <http://web.amnesty.org/pages/deathpenalty-countries-fra> (page consultée le 22 septembre 2008)

Association internet pour la promotion et la défense des droits de l'homme, AIDH, Genève, Bibliothèque Jeanne Hersch, *Textes africains, Les instruments africains des droits de l'homme, 1981-1986, Charte africaine des droits de l'homme et des peuples*, (en ligne) www.aidh.org/Biblio/Txt_Afr/instr_81.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

Association québécoise des organismes de coopération internationale, *l'AQOCI, un pont entre le Nord et le Sud*, (en ligne), www.aqoci.qc.ca/frame.html (page consultée le 22 septembre 2008)

Bumpsted. J.M. *Encyclopédie canadienne*, « Écossais », (en ligne) <http://thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0007222> (page consultée le 22 septembre 2008)

CBC News, « Canada slaps Sanctions on Zimbabwe », 11 mai 2001, (en ligne), www.cbc.ca/canada/story/2001/05/11/zimbabwe_nc_010511.html (page consultée le 22 septembre 2008)

Centre Afrika, Centre communautaire africain, (en ligne), <http://www.centreafrika.com/centreafrika.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Centre de recherche pour le développement international (CRDI), *Étude Afrique-Canada-Royaume-Uni*, (en ligne), www.idrc.ca/fr/ev-70959-201-1-DQ_TOPIC.html (page consultée le 22 septembre 2008)

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, *portail lexical, lexicographie, souder*, (en ligne), <http://www.cnrtl.fr/definition/souder> (page consultée le 21 septembre 2008)

Communiquance, *Stratégie de communication*, « Identité et images réelles et symboliques d'une organisation », (en ligne), <http://www.communiquance.com/Strategie/Identite.Image.html> (page consultée le 22 septembre 2008)

Défis Makonde, *Centre Afrika, Centre communautaire africain*, (en ligne), <http://www.centreafrika.com/defismakonde.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Documentation française (La), *Union Européenne : l'aide au développement des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique)*, (en ligne),
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/developpement-pays-acp/index.shtml>
 (page consultée le 22 septembre 2008)

Encyclopédie de la Francophonie, Dossier, Politique internationale, Sommet, *Sommet de 1989 Dakar*, (en ligne),
http://agora.qc.ca/francophonie.nsf/Dossiers/Sommet_de_1989_Dakar
 (page consultée le 22 septembre 2008)

Espace francophone, *Francophonie*, (en ligne),
www.espacefrancophone/en/francophonie/historique.html (page consultée le 22 septembre 2008)

Human Right Watch, *Human Right News, Biography of Hassan Al-Turabi*, (en ligne), <http://www.hrw.org/press/2002/03/turabi-bio.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Hunt Davis, Richard, « Apartheid », MSN encarta, (en ligne),
http://encarta.msn.com/encyclopedia_761561373/Apartheid.html (page consultée le 22 septembre 2008)

Interconnexions Nord-Sud, *Centre Afrika, Centre communautaire africain*, (en ligne)
<http://www.centreafrika.com/interconnexionns.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Israel Milton, Multicultural Canada, « Ismailis », (en ligne),
www.multiculturalcanada.ca/ecp/content/ismailis.html (page consultée le 22 septembre 2008)

Kaye Lamp, W., *Encyclopédie canadienne*, « Canada », (en ligne),
<http://thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=FIARTF0001216> (page consultée le 22 septembre 2008)

La Documentation française, *Union Européenne : l'aide au développement des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique)*, (en ligne)
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/developpement-pays-acp/index.shtml>
 (page consultée le 22 septembre 2008)

Mount Allison University, *Réalités canadiennes, le multiculturalisme au Canada*, (en ligne), http://www.mta.ca/faculty/arts/canadian_studies/francais/realites/multi

(page consultée le 22 septembre 2008)

Mount Allison University, *La politique du multiculturalisme*, (en ligne),
http://www.mta.ca/faculty/arts/canadian_studies/francais/realites/multi/#politique
 (page consultée le 22 septembre 2008)

Naidoo, Josephine C., « africains » in Encyclopédie canadienne (en ligne),
<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0000055> (page consultée le 22 septembre 2008)

Nepad, *Le Nepad en bref*, (en ligne), <http://www.nepad.org/2005/fr/inbrief.php> (page consultée le 22 septembre 2008)

Roussel. Stéphane. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, Discussion sur la politique gouvernementale, (en ligne),
<http://geo.international.gc.ca/cip-pic/library/roussel-fr.asp>, (page consultée le 22 septembre 2008)

Roussel. Stéphane. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, Discussion sur la politique gouvernementale, (en ligne),
http://www.dfait-maeci.gc.ca/cip-pic/current_discussions/roussel-fr.asp, (page consultée le 22 septembre 2008)

Soldatos. Panayotis. « l'année politique 1988-1989 au Québec : une paradiplomatie à géométrie variable », (en ligne),
http://www.pum.umontreal.ca/apqc/88_89/soldatos/soldatos.htm (page consultée le 22 septembre 2008)

Sœurs du Bon Pasteur de Québec, (en ligne),
<http://www.soeursdubonpasteur.ca/mission.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)

Westendorp. Carlos « La politica exterior de espana : las prioridades permanentes y los nuevos desafios » (La politique extérieure de l'Espagne : les priorités permanentes et les nouveaux défis), Incipe 2005, (en ligne),
<http://www.incipe.org/ensayo9.htm> (page consultée le 22 septembre 2008)